

Vies et Visages

du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle

odillon F 2003

Vies et Visages

Par :

Sandrine BRAUN

Jeannette LEGENDRE

Jean-François LE NAIL

Valérie LHUILLIER

Eugène PAWLACK

Annette RAOULT

Robert VIE

Sous la direction de Monique CERTIAT

Cet ouvrage est édité à l'occasion de l'exposition

Vies et Visages Du XVIII^e au XX^e siècle

9 octobre - 31 décembre 2003 - Musée Massey, Tarbes

Commissariat général d'exposition

Monique CERTIAT
Conservateur des Archives

Eugène PAWLACK
Conservateur du musée Beaux-arts

Scénographie et décoration
Françoise LOQUILLARD

Cette exposition a bénéficié de l'aide de
La DRAC – Midi-Pyrénées
La Conseil Régional Midi-Pyrénées
EDF-GDF, Services Béarn Bigorre
Société Bordelaise de CIC
Caisse d'Epargne – Midi-Pyrénées, direction de Gascogne

Et le catalogue du soutien de l'Imprimerie des 3B

Cet ouvrage est édité par la ville de Tarbes
Conception : Françoise Coquillard
Graphisme : Cathy Sillières, service communication ville de Tarbes
Imprimé sous les presses de l'imprimerie des 3B
Les photographies réalisées par les studios Alpy - Tarbes



Flâneries érudites

L'exposition « Vies et Visages » nous conduit à retrouver ou découvrir des noms et des destins qui forment cortège dans l'Histoire de Tarbes. Elle constitue une occasion unique et irremplaçable de plonger le plus grand nombre de Tarbaises et de Tarbais dans la fin du XVIII^e et dans le XIX^e siècle. Elle est un moment privilégié pour renouer avec une période charnière de notre pays, celle des soubresauts politiques, celle au cours de laquelle tous les régimes furent expérimentés, celle de l'émergence de bien des philosophies ou convictions qui font encore débat en ce début de XXI^e siècle.

L'Homme est de son Histoire comme d'une terre natale. Tous ses efforts pour s'en extraire sont vains. L'Histoire a-t-elle un Sens ? De quels déterminismes sommes-nous le fruit ? Pourquoi et comment cheminons-nous sur telle sente ou telle autre ? Ce n'est pas à nous, ici, de trancher ce qui fait le destin de l'humanité. Il reste que pour bien comprendre le monde dans lequel nous vivons, il est irremplaçable de connaître celui d'où nous venons.

L'Histoire, mais aussi les histoires. Et ce n'est pas ici seulement affaire de caractères d'imprimerie, minuscules ou capitales, grand « H » ou petit « h ». Les destinées des peuples, des nations et des cités sont aussi et surtout celles des femmes et des hommes qui les forment. Le passé est pétri de cette pâte là, la plus noble qui soit. C'est avec tout cela que cette remarquable exposition nous invite à renouer.

Le flâneur connaît ces noms : Péré, Brauhauban, Dembarrère, Daléas, Figarol, Lagarrigue, Jubinal, Massey, Ledormeur ou Latil. Ils font partie de la toponymie de Tarbes. Laurent Tailhade, Théophile Gautier, Henri Borde, Bertrand Barère ou Achille Fould nous sont familiers pour de multiples raisons. Derrière ces évocations, des vies et des destins parfois que les Tarbais vont pouvoir parcourir comme s'ils se promenaient dans les ruelles de la mémoire de notre ville. Ce n'est pas ici se baguenauder, se promener sans but précis, en perdant son temps. Il s'agit au contraire d'une flânerie dont nous reviendrons tous plus érudits sur l'Histoire de Tarbes et de ses personnages illustres, donc encore plus proches de notre ville.

Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à organiser cette exposition soient remerciés pour l'éminent service qu'ils rendent ainsi à la préservation et à l'illustration du patrimoine historique de Tarbes.



Gérard Trémège
Maire de Tarbes

Préface

La publication de ce catalogue sur *Vies et visages tarbais aux XVIII^e et XIX^e siècles* constitue un événement culturel important. Jamais, en effet, jusqu'à présent, n'avait été rassemblée une telle masse de documents iconographiques, et n'avait été élaborée une telle quantité de notices biographiques individuelles et familiales sur des personnes ayant vécu à Tarbes depuis le XVIII^e siècle.

Le mérite de la petite équipe animée par Monique Certiat est, au moins, double, puisqu'elle a procédé à deux types d'investigations bien distincts. En un premier temps, elle a effectué la recherche et la collecte de plus de 70 portraits émanants de collections publiques et, en grande partie, privées ; ce qui représente un véritable exploit lorsque l'on connaît la discrétion et les réticences légitimes des détenteurs de ces trésors familiaux à s'en déposséder même quelques semaines. En un second temps, l'équipe a conduit des recherches généalogiques et historiques sur les familles et les personnalités portraiturées ; un travail de Bénédictin, long et ingrat, ayant nécessité la consultation d'une masse de documents dispersés et variés (registres d'état-civil, actes notariés, archives de l'enregistrement...) ainsi que d'une multitude d'articles et d'ouvrages.

Le résultat de cette mobilisation de l'équipe des Archives municipales se révèle, à la seule lecture de ce catalogue, d'un grand intérêt. Voilà, mise à la portée de tous, une véritable « banque de données » sur l'élite sociale d'une petite ville de province.

Certes, nos connaissances sur le sujet n'étaient pas nulles. Nous avons déjà une idée générale des caractères distinctifs de la bourgeoisie haut-pyrénéenne pour le XIX^e siècle. Nous savions, par exemple, grâce à la seule étude des listes censitaires que cette bourgeoisie était numériquement réduite, bien en deçà de la moyenne nationale ; qu'elle était surtout concentrée dans l'arrondissement de Tarbes, notamment dans les cantons de Tarbes-Nord et Tarbes-Sud (168 électeurs sur 688 en 1846) ; et que ses fortunes étaient médiocres au point que l'on ne puisse parler à son sujet – hormis quelques exceptions – que de « petite » bourgeoisie. Parmi elle, les industriels et les commerçants étaient tout à fait minoritaires, le noyau essentiel étant formé par les « propriétaires » et, surtout – véritable originalité de la région – par les « fonctionnaires », en particulier, ceux de la Justice (juges de paix, juges au tribunal civil, conseillers à la Cour royale de Pau, greffiers...) et des Finances (Enregistrement, Impôts...).

Mais, une fois égrenées ces sèches statistiques, nous ignorions presque tout de ces dynasties bourgeoises qui, durant deux siècles, avaient assuré à Tarbes, comme dans le reste de la France, la direction de la vie économique, administrative, politique et culturelle. Grâce à la présente publication, nous disposons désormais, pour plusieurs dizaines de familles et d'individus, d'une mine de renseignements et de réflexions. A leur sujet, rien, ou presque, ne nous est plus caché : la fortune, le niveau de culture, le rôle politique, les stratégies

matrimoniales et familiales, ainsi qu'un élément essentiel dans la région, les liens de solidarité et de clientèle. Du point de vue de la mobilité sociale, nous constatons que les professions les plus « porteuses » sont ici celles de notaire et d'avocat. Elles permettent aux Daléas, aux Ganderatz, aux Darrieux, aux Barère, aux Cazenavette, aux Dembarrère, aux Dastugue... de très belles envolées sociales. L'esprit particulièrement procédurier des Bigourdans assure leur fortune. On observe d'autres intéressantes trajectoires dans des familles de médecins (comme les Balencie, les Duplan ou les Figarol) ou de militaires. Il n'est pas rare, non plus, de voir se distinguer des enfants d'artisans comme Placide Massey ou François Latil, fils de cordonnier, Jean-Jacques Latour, fils de menuisier ou Raymond Lagarrigue, fils d'imprimeur.

Ces différentes notices ont également le mérite de dépeindre ces élites dans leur réalité. Parfois, elles apparaissent sous les traits d'impitoyables affairistes, comme Jean-François Darrieux, l'héritier du vicomte Péré ; ou d'insatiables ambitieux capables de marier leurs enfants dans le seul souci de conforter leurs positions. On peut imaginer aussi, un peu, ce qui se passe lorsque les portes et les volets de la Rue-Longue ou de la Rue des Grands-Fossés sont fermés ; ainsi nous apprend-t-on, que le Comte Péré a tenu à doter richement la fille d'un couple de domestiques. On retrouve chez ces petits bourgeois tarbais ce souci de paraître qui est l'un des traits distinctifs, et qui les entraîne, par exemple, à quitter leurs quartiers d'origine pour d'autres plus huppés ou plus à la mode.

Tous, à l'évidence, sont soucieux de tisser des liens de sociabilité et de solidarité entre eux. La Franc-maçonnerie accueille Bertrand Barère, le Comte Péré, Artiguenave, Jean-Pierre Daléas, Pierre de Ganderatz, Raymond Lagarrigue... Ce dernier fonde le Jockey Club ; François Deluc, le Cercle Industriel. D'autres s'investissent dans le Cercle Littéraire. Politiquement, ils sont toujours au premier rang avant 1848, du fait de leur seule fortune, mais ils se maintiennent sans problème après le vote du suffrage universel ; ils raflent toutes les fonctions nationales, départementales, municipales et s'efforcent d'imposer leur progéniture pour leur succéder. Idéologiquement, ils servent tous les régimes : la Monarchie, la Révolution, l'Empire, mais aussi la République.

Bien entendu, ce « catalogue » n'est nullement exhaustif. Il y a de grands et nombreux absents dans cette galerie des notables tarbais puisque leur présence ne tient qu'au seul hasard de la collecte des portraits. D'autres entreprises du même type permettront peut-être, un jour, de faire revivre les Clarac, Fouchou, Latapie, Dencausse, Mérilhon ou de Palaminy. Mais, soyons raisonnable. En son état actuel, même partielle, cette recherche constitue, d'ores et déjà, une avancée exemplaire dans la connaissance de la société bigourdane d'autrefois.

Jean-François Soulet,
Professeur d'histoire contemporaine
à l'Université de Toulouse-Le Mirail

Introduction

Cet ouvrage est l'aboutissement d'une conjonction entre traces iconographiques et traces biographiques ou historiques. Il est le résultat d'une recherche où les matériaux, portraits peints, documents ou témoignages oraux associent collections publiques et privées. Dépendant des sources, cet ensemble pourrait paraître assez hétéroclite, pourtant, comme au hasard des rencontres amicales, se sont échafaudées des constructions naturelles, familles de sang ou familles socioprofessionnelles entre lesquelles existent de nombreuses passerelles.

Réunis sur nos cimaises par le hasard des sources, ces hommes et ces femmes se sont pourtant, en leur temps, rencontrés ou fréquentés. On peut le supposer puisque Tarbes est encore une petite bourgade et qu'il s'agit de l'élite. Mais le croisement et la confrontation des multiples et divers documents viennent le confirmer. La rencontre avec les personnages célèbres a déclenché une recherche historiographique de laquelle a été extrait plutôt ce qui a trait au caractère, à la personnalité, jugeant que l'action était suffisamment connue. Mais en n'abandonnant pas une recherche plus approfondie pour rajouter une information jusqu'alors inédite. La fortune nous a souvent souri. Ceux qui sont encore présents dans notre mémoire dont le visage était jusqu'alors ignoré et ceux qui sont aujourd'hui dans l'ombre mais qui furent des figures locales à leur époque, nous fournissent des pistes. En effet ils ont laissé leur empreinte au détour d'une peinture, d'une action

publique ou plus simplement privée. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là de l'élite. Les « petits » se fondant dans la masse, ne laissent pas ou très peu de traces individuelles. Ici l'image d'un « inconnu » a autant de valeur que le portrait de Bertrand Barère. Là c'est une histoire au plus près du terrain exhumant les détails infinis issus des documents d'archives privées et d'archives publiques, lettres, procès, comptes, actes notariés, etc. Cette démarche s'approche d'une certaine vérité, celle du quotidien, un autre niveau de la recherche historique.

L'histoire nous laisse souvent dans l'incertitude d'un individu. La réunion du portrait et de la biographie donne à comprendre autant qu'à voir.

Dans le portrait, le peintre tend à amalgamer la matière picturale et la matière humaine. Heureusement la limite des sources et les époques circonscrites nous offrent des personnages du XVIIIe, période où le pinceau est autorisé à libérer l'expression et des personnages du XIXe où le visage gagne en subjectivité. Nous laisserons à quelques photographies le soin de dérober l'expression de deux bourgeois tarbais. Signe de progrès, elle vulgarise le portrait. Très liée à la peinture, à la jonction de son développement, la photographie est parfois aquarellée, associant valeur artistique et réalisme. La biographie est pluridisciplinaire, elle est riche dans le sens où tout destin personnel doit aux conditions de son époque et donc, ce qu'il peut en révéler. Mais elle a ses limites ; souvent un petit fait, un mot, une

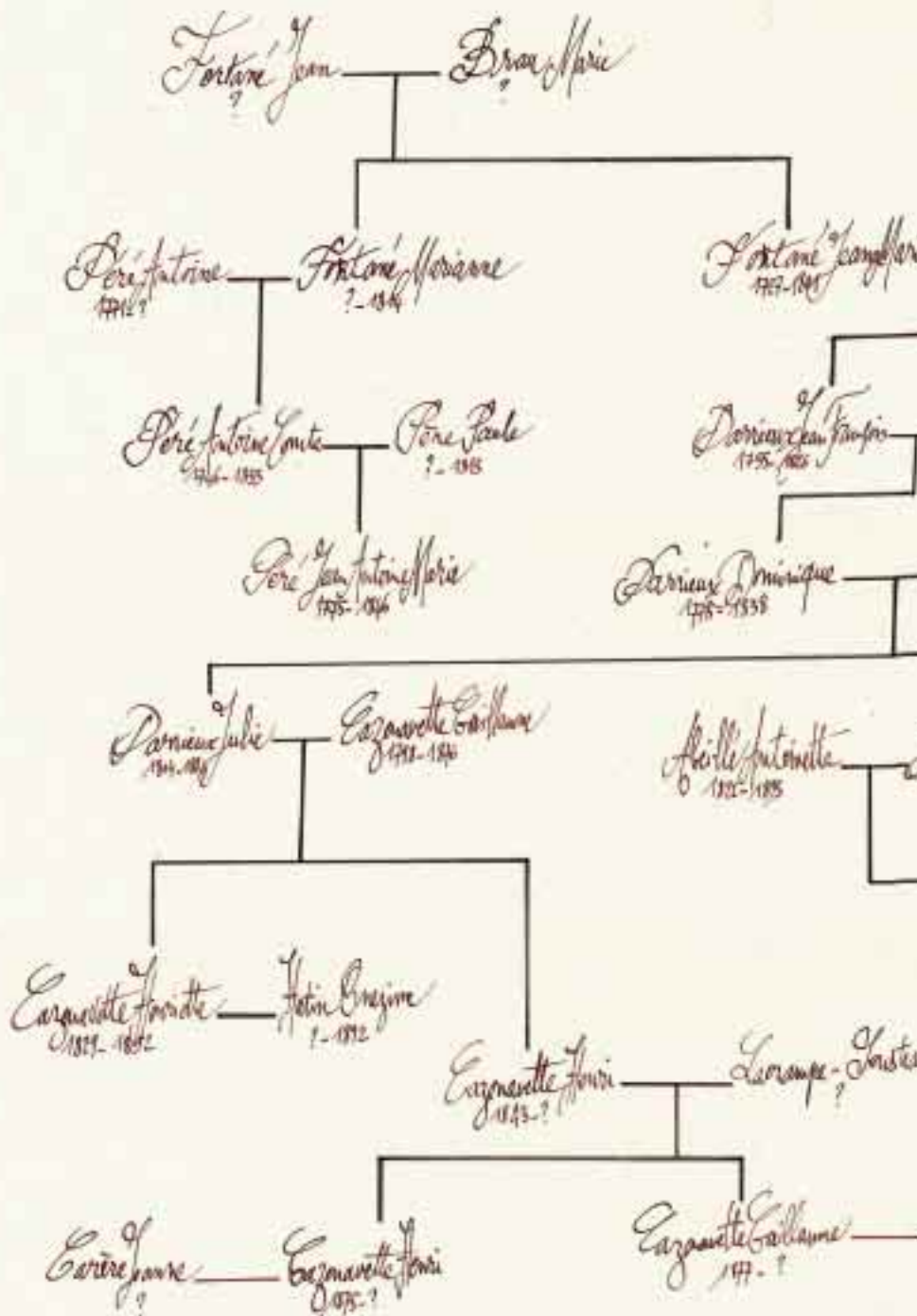
plaisanterie montrent mieux le caractère que des actes. Dans la plupart des cas les témoignages restent muets sur ces choses. Il est tentant d'écrire une histoire de vie cohérente soulignant la logique des faits. La réalité est plus confuse.

De là à raconter non seulement des histoires de vies mais encore des histoires de famille, il n'y a qu'un pas aisé à franchir. Bien vite se profile dans notre horizon un réseau de noms, de sangs, de biens ou de relations issus de quelques familles liées, croisées ou réunies et ce, sur un prolongement de deux siècles. Par le jeu des alliances, les femmes sont présentes, mais leur histoire demeure obscure, il ne nous reste plus que leur vie privée pour laquelle les sources sont succinctes, la vie et œuvre de leur famille et la lecture de leur portrait trop facilement subjective. Pourtant le demi sourire malicieux de Jean Figarol et la complexion « prudente et réservée » de Jeanne Marie Abbadie et le « regard pur et clair » de Joseph Duplan correspondent bien aux traces qu'ils ont laissées dans l'histoire.

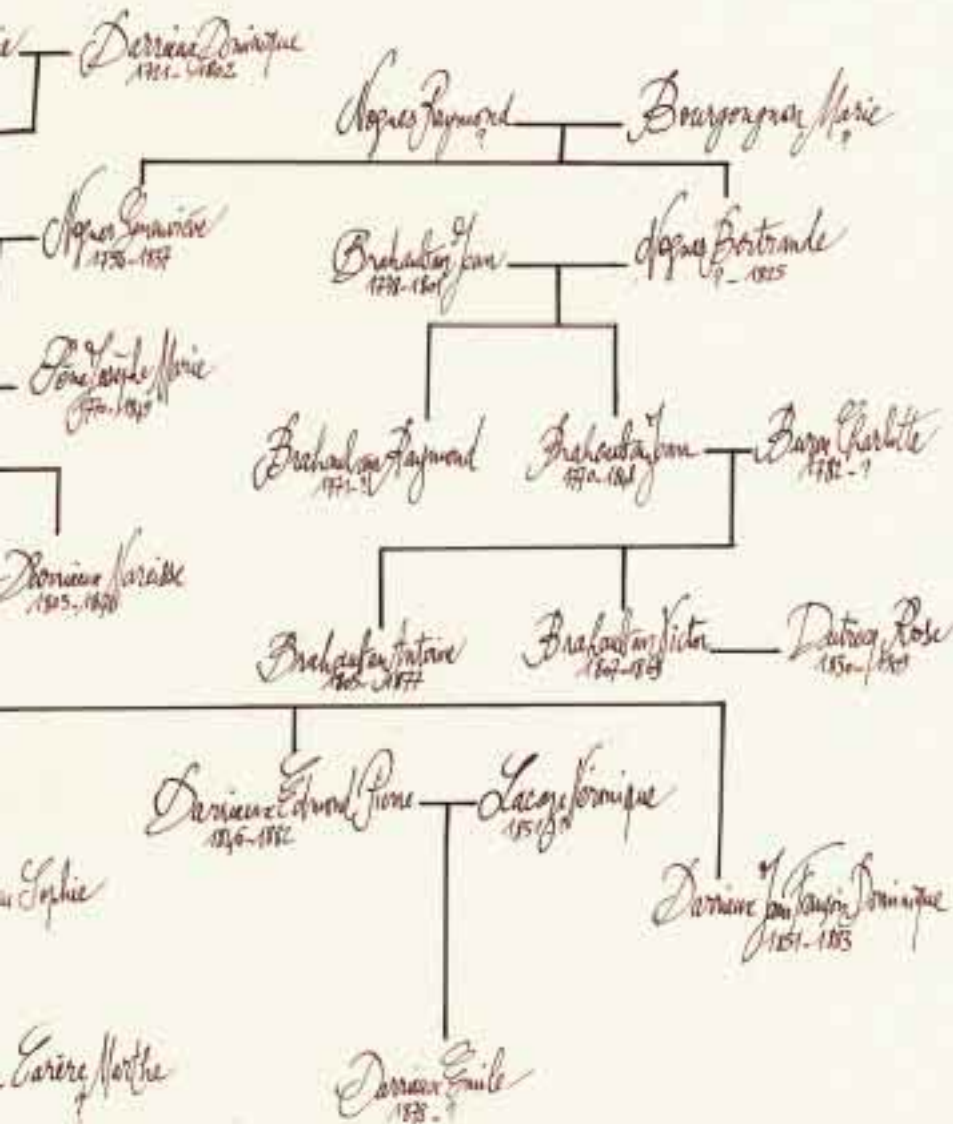
L'étude d'un échantillon restreint de familles ne peut aboutir à des conclusions globales sur la bourgeoisie tarbaise du XIXe siècle. Il n'en reste pas moins que chaque histoire est un témoignage de comportements, de traces, de destinées, d'existences aussi précieuses les unes que les autres, qu'il s'agisse d'hommes célèbres ou de personnalités beaucoup plus modestes car cela concerne la vie, tout simplement.



Alliances de la bourg



oisie de robe et du négoce



Pérennité d'une famille misee sur l'enfant unique

Antoine-François Péré - 1746-1835

Le 6 septembre 1746 naît à Arcizac-Adour le fils unique du notaire royal Antoyne Péré et Marianne Fortané son épouse. A l'origine il est destiné à une classique carrière de notaire de province. Mais l'ambition professionnelle et politique du comte Antoine-François Péré lui procurent une notoriété à l'échelon local puis national. Antoine-François grandit dans le paisible et retiré village d'Arcizac-Adour et étudie le droit. Mesurant 1,76 m, il a belle allure avec ses yeux bruns et son teint mat. Il choisit d'embrasser la carrière d'avocat et, le 14 février 1775, lors de son mariage à Salles-



Adour avec Paule Pène (1), il s'unit à une grande famille d'hommes de robe : Jean Pène son beau-père est juge de paix du district de Bernac-Debat et son beau-frère Jean est également avocat. Ses témoins ne sont autres que Jean-Jacques Decamps et Dominique Dintrans, deux grands juristes tarbais. Le jeune couple s'établit à Tarbes au 16 rue Massey et donne naissance à Jean-Antoine-Marie en 1775, futur sous-Préfet d'Argelès. En 1782, Antoine-François Péré siège à la présidence de la loge maçonnique de Tarbes et compte Artiguenave, Daléas et Bertrand Barère parmi ses confrères (2). Lors du banquet de la Saint-Jean auquel il assiste, Jacques Barère chante un cantique louant l'amitié qui lie les membres de la loge (3). Cette amitié avec les Barère ne perdurera pas. La Révolution crée deux clans rivaux : le clan Barère-Dembarrère et le clan Fondeville auquel appartient le comte Péré s'affrontent sur le plan politique. Devenu procureur, Antoine-François prend activement part à la construction et à l'administration du département et fait partie des vingt-quatre membres qui rédigent le cahier des doléances. Il perd à l'élection des

représentants du peuple aux Etats Généraux face à Bertrand Barère et Dupont qui sont élus députés du Tiers Etat et commissaires des cahiers.

On décèle l'existence d'alliances puissantes dans le domaine politique mais aussi social : le comte Péré fait également partie du Cercle de Tarbes avec Artiguenave, Brauhauban, Cazenavette, Deville, Daléas, Duplan, Figarol et Lagarrigue entre autres. Son but est d'entretenir des relations sociales et d'amitié entre les divers membres et toute discussion politique ou religieuse est interdite (4). En février 1790, il débute modestement sa longue carrière politique : officier et membre du bureau municipal de Tarbes. Il donne sa démission à l'administration municipale en 1791 afin de remplir au mieux ses nouvelles fonctions de président du Directoire du département. Le comte remplit sa tâche avec une réputation de zèle, d'engagement et d'honnêteté. En 1793, pourtant, durant la Terreur et alors président du tribunal criminel depuis 1791 qu'il gère avec Dominique Dintrans, le comte Péré est accusé de Girondisme par Pierre-Armand Dartigoeyte qui lui reproche d'avoir montré trop peu d'enthousiasme lors du vote de l'acte constitutionnel dans les assemblées de l'administration départementale. Sa faute n'a été que de vouloir discuter point par point les idées de cet acte. Il est arrêté et suspendu de ses fonctions, détenu à la maison des Carmes. Il sera libéré par Monestier le 29 octobre 1794. En septembre 1796, conscient de l'importance de l'éducation, le comte Péré alors membre du jury d'instruction publique, appelle les professeurs du département à enseigner à Tarbes. Il contribue ainsi à créer l'Ecole Centrale. Au conseil des Anciens le 25 germinal an V, il prend sa revanche sur Bertrand Barère car il est élu député des Hautes-Pyrénées par soixante-dix-sept voix pour cent trois votants. Secrétaire du conseil, il lutte contre l'action en récession, les protecteurs des déserteurs, l'arbitrage forcé, les salaires des juges et les frais de procédures, le nouveau système monétaire et la mauvaise gestion des stations thermales. Sur ce terrain, il s'oppose fortement aux actions du préfet Bernard Lannes en l'an VIII, soupçonné de favoriser les Brauhauban et sera à l'origine de son renvoi (5). Réputé pour sa modération, son zèle pour autrui et son désintéressement, le comte Péré gagne la confiance publique. Homme de cœur, le sénateur Péré intervient auprès du gouvernement pour débloquer des crédits afin de payer les nourrices des orphelins et institue l'octroi à Tarbes dont les revenus sont destinés également aux hospices tarbais.

Ne se montrant pas hostile au coup d'état du 18 brumaire, il est nommé par Bonaparte sénateur conservateur représentant des Hautes-Pyrénées le 4 nivôse an VIII. De plus, il est décoré commandeur de la Légion d'honneur en 1804 comme tous les autres sénateurs. Son soutien à Bonaparte lui vaut le titre de comte de l'Empire Français en tant que sénateur le 26 avril 1808. Au décès de sa mère en janvier 1814 (6), il habite Paris au 32 rue Cassette sur le Faubourg Saint-Germain mais conserve ses grandes propriétés à Tarbes. Sous l'Empire, le comte Péré, membre du clan Fondeville (7) alors président du conseil général avec Sales-Hys, Fournier de Saint-Lary et Chazal, est à nouveau opposé au clan Barère-Dembarrère (8), ravivant la vieille hostilité lors de la Constituante. Le 14 juin 1814, une ordonnance royale le nomme à la Chambre des Pairs où il siège jusqu'à sa mort le 9 janvier 1835. A

Tarbes, il ne reste que peu de souvenirs du comte Péré : dans les années 1980, l'Association des Palmes Académiques crée le prix littéraire Péré à la mémoire du grand homme. Aujourd'hui, seul reste le vague souvenir des Bains-Péré acquis par son fils et son portrait peint (9) par sa petite nièce Henriette Cazenavette (10).

(1) Née en 1743 à Salles-Adour ; décédée en 1813 à Tarbes.

(2) GAZZANIGA Jean-Louis, *Histoire des Avocats*, Imprimerie Péré, Bagnères-de-Bigorre, 1996, pp.88-89.

(3) FRANCEZ J., *La Loge « La Paix » de Tarbes*, Lesbordes, Tarbes, 1936, p.35.

(4) A.M.T., série I.

(5) COUMETOU (docteur), « *Le Comte Péré, Sénateur et Pair de France* », B.S.A., Imprimerie de Bigorre, Tarbes, 1971-73, p.37.

(6) A.D.H.P., 3Q 3557.

(7) Ancien maire de Tarbes et ancien administrateur du département.

(8) COUMETOU (docteur), « *Le Comte Péré, Sénateur et Pair de France* », B.S.A., Imprimerie de Bigorre, Tarbes, 1971-73, p. 39.

(9) Exposé dans le bureau de monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées.

(10) Voir l'article sur Henriette Cazenavette, épouse Hatin.

La famille Péré

La famille Péré n'a aucune origine noble malgré le titre de comte d'Empire qu'arbore Antoine-François. Ses parents, mariés à Arcizac-Adour, où son père possède un office notarial de 1753 à 1770, font partie des familles aisées et respectables de la vallée de Bagnères-de-Bigorre comme le démontre leur contrat de mariage du 1^{er} février 1745 reçu chez Maître Bertrand Barère (1), où la dot est de 4 000 livres. Nombre d'indices attestent de la puissance des Péré : Antoine Péré « dit Glaudion », grand-père paternel du comte, s'allie à la riche famille Beauxis-Lagrange de Juillan en épousant Françoise le 26 décembre 1714 (2). De même, la situation de Jean Péré, né en 1695, grand-oncle du comte, prêtre à l'hôpital Saint-Blaise de Tarbes et prébendé de la Sède et de Saint-Jean, vient confirmer la position confortable de la famille Péré dans la bourgeoisie bigourdane au XVIII^e siècle. Jean Fortané, grand-père maternel du comte Péré, est un riche marchand qui marie ses filles avec stratégie. Sa fille Marianne est mariée au notaire Péré et sa fille Jeanne Marie épouse le notaire Darrieux de Tournay (3), unissant désormais les deux puissantes familles. Ces alliances multiplient la fortune des Péré qui atteint son apogée avec le comte ; mais son unique descendant légitime, le vicomte Jean-Antoine-Marie Péré sous-préfet d'Argelès, membre du conseil de la Caisse d'épargne et de la commission administrative de l'hospice de Tarbes, décède célibataire et sans descendance. Cependant, la tradition orale familiale conte une toute autre histoire : le comte Antoine-Péré aurait eu un fils illégitime avec Adélaïde d'Orléans (4) en l'an VII. L'enfant abandonné aurait été transporté à l'hospice civil de Tarbes où il aurait été adopté sept ans plus tard le 23 décembre 1829 par Jean Pène, avocat, frère de Paule Pène, épouse légitime du comte Péré (5). Paule Pène, unie au comte Péré à Salles Adour en 1775, participe à Tarbes à des œuvres de bienfaisance et fonde avec d'autres dames Figarol et Brauhauban, par décret royal du 5 mai 1810, la société maternelle. Sa mission

est d'offrir aux femmes enceintes démunies, un trousseau composé d'une layette, d'un berceau, de bons de viande, de sucre et de beurre (6). Veuf dès 1813, le comte Péré ne se remarie pas mais lègue en 1835 à sa supposée compagne Madame Reine Vouidière Deshaires domiciliée à Paris au 12, rond point des Champs-Élysées une rente annuelle et viagère de 1200 F au capital de 12 000 F (7).

On relève par ailleurs que les Péré, père et fils, redoublent d'attention pour Antoinette Abeilhé, fille de leurs domestiques Bernard Abeilhé et Thérèse Tryn. Le comte Péré lui offre à sa mort 1 000 F (8). Notons que le père d'Antoinette n'obtient que les hardes du comte. Leur protection va jusqu'à l'intégration officielle d'Antoinette à la famille Péré en 1846 lors de son mariage avec Jean François Narcisse Darrieux, petit neveu du comte, membre de la grande famille de notaires de Tournay. Le vicomte Péré institue Narcisse son héritier et lui lègue toute sa fortune constituée de biens à Tarbes et Bénac évalués à 120 500 F dont les Bains-Péré. Il lègue sa maison familiale située à Arcizac-Adour et ses terres de Saint-Martin, Bernac-Debat et Vielle-Adour qui en dépendent, évalués à 44 220 F, à Antoinette Abeilhé. Sa mère, Thérèse Tryn obtient une rente annuelle de 400 F dans le cas où celle-ci n'habiterait plus avec sa fille. Il lègue aux frères d'Antoinette, François et Paul Abeilhé, l'établissement de gazogène situé Petite-rue de-Vic qu'il a fondé et alors exploité par François (9), Paul étant chancelier du consulat de France à Panama en 1867 (10) et membre de la loge franc-maçonnique des Amis de la Patrie. Les Bains-Péré sont eux légués à Narcisse Darrieux ; Antoinette son épouse les gère après son décès (11).

(1) A.D.H.P., 3E/ 23, notaire à Barbazan-Debat, grand-père du conventionnel.

(2) A.D.H.P., 3E/ 17, minutes Daquo.

(3) Voir l'article sur la famille Darrieux.

(4) Née en 1777 ; décédée en 1847.

(5) A.D. des Pyrénées Atlantiques, arrêt de la cour royale de Pau, jugement d'adoption, E. Vignancour, 1829.

(6) A.M.T., série Q.

(7) A.D.H.P., 3Q 3572, n°363.

(8) A.D.H.P., 3E/27, minutes Daléas, 23 janvier 1835.

(9) A.D.H.P., 3Q 3580, n°213-214.

(10) A.D.H.P., 3E/ 26, minutes Deville, procuration, 1876.

(11) Bains publics situés près de l'actuelle rue des Bains-Péré, en activité d'environ 1840 à la deuxième moitié du XX^e siècle.

Prédominance de la famille Darrieux sur les Pays de l'Arros

Marie Josèphe Pène - 1770-1849

« J oséphine » est la fille de Joseph Pène et de Jeanne Lay d'Anères. Elle épouse le notaire royal Dominique Darrieux de Tournay en l'an VI. Leur contrat de mariage du 18 pluviôse révèle que Josèphe, dotée de 9 500 livres, a bien plus de biens que son futur époux (1). Sa fortune confortable lui vient de sa tante Catherine Lay dont elle hérite de trois immeubles évalués à 10 500 F. Cet argent fructifie car sa fortune est estimée à 40 000 F au moment des contrats de mariage de ses trois filles aînées vers les années 1830 (2). A son décès, ses enfants se partagent des terres à Tournay et Poumarous évaluées à 21 000 F (3). L'inventaire mobilier de sa succession dévoile l'aisance de la famille, les cinq héritiers Marie épouse Ducuron-Fittau, Cécile épouse Lagleize, Julie épouse Cazenavette, Narcisse Darrieux et Catherine épouse Bernissau, se partagent *argenterie, pièces d'or, montre en or et autres bijoux et autres meubles de bois précieux* (4).



(1) Archives privées, contrat de mariage du 18 pluviôse an VI.

(2) Archives privées, sentence arbitrale relative à la succession de Dominique Darrieux, 23 avril 1840.

(3) A.D.H.P., 3Q 4213.

(4) Archives privées, inventaire du mobilier, 31 mai 1849.

Dominique Darrieux - 1778-1838

Dominique Darrieux n'a jamais vécu à Tarbes. Il est natif de Tournay, fils de Jean François Darrieux et de Geneviève Noguès. Il étudie le droit en 1804 puis est soldat à Saint-Jean-Pied-de-Port. Il revient à Tournay exercer la profession d'avocat et de notaire de 1812 à 1834, conformément à la tradition familiale, puis finit sa carrière juge de paix du canton de Tournay. L'influence des Darrieux est perceptible même au sein de la famille et Dominique semble être sous la coupe de son père qui fait pression sur lui et le manipule (1). Dominique ne semble pas avoir beaucoup



de biens avant son mariage. Il possède six immeubles évalués à 4000 F (2) et apporte 5000 F au ménage dans son contrat de mariage en l'an VI. Il emprunte de grosses sommes d'argent à Charles Colomès de Juillan pour accroître ses biens immeubles et à son beau-frère François Pène d'Anères (3). Sa fortune fructifie durant son mariage avec Josèphe Pène : treize immeubles sont achetés en commun pour 26 000 F. La famille Sastourné de Campan lui prête 4 000 F pour doter sa fille Marie Dominiquette qui épouse l'inspecteur de l'Enregistrement Pierre Ducuron-Fittau le 4 avril 1835. Dominique dote chacune de ses filles très généreusement avec 15 000 F pour Cécile et 12 000 F pour Julie, mais s'endette, n'ayant aucun bien au moment des contrats de mariage de ses trois filles aînées. Sa succession crée des conflits entre ses enfants qui, après résorption de ses dettes, n'héritent que de 5 000 F chacun. Son épouse déclare que « Dominique était criblé de dettes, qu'il n'a pas réussi à rembourser même en vendant des terres et son étude » (4).

(1) Voir l'article sur la famille Darrieux.

(2) Archives privées, état des biens de Josèphe Pène.

(3) Archives privées, bordereau de créances, 1829.

(4) Archives privées, sentence arbitrale relative à la succession Darrieux, 23 avril 1840.

Jean-François Narcisse Darrieux - 1805-1871

Fils du notaire Dominique Darrieux et de Josèphe Pène de Tournay, Jean-François Narcisse Darrieux, avocat, est le premier des Darrieux à vivre à Tarbes. Il est héritier du vicomte Péré dont il épouse la femme de chambre (1). L'acquisition de tous ces biens immeubles font de lui un des plus grands propriétaires fonciers de Tarbes. Entre 1847 et 1864, il cède ou vend à la ville de Tarbes de nombreuses pièces de terre pour la création de nouvelles rues. Il presse le conseil municipal d'accepter ses propositions sous peine de les vendre à des particuliers. Ces transactions donnent lieu à de nombreux débats, contentieux et même procès entre les deux parties, car Narcisse Darrieux cherche à tirer profit de sa position avantageuse de vendeur en imposant ses conditions au conseil municipal. Des rues sont donc percées, mais elles tardent à être habitées. Darrieux s'attire la jalousie et l'animosité de l'assemblée municipale exprimées par le Docteur Vignes en ces termes le 28 avril 1864 : « Vous savez par l'expérience de tous les jours combien est grande et irrésistible la pression que les intérêts privés exercent sur le conseil » (2). Dans un pamphlet écrit à l'occasion des élections municipales d'août 1870 auxquelles Darrieux est candidat sur la liste de Deville, on lui reproche « ces rues sans habitants et sans maisons qui lui fermeront le chemin du Conseil » (3). Le pamphlétaire anonyme voit juste puisqu'il n'est pas élu, n'obtenant que 466 voix, la majorité étant à 947. Mais son amitié avec Emile Deville, avec qui il milite au sein du Cercle démocratique de Tarbes pour la diffusion des valeurs de la République (4), lui vaut d'être tout de même nommé, à la chute de l'Empire, au conseil municipal provisoire de Tarbes présidé par son allié Deville d'octobre 1870 au 10 février 1871. Ce dernier lui témoignera son soutien dans une délibération du 5 juin 1875 (5) où il affirmera qu'il existait « une certaine animosité, une certaine passion contre Darrieux » et que Darrieux souhaitait simplement l'embellissement de la ville (6). Par ailleurs, Narcisse possède des qualités de cœur et fait des dons généreux au bureau de bienfaisance de Tarbes (7). Il s'éteint en 1871, laissant pour seul héritier Edmond (8).



(1) Voir l'article sur la famille Péré.

(2) A.M.T., série D.

(3) A.M.T., série K.

(4) A.M.T., série I ; il est président de ce cercle le 29 avril 1850.

(5) A.M.T., série Q.

(6) Voir l'article sur Lucien Théophile Figarol.

(7) A.M.T., série D.

(8) A.D.H.P., 3Q 3050 et voir aussi l'article sur la famille Darrieux.

La famille Darrieux

Cette famille de marchands originaires de Samatan dans le Gers, s'implante à Tournay vers 1610 lors du mariage de Jean Darrieux avec Marguerite de Bruzault (1). Son descendant Jean Darrieux, époux de Françoise Morère, est le premier notaire royal de la famille de 1744 à 1760. Son fils Dominique Darrieux, né en 1721 à Tournay, est greffier aux sièges de la justice seigneuriale de Bordes et Bonnemazon et de la Baronnie de Spou, procureur fiscal de la baronnie de Lanespède (2). Egalement notaire royal de 1750 à 1802, il occupe de hautes fonctions : il est élu juge de paix du canton de Tournay. Parallèlement, il est nommé administrateur du district de la Plaine de 1790 à 1792 comme étant le plus digne de la confiance publique et membre du conseil général en 1793 et 1800 (3). Il épouse Jeanne Marie Fortané, fille de marchand (4) le 21 juin 1752 à Tournay. Elle lui donne cinq enfants dont Marguerite en 1757, future épouse du notaire Jean-François Tramezaïgues et Jean-François en 1755.

Jean-François Darrieux est un personnage excessif voire dangereux, avide de notoriété et prêt à tout pour acquérir du pouvoir. Son père Dominique lui reproche son attitude débauchée et va jusqu'à même le faire déclarer « prodigue » en l'an III. Jean-François remplit pourtant de hautes fonctions à Tournay : il est avocat, juge de paix en 1794 et 1798, maire de Tournay de 1790 à 1793, administrateur du district, puis à nouveau maire de Tournay puis enfin notaire de 1802 à 1812. C'est durant sa charge municipale que Jean-François s'illustre en faisant preuve d'une malhonnêteté flagrante. Lors de l'épuration du district de la Plaine, Monestier propose la candidature de Darrieux, mais les membres de l'administration du district de Tarbes qui se méfient de lui, demandent à la commune de Tournay de fournir des renseignements sur sa conduite morale et politique. Claude Bagnères, juge de paix et alors maire de Tournay, dénonce dans une violente diatribe du 8 prairial an III, l'attitude de l'ancien maire Darrieux et répond que « l'intrigue et la cabale ont été l'arme la plus puissante de Darrieux pour parvenir aux places que son insatiable ambition lui faisait convoiter » et que Darrieux « a été promu à la mairie par un parti qu'il s'était formé à force de prodigalités. Le peuple ne l'a pas non plus nommé administrateur puisqu'il n'a pas été consulté. C'est Monestier qui l'a nommé sous Robespierre et le peuple est trop las de son règne ». Le 15 septembre 1793, une société populaire est établie à Tournay afin de propager l'esprit public et surveiller l'exécution des lois. Le maire Jean-François Darrieux voit en cette société une rivale et use de tous les stratèges pour la dissoudre : « il y souffle l'esprit de division, la méprise, l'avilissement, la calomnie auprès du comité révolutionnaire de Tarbes. Il parvient à ses fins et en forme une nouvelle à sa guise où il maîtrise les opinions, viole les Droits de l'Homme et protège les fripons, les imposteurs, les dénonciateurs acharnés et les buveurs de sang » (5). Dans l'exercice de sa charge municipale, il est porté par le même esprit de domination qui le dirige dans la société populaire. Il manipule les opinions et ses opposants sont réprimés sévèrement. Jean-François considère que la probité est un

mobile pour la réclusion et il remplit les maisons d'arrêt des personnes dont il jalouse les vertus. Il se livre à une vengeance sans pitié : Pierre Robert, gendre de Geneviève Serres, fut entendu comme témoin dans une procédure contre Darrieux qui le conduisit en prison à Tarbes le 30 floréal an III (6). Darrieux possède des appuis puissants et sa détention ne dure que vingt-quatre heures, protégé par le comité de surveillance et par Monestier lui-même à qui il rend service. Darrieux fait taire les accusations contre Monestier de la marchande de poulets Geneviève Serres, belle-mère de Robert en chargeant son fils Dominique Darrieux de la dénoncer et incarcérer pour fraude de la loi maximum. Grâce à cette habile manœuvre, Darrieux réussit à se venger de Pierre Robert et à s'attirer les faveurs de Monestier. Sans l'intervention de Jean-François, la réputation du Représentant aurait pu être gravement ternie et sa position compromise. En effet, les accusations de la citoyenne Serres portées contre Monestier sont graves : il lui aurait permis de lui vendre une paire de poulets 24 sols négligeant le quota autorisé par la loi (7). Malgré toutes ces preuves évidentes de perversion, Monestier ne tient pas compte des recommandations de l'assemblée municipale de Tournay et nomme Darrieux administrateur du district de Tarbes en 1794. Jean François Darrieux répond à ces accusations « que le ciel n'est pas plus pur que le fond de mon cœur » et que « pendant mon exercice, nulle violation de la loi, nul acte arbitraire, nulle provocation séditieuse, nul cri de sang, nulle proscription, nulle persécution n'ont souillé ma conduite ». Dans la bouche de cet homme, ces mots prennent une toute autre dimension lorsqu'on sait qu'il a été un des agents actifs de Monestier durant la Terreur et qu'il n'a pas hésité aussi à faire incarcérer son beau-frère François Tramezaïgues, notaire respectable et très apprécié, époux de sa sœur Marguerite.

Son fils Dominique (8), lui succède dans ses fonctions de juge de paix et notaire à Tournay mais bénéficie d'une meilleure réputation. Dominique ne transmet pas à son fils Narcisse Darrieux son office notarial mais le cède à son gendre Guillaume Cazenavette, époux de sa fille Julie et ce, durant quatre ans. L'étude notariale reste dans la famille puisque Jean-Etienne-Théodore Denagiscarde, cousin des Darrieux, la reprend par la suite. La famille Darrieux s'implante et fait souche à Tarbes au milieu du XIX^e siècle avec Narcisse (9), avocat, qui a deux fils, Edmond en 1846 et Jean François en 1852. Edmond est avocat et vit au 9 rue Massey avec la montévidéenne Véronique Lacaze qu'il a épousée en 1871. Veuf dès février 1875, Edmond va prendre part activement à la vie politique de la cité. Il remplit les fonctions d'adjoint au maire sous le mandat d'Antoine Brauhauban du 1^{er} mai 1875 jusqu'au 26 juin 1876, date à laquelle il sera remplacé par Ducasse. Il réapparaît au conseil municipal, élu le 24 août 1879, puis dans le suivant, installé le 23 février 1881 où il est à nouveau l'adjoint du maire Molard et préside de nombreuses fois le conseil municipal en l'absence du maire. Il est également membre du bureau de bienfaisance de Tarbes en 1879 et 1880 (10). Le 7 mai 1882, alors que la crise municipale est à son paroxysme, déclenchée par la parution d'un article dans la « Nouvelle République des Hautes-Pyrénées » du 14 avril accusant certains conseillers de malhonnêteté, Edmond Darrieux est excusé de son absence à la séance

du conseil municipal pour raison de santé. Il s'éteindra sans postérité le 11 décembre 1882 à l'âge de trente-six ans. Son frère Jean-François, étudiant en médecine à Paris puis rentier à Tarbes, a un fils : Jean Emile, en 1877, à Paris de Mathilde Sarrabezolles. Il décède un an après son frère en 1883, laissant un orphelin désormais élevé par sa grand-mère Antoinette Abeilhé (11).

(1) ABADIE Jacques (abbé), *Renso et Bastide ou le Vieux Tournay*, Baylac, 1904, p.106.

(2) RICAUD (abbé), *Les Représentants en mission*, Croharé, 1899, p.117.

(3) RICAUD (abbé), *Un régime qui commence*, Croharé, 1911, p. 202.

(4) Voir l'article sur la famille Péré.

(5) A.D.H.P., A3.

(6) Accusé pour ses propos favorables au retour à la monarchie « *qui gonflerait sa fortune* ».

(7) CARRERE (abbé), *Bordes un village bigourdan sous la Révolution*, Conseil Imprim, Tarbes, 1997.

(8) Voir l'article sur Dominique Darrieux.

(9) Voir l'article sur Narcisse Darrieux.

(10) A.M.T., série Q.

(11) A.M.T., série F et voir l'article sur la famille Péré.

Transmission des valeurs républicaines

Paule Marguerite Julie Darrieux - 1804-1884

Fille du notaire royal Dominique Darrieux de Tournay et de Joséphe Pène d'Anères, Julie épouse à Tournay en 1828 l'avocat Guillaume Cazenavette, fils d'instituteur, mais dont l'ambition professionnelle séduit les parents de Julie. Ce mariage nous éclaire sur les liens entre les puissantes familles Darrieux, Péré et Brauhauban. En effet, son parrain le vicomte Péré, fils du célèbre comte, assiste à son mariage (1). D'autre part, est également présent son oncle Raymond Brauhauban, receveur de l'enregistrement à Tournay (2). Sa dot de 12 000 F dont 2 000 F en pièces d'or et d'argent suppose une situation financière très confortable du couple Darrieux (3). Pourtant, son père est forcé d'emprunter

de l'argent. La somme provient en fait de sa mère Joséphe Pène et de sa grand-mère Geneviève Noguès dont Julie reçoit un quart des biens (4). Après son mariage,



Julie s'installe à Tarbes où officie son mari. Elle met au monde trois enfants : Henriette en 1829, Joséphine en 1830 et Jean-Baptiste Henri Hyacinthe en 1843, futur premier président de la cour d'appel de Limoges. Julie retourne vivre dans son village natal de Tournay où son mari exerce désormais la profession de notaire de 1837 à 1841 puis celle de juge de paix. En 1840, elle hérite après remboursement des dettes de son père, de 22 400 F de biens à Tournay et Poumarous provenant de sa grand-mère Geneviève Noguès (5), terres qu'elle lègue à son tour à ses trois enfants (6). Elle s'éteint à l'âge de quatre-vingts ans.

(1) Issus tous deux du couple Jean Fortané et Marie Brau de Cieutat mariés vers 1725, voir l'article sur la famille Péré.

(2) Issus tous deux du couple Raymond Noguès et Marie Bourgougnon de Tournay mariés le 31-01-1742.

(3) A.D.H.P., 3E/ 31, minutes Cazabat, 24-09-1828, n°247.

(4) Archives privées.

(5) Archives privées, sentence arbitrale relative à la succession Darrioux Dominique, 23 avril 1840.

(6) A.D.H.P., 3Q 4245.

Guillaume Cazenavette - 1798-1876

Guillaume est le fils du professeur Jean-Pierre Pays dit Cazenavette de Lias et de Jeanne Courtade d'Arcizac-Adour mariés à Tarbes le 29 pluviôse an II. C'est la profession du père de Guillaume qui implante la famille à Tarbes en 1793 (1). En effet, le comte Péré, soucieux de l'importance de l'instruction, incite les professeurs du département à venir enseigner à Tarbes (2). Ce contexte familial, propice au jeune Guillaume, lui permet de suivre les cours du collège de Tarbes. Brillant élève, il remporte de nombreux prix d'excellence. Il opte ensuite pour des études de droit, précurseur d'une grande lignée d'hommes de loi. Il commence sa carrière à Paris.



En 1826, de retour dans les Pyrénées, simple avoué, il épouse deux ans plus tard Julie Darrioux, fille du notaire et juge de Tournay ; cette union le propulse dans la petite bourgeoisie tarbaise et lui permet de s'allier avec les personnages influents de son temps. Guillaume concrétise cette ascension en intégrant le Cercle de Tarbes (3) où il fréquente le comte Péré, Jean Brauhauban et le républicain Emile Deville qu'il côtoie dès 1831 dans la garde nationale lors de sa nomination au grade de sous-lieutenant de la deuxième compagnie (4) et capitaine rapporteur du conseil de discipline (5). Guillaume achète en 1834 à Jean Brauhauban

une belle demeure rue du Bourg-Neuf pour 8 000 F (6), dont l'ancien propriétaire n'est autre que le comte Péré et s'installe dans le quartier mondain de Tarbes. Il habite plus tard rue des Grands-Fossés.

Avoué licencié en 1835, il est notaire à Tournay de novembre 1837 à septembre 1841, puis avocat à Tarbes dès 1843. Nommé juge suppléant en 1850, puis bâtonnier en 1856, il finit sa brillante carrière de juge de paix en 1871 dans le canton de Tournay (7). Secrétaire lors du dépouillement des votes des élections présidentielles de 1848 (8), il fait son entrée officielle en politique lors de sa nomination par décret du président de la République Louis-Napoléon Bonaparte comme adjoint municipal de Tarbes le 7 août 1852 (9) délégué à l'Etat civil et à l'instruction publique sous le mandat de Ferré. Membre du comité local d'instruction primaire de 1841 à 1850 (10) avec Dominique Artiguenave, le notaire Jean-Pierre Daléas et Victor Brauhauban, il est soucieux de la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles tarbaises. Membre du Cercle littéraire de Tarbes et de la Société académique à partir de 1853 avec Dominique Artiguenave, il perçoit l'éducation comme essentielle au développement des facultés intellectuelles des hommes et à la contribution de leur bien-être (11). Cette conception, propre à l'idéologie familiale transmise par son père, lui permet de défendre la Société académique contre ceux qui attaquent son bien-fondé. A Tournay, il est président du bureau des marguilliers et du conseil de fabrique (12). A son décès en 1876 à Tournay, il lègue peu de biens à ses trois enfants (13), et à son fils Henri, le goût de la justice et une passion pour la République.

(1) CANET Louis, « *Essai sur l'histoire du collège de Tarbes pendant la Révolution* », B.S.A., E. Croharé, Tarbes, 1900, tome IV, p.489.

(2) Voir l'article sur la famille Cazenavette.

(3) A.M.T., série I.

(4) A.M.T., série D.

(5) A.M.T., série H.

(6) A.D.H.P., 3Q 3285.

(7) A.D.H.P., 3U 107.

(8) A.M.T., série K.

(9) A.M.T., série D.

(10) *Annuaire statistiques départementaux 1841-1850*, J.M. Dossun, Bagnères-de-Bigorre, p. 214.

(11) CAZENAVETTE Guillaume, « *Rapport au nom de la commission chargée de rédiger un projet de règlement* », B.S.A., Telmon, Tarbes, 1853, p.3.

(12) Archives privées, 1864-1873.

(13) A.D.H.P., 3Q 4238.

Jeanne Dominiquette Henriette Cazenavette - 1829 -1892

Aînée de trois enfants, Henriette, fille de Guillaume Cazenavette et Julie Darrieux, grandit à Tarbes rue du Bourg-Neuf. Tout comme la majorité des jeunes filles de bonne famille de son époque, elle acquiert une solide éducation artistique et son choix se porte sur la peinture. Les six portraits de sa famille de la collection du musée Massey sont signés de sa main. Elle épouse en 1853 à Tarbes Onézime Hatin né en 1813 à Coulanges-la-Vineuse dans l'Yonne, capitaine au cinquième régiment des Chasseurs à cheval. Sa dot est considérable : 24 000 F sont constitués, dont 10 000 F offerts le jour des noces (1). Le couple reste très



peu de temps à Tarbes. Seule leur première enfant Julie Marie Henriette Hatin naît en 1855 chez son grand-père Guillaume Cazenavette au 77, rue des Grands-Fossés. La famille Hatin quitte Tarbes pour Saint-Laurent-de-Neste où naissent Guillaume, Luce et Louis. Onézime poursuit une brillante carrière de capitaine au cinquième régiment des Chasseurs et il est décoré de la Légion d'honneur en 1854 pour son courage lors des campagnes d'Afrique (2). Il finit sa carrière capitaine trésorier au neuvième régiment de cuirassiers en 1866 (3). Le couple s'éteint en janvier 1892 à six jours d'intervalle.

Tout comme les idées républicaines sont transmises de père en fils chez les hommes de la famille Cazenavette, il semble que ce soit un don pour la peinture qui se transmette chez les dames. Deux d'entre elles au moins après Henriette s'adonnent à l'art pictural : Jeanne Carrère (4), épouse de Henri Cazenavette, puis Louise Cazenavette (5), fille de Guillaume. Cette dernière connaît la célébrité, deux de ses œuvres sont exposées au ministère de la Justice et au ministère des Affaires Etrangères à Paris (6).

(1) A.D.H.P, 3E/27, minutes Daléas, 28 mars 1853.

(2) Archives de l'Armée, 4Yf 36803, dossier militaire d'Onézime Hatin.

(3) Archives de l'Armée, 4Yf 36803, dossier militaire d'Onézime Hatin.

(4) Née en 1879 à Tarbes ; décédée en 1970 à Tarbes.

(5) Née en 1908 à Tarbes ; décédée en 1998 à Pontoise.

(6) Voir le site <http://louise-caz.netliberte.org/biographie.htm>.

La famille Cazenavette

La famille Cazenavette a son berceau dans le petit village de Lias perché au dessus de Lourdes. Là-bas, cette famille est connue sous le nom de « Païs dit Cazenavette ». Cette appellation est tout à fait conforme au particularisme patronymique du Lavedan qui exige que le nom de famille soit obligatoirement suivi du nom attribué à chaque maison. La coutume impose que l'héritier de l'ensemble du patrimoine d'une famille composé des terres et de la maison, homme ou femme, souvent l'aîné de la fratrie, soit uni à un cadet non héritier constitué d'une dot. Le mariage de deux héritiers est proscrit afin de préserver le patrimoine de chaque famille. L'héritier apporte donc le nom de sa maison à son conjoint qui se voit parfois totalement dépourvu de son nom de famille. Ce phénomène s'illustre bien dans la famille Païs dit Cazenavette : Jean Païs cadet épouse l'héritière Françoise Cazenavette. Une génération plus tard, leur petit-fils Guillaume perd le nom de son grand-père et ne garde que le nom de maison. La famille se nomme désormais Cazenavette.

La famille Cazenavette de Lias est un bel exemple d'ascension progressive dans la hiérarchie sociale. Composée de laboureurs, d'un niveau déjà plus élevé que des simples journaliers ou brassiers, elle a une position respectable dans le village. Elle connaît son ascension dès les années 1770-1780 comptant déjà trois étudiants : Antoine et Baptiste, oncles de Guillaume et Jean-Pierre son père. Deux autres frères, Jean puis Antoine, remplissent même les fonctions municipales après la Révolution. Le père de Guillaume, professeur de grammaire au collège de Tarbes, est un républicain convaincu et passionné. Il enseigne les valeurs de la République à ses élèves (1) et à ses propres enfants. Son ami Jean Lasserre, secrétaire de la société populaire, désarmé comme terroriste le 2 floréal an III (2) est témoin à son mariage à Tarbes en 1794 avec Jeanne Courtade. Bernard, le frère aîné de Guillaume, est aussi professeur à Bagnères-de-Bigorre puis à Bordeaux. Ses autres frères les prêtres Baptiste, Guillaume et Antoine étudiant au séminaire (3) consacrent leur vie à la religion. Cette évolution est d'autant plus rapide dans les générations à venir. C'est Guillaume Cazenavette, qui grâce à son alliance avec la puissante famille Darrieux en 1828, accède à la petite bourgeoisie. Ses descendants poursuivent ses traces.

Son fils Henri (4) connaît une carrière exceptionnelle : élève brillant, il obtient comme son père une multitude de prix lors de sa scolarité au collège de Tarbes. Son diplôme obtenu en 1864, il est inscrit au conseil de l'ordre des avocats à Tarbes comme secrétaire (5). Son grand-père professeur lui ayant transmis sa passion pour la connaissance et l'instruction, il s'investit à son tour en faisant partie du conseil de surveillance de l'école normale de Tarbes, délégué cantonal pour l'instruction primaire. Pendant un an, il est conseiller de préfecture par intérim en 1870-71. Il a de lourdes responsabilités dans l'armée où il est délégué à la sous-intendance militaire à Tarbes et chef d'escadron de la batterie de l'artillerie départementale. Il quitte le département en juillet 1880 pour être avocat général à Nîmes. Les nombreux postes qu'il occupe révèlent son ambition professionnelle. Président de chambre à la cour d'appel

de Montpellier en 1886, il est ensuite procureur-général à Bastia en 1893, procureur général à Angers en 1895, et c'est en 1907 qu'il sera nommé premier président de la cour d'appel de Limoges (6). Chevalier en 1892, puis officier de la Légion d'honneur en 1909, on dit de lui qu'il a « l'allure d'un président de la République ». Républicain et membre du conseil municipal de Tarbes de 1875 à 1879 (7) sous le mandat d'Antoine Brauhauban avec le cousin de sa mère Edmond Darrieux (8), Deville et Alexandre Carrère, nombre de ses actes témoignent de ses idées radicalement républicaines. Au lendemain du 4 septembre 1870, il proclame la République à Tarbes et prend la direction des services municipaux en attendant leur organisation officielle dans le régime instauré. L'acte le plus symbolique est sans doute celui de l'union de ses deux fils Guillaume et Henri aux deux sœurs Marthe et Jeanne Carrère, filles du notaire Carrère dont il partage les idées politiques. Ses deux belles-filles sont également les descendantes de la famille Deville, nièces du célèbre Gabriel Deville, défenseur du socialisme naissant à Tarbes. Aux élections législatives de 1877 qui ont secoué le département, Henri milite au sein du comité Républicain pour le candidat républicain Martial Baile, ancien préfet (9), « pour faire échec aux intrigues monarchiques et à l'envahissement clérical » (10).

Son fils aîné Henri, né en 1875 à Tournay, est notaire au 29, rue Larrey à Tarbes et conseiller général en 1929 (11). Lieutenant de réserve, il s'exerce au tir à la société de tir des communes de France et de l'Algérie et il est membre de la ligue nationale aérienne. Durant la seconde guerre mondiale, il est commandant de la place de Tarbes. Convaincu de l'enjeu de l'instruction, il est membre du conseil d'administration du lycée Jean-Dupuy en 1931. Homme de lettres et mélomane, il est membre de la Société académique et du conseil d'administration de l'école de musique de Tarbes, où il côtoie Jean Lataste (12). Son frère Guillaume, plus ambitieux, quitte les Pyrénées pour la capitale où il est magistrat. Il subit cependant la rançon de la gloire en se retrouvant mêlé au scandale Stavisky, pris en photo malgré lui avec le célèbre escroc. Ce fut une période douloureuse pour toute la famille qui pousse Henri, le notaire Tarbais, à reprendre l'ancien nom de la famille Pays.

(1) A.M.T., R3.

(2) CANET Louis, « *Essai sur l'histoire du collège de Tarbes pendant la Révolution* », B.S.A., E. Croharé, Tarbes, 1900, tome IV, p.489.

(3) A.M.T., série K.

(4) Né en 1843 à Tarbes ; décédé en 1935 à Limoges.

(5) GAZZANIGA Jean-Louis, *Histoire des Avocats*, Imprimerie Péré, Bagnères-de-Bigorre, 1996, p.133.

(6) A.D.H.P., 2M 26.

(7) A.M.T., série D.

(8) Voir article sur la famille Darrieux.

(9) A.M.T., série K.

(10) Voir l'article sur le marquis de Breteuil.

(11) A.D.H.P., 3M 164.

(12) Voir l'article sur Jean Lataste.

Une cousine éloignée

Rose Anne Dutroq - 1830 -1909

Le nom de Dutroq n'évoque rien aux Tarbais mais associé à celui de Brauhauban, il prend une toute autre dimension. En effet, Rose Dutroq fut l'épouse de Victor Brauhauban (1) frère d'Antoine Brauhauban, maire de Tarbes et bienfaiteur de la ville (2). Rose est issue d'une riche famille gersoise qui a tenu le premier rang à Miélan au XIX^e siècle. Cette famille de marchands et de forgerons, par le biais d'alliances ingénieuses, parvient à se hisser en haut de la hiérarchie sociale au XVIII^e siècle. Son père Jérôme Dutroq est avocat et notaire à Miélan. Il est conseiller général du Gers de 1833 à 1848. Son épouse Marie-Thérèse Maigné de Saint-Martin est originaire d'une famille bourgeoise de Vic-en-Bigorre.



Rose épouse en 1853 à Miélan Victor Brauhauban, un des plus intéressants partis de la région, riche héritier de la famille Buron et cousin de Darrieux de Tournay (3). Rose vient alors habiter Tarbes rue du Bourg-Neuf (4) avec son mari et son beau-frère. Veuve dès 1863 (5) et sans enfant ayant perdu Marie-Thérèse sa seule et unique fille à peine âgée de sept jours, Rose est projetée à la tête d'une fortune colossale qu'elle partage avec son beau-frère Antoine avec qui elle entretient des rapports tendus. Elle part s'installer au cours Napoléon (6). En effet, la succession Brauhauban est une source de nombreux désaccords et procès. L'immense fortune des Brauhauban a diverses origines, plus ou moins contestées : l'héritage des Buron de Tarbes, eux-mêmes héritiers des Cazenave de Horgues (7) en constitue la majeure partie, mais on

attribue à Jean Brauhauban, père de Victor et Antoine, un commerce profitable avec les Espagnols et les Anglais ainsi que des arrangements avantageux avec le préfet Lannes dans le thermalisme au début du XIX^e siècle. Cependant, les Brauhauban, marchands, domiciliés dans une demeure cossue de Cieutat, possèdent également avant 1769 (8) deux auberges à « Luz en Barège, quartier Saint-Sauveur » d'une trentaine de lits chacune. La fortune d'Antoine et Victor ne provient donc pas uniquement de leur mère Charlotte Buron. Rose, malgré les attaques de son beau-frère Antoine, fait valoir ses droits sur cet héritage.

Son activité à Tarbes est méconnue. Cependant, Rose est sensible à la pauvreté et ses dons seront toujours des plus généreux au bureau de bienfaisance. Par ailleurs, Rose reste attachée à sa ville natale de Miélan à laquelle elle lègue 100 000 F pour l'achèvement de l'église où l'on peut admirer encore aujourd'hui sur les vitraux principaux les noms des Dutroq. Elle laissera également 10 000 F aux sœurs des pauvres de Miélan (9).

(1) Né en 1807 à Tarbes ; décédé en 1863 à Tarbes.

(2) Antoine Brauhauban lègue à la ville le terrain et l'argent nécessaires pour la construction des halles du marché couvert qui porte son nom.

(3) Jean Brauhauban, grand-père de Victor, épouse en 1769 Bertrande Noguès dont la sœur cadette Geneviève Noguès épouse Jean-François Darrieux en 1777.

(4) Actuelle rue Brauhauban.

(5) Voir l'article sur Jean Pierre-Daléas.

(6) Actuel cours Gambetta.

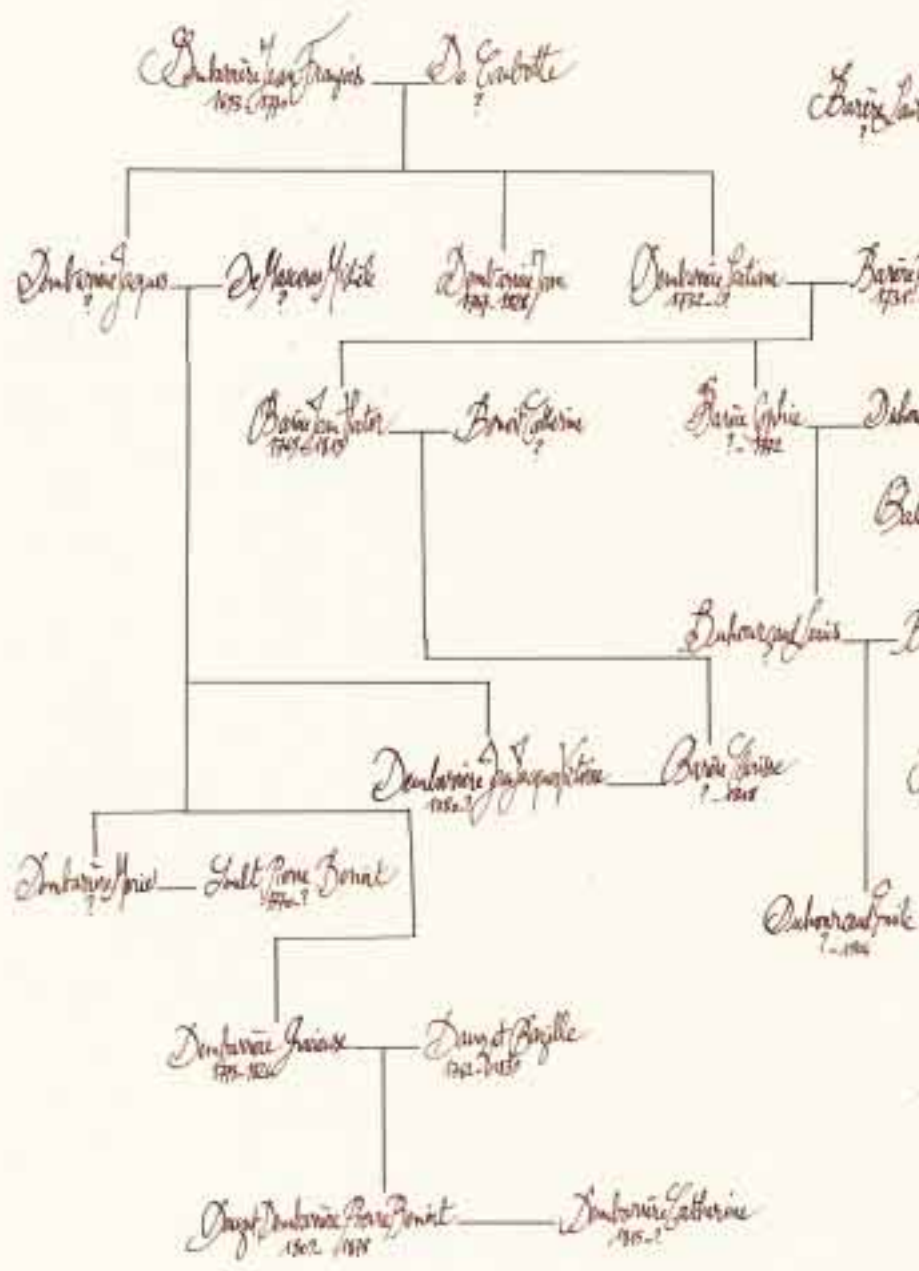
(7) A.D.H.P., 3E/27, minutes Daléas, 13 avril 1850 : mention de la succession de Dominique Cazenave, juge au tribunal civil de Tarbes, décédé en 1811, oncle de Charlotte Buron, possédant entre autres le Tourmalet.

(8) A.D.H.P., 3E/31, minutes Darrieux à Tournay le 31 janvier 1769.

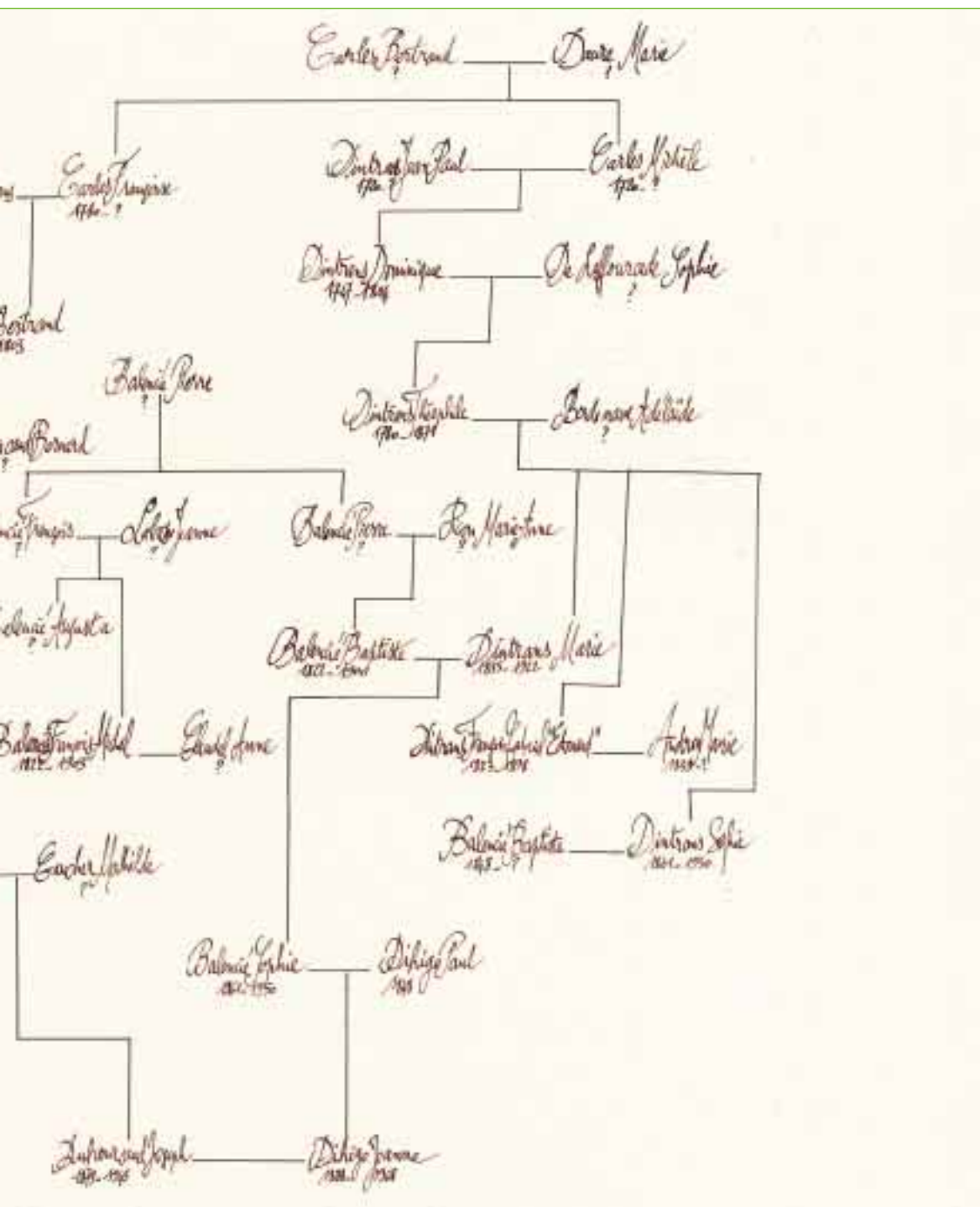
(9) Deux portraits de Rose sont connus : le premier se situe dans les collections du Musée Massey et le second est un don exposé dans la salle du conseil des avocats dans la maison de l'avocat 6 rue Maréchal-Foch à Tarbes.



Des ambitions personnell



elles au profit d'un clan



Un symbole

Bertrand Barère - 1755-1841

Bertrand Barère de Vieuzac est né à Tarbes le 10 septembre 1755. Son père Jean Barère est notaire royal, procureur à la cour du sénéchal de Bigorre et co-lieutenant juge des Baronnie d'Astuges, Castelbajac et Mauvezin. Il fut maire de Tarbes durant la crise municipale (1). Sa mère Jeanne-Cataline Marrast de Nays n'a que quinze ans à la naissance de son fils. Toute la famille Barère est tournée vers la magistrature, Bertrand fera donc son droit à Toulouse. Il est un élève studieux et entre à la faculté avec dispense d'âge à quinze ans, cinq ans plus tard il prête son serment d'avocat. Son père lui achète la charge de Conseiller Royal Doyen de la cour du sénéchal de Bigorre, toujours avec dispense d'âge. Il fera ses premières armes au barreau de Toulouse, un des plus réputés de France. Il dévore la littérature contemporaine de Montesquieu à Rousseau. A trente ans, c'est un homme instruit et élégant. A cette époque, le 14 mai 1785 il épouse Elisabeth de Monde-Briquet apparentée par sa mère à toute la noblesse de la sénéchaussée. Elisabeth n'a que douze ans et parmi les cadeaux de son futur mari elle trouve une poupée. Même si les deux époux n'ont nullement été consultés, tous deux ignorent que cette union sera un désastre. En 1788 il est récompensé aux Jeux Floraux et dans son discours il plaide l'intérêt d'abolir la torture, de rendre l'état civil aux protestants ; nous sommes un an avant la Révolution ! Il part la même année pour Paris, mais doit redescendre dans les Pyrénées à cause du décès de son père. Il trouve Tarbes en pleine effervescence car Louis XVI a convoqué les états généraux. Le 25 avril 1789, il est élu député des communes de Bigorre par les électeurs du tiers état. Dès le début il est très actif et participe à la rédaction des Droits de l'Homme notamment l'article sur la liberté de la presse, sujet qui lui tient particulièrement à cœur. Il se bat pour sauvegarder l'existence de sa petite province menacée de disparition. Ainsi l'Assemblée nationale décréta, le 4 février 1790, que la Bigorre et les Quatre Vallées formaient un département. En 1791 il est élu haut juge du tribunal de cassation. Il fréquente alors les salons parisiens les plus en vogue et se fait remarquer par son esprit et son allure doublés d'une voix où une pointe d'accent gascon charme l'auditoire tant féminin que masculin. En 1792 il est de retour chez lui. A Vic, il rend visite à sa femme, mais l'ac-



cueil est froid et il est l'objet de reproches. Par contre à Tarbes c'est le triomphe qui l'attend, tout le clan Barère le soutient. Son frère Jean-Pierre, vicaire épiscopal est le premier prêtre du département à s'apostasier solennellement « étrange famille [...] en effet qui ne veut rien partager de son influence et entretenir, comme jadis la noblesse, ses clientèles et fidélités, confondant les intérêts de la Révolution avec les siens propres » (2). De retour à Paris, procureur général au procès de Louis XVI, le 19 janvier 1793, il vote la mort du roi, « parce que l'arbre de la liberté ne croît qu'arrosé du sang des tyrans », malgré la promesse faite à sa femme de ne jamais porter atteinte à la personne sacrée du roi. Il devient membre du Comité de Salut Public, il est l'un des hommes clefs du gouvernement révolutionnaire. Mais dans ce tourbillon, il va trop loin et approuve la Grande Terreur, les crimes de Fouché, demande le procès de Marie-Antoinette, les Anglais le surnomment « l'Anacréon de la guillotine ». Lorsque son épouse apprend que son révolutionnaire de mari fait partie des régicides elle prononcera ces mots : « qu'on ne me parle plus jamais de lui ».

1794 va sonner la fin de sa carrière politique, il démissionne du Comité et en décembre son procès le condamne à l'exil. Il devait être déporté en Guyane mais restera en France, caché à Bordeaux, durant cinq longues années. Sa maîtresse, Jeanne Sophie Charpentier, comédienne et courtisane, ne lui donne plus de nouvelles, il n'a plus d'argent et Sophie goûte aux plaisirs et au luxe du Directoire. De son côté son épouse demande la séparation éternelle et la jouissance entière de ses biens. Mais son désespoir vient surtout du fait qu'il n'admet pas qu'un gouvernement puisse être sans lui. Il sera réélu en l'an VI dans son département, mais conscient du danger, il reste caché. Il passe ses journées à produire un nombre impressionnant d'écrits tels que « la Liberté des Mers » en 1795. Puis il part à Saint-Ouen chez sa nouvelle maîtresse Louise Alexandre Boutinon de Courcelle, où il apprend son amnistie en 1799. Il retourne ravi à Paris où il rencontre Bonaparte qui lui propose un poste de préfet, mais Barère, vexé du peu de considération à son égard, refuse. De retour dans les Pyrénées, il tente à deux reprises de se présenter aux sénatoriales et malgré une avance conséquente au premier tour il est battu par un inconnu, le préfet Chazal n'y est pas étranger. De plus, sa famille qui traverse les crises politiques sans perdre le pouvoir ne l'accueille pas avec enthousiasme. Il part à Paris et retrouve la vie mondaine qui lui avait tant manquée à Bordeaux. On le reçoit, c'est une curiosité nationale.

En 1815 il est élu député des Hautes-Pyrénées à la « chambre des représentants ». Mais le 22 juin de la même année c'est la défaite de Waterloo, Napoléon abdique. Louis XVIII pour la deuxième fois rentre dans Paris. La seconde Restauration est moins indulgente que la première et il est à nouveau obligé de s'exiler car son signalement est dans toutes les préfectures : « Bertrand BARERE, taille cinq pieds six pouces, visage long, nez bien fait, front découvert, cheveux noirs mêlés de gris, barbe ordinaire, teint blafard, jambes cagneuses » (3). Il se réfugie dans un premier temps chez son ami Artiguenave alors secrétaire général de la Comédie Française (4), puis chez sa nouvelle compagne Marguerite Le Fauconnier, il a alors soixante ans, elle trente-six. Marguerite a un fils, Bertrand Barère en est-il le père ? Personne ne le sait. Munis de faux passeports, ils partent pour la Belgique où ils resteront quinze années. Il reste curieux de tout et continue d'écrire, tel un observateur, ses réflexions sur le monde et ses turpitudes. A

Bruxelles il retrouvera certains de ses compatriotes exilés. Il est encore une fois considéré comme une curiosité, ce qui n'est pas sans lui déplaire. « Souvent, l'après midi, on le voit sortir en habit à boutons dorés, une canne à la main, en bas de soie et perruque poudrée... » (5) dans le style de l'Ancien Régime. Les témoignages des belges l'ayant rencontré le décrivent comme un homme doux, charmant, toujours prêt à bavarder.

Enfin la Révolution de Juillet 1830 renverse Charles X et avec lui la dynastie des Bourbons. Le fils de Philippe-Egalité, son ami sous la Révolution, monte sur le trône et la loi d'amnistie ne tarde pas à autoriser les régicides à revenir en France. Après un court séjour à Paris, le couple reprend le chemin des Pyrénées. Ils vivront dans sa maison natale, rue du Bourg-Vieux ; pour y demeurer, il fut obligé d'entamer un procès contre sa propre famille. En 1833 il est élu conseiller général de Tarbes-Sud, il a soixante-dix-sept ans et exercera cette fonction pendant six ans. Il vend sa maison pour s'installer dans un petit appartement place Maubourguet. En septembre 1839, Dominique Larrey vient lui présenter son fils, médecin et futur Directeur du Val-de-Grâce qui décrit Barère ainsi : « Visite à Barère... il a 85 ans et est exempt de toute infirmité grave, la taille un peu élevée, le corps voûté, la tête redressée par l'expression franche et intelligente de la physionomie ».

Le premier septembre 1840, Marguerite s'éteint à l'âge de soixante et un ans, Barère désignera comme unique héritier le fils de cette dernière et demandera à David d'Angers et Carnot fils de prendre tous ses écrits et de les faire publier, ne voulant pas les laisser à Tarbes. Le conventionnel décèdera quelques mois plus tard, le 13 janvier 1841, place Maubourguet.

(1) Voir l'article sur Jean Figarol.

(2), (3) et (5) THOMAS, Jean-Pierre : « Bertrand BARERE, La voix de la Révolution ». Ed. Desjonquères, 1989.

(4) Voir l'article sur Joseph « Linna » Artiguenave.

Une consanguinité maîtrisée

Comtesse Dembarrère

« ...

Vous avez Madame, une grâce
exquise,

Une douceur noble, un bel
enjouement,

Un regard céleste, un bonnet
charmant,

L'air d'une déesse et d'une mar-
quise.

Vos attraits piquants, fins et sin-
guliers,

Dignes des Circés, dignes des
Armides,

Font lever les yeux même aux plus
timides

Et baisser le ton aux plus familiers. »*



Ce madrigal galant écrit par Victor Hugo pourrait s'adapter à cette belle incon-
nue.

Un regard, un sourire, un visage, une vie... Comtesse... peut-être, Dembarrère...
sûrement, mais la famille ne sait plus vraiment. La tradition lui attribue ce titre de com-
tesse mais le seul comte de la famille, Jean Dembarrère, célibataire, sans descendance,
ne paraît pas avoir transmis cette distinction que lui avait accordée Napoléon I^{er}.

* Victor HUGO, *Madrigal à Mme Léonie Biard, Dernières gerbes*, œuvre posthume 1902, Les années Hugo, Larousse, France, 2002.

Jean-Jacques Victoire Dembarrère - 1780-1860

Issu d'une famille de notables de Lourdes alliée à la famille Barère, Jean-Jacques Victoire naît à Lourdes le 5 septembre 1780. Son père, Jacques Dembarrère, est avocat, et son oncle Jean Dembarrère, général, comte, sénateur des Hautes-Pyrénées. Second grand homme de la famille Barère-Dembarrère, il fut successivement fidèle à la Révolution, au Directoire puis à l'Empire sous lequel il entraînera d'ailleurs le clan.

A cette époque, Jean-Jacques Victoire se distinguera dans les campagnes napoléoniennes en tant que chef de bataillon dans l'artillerie. Il est nommé membre de la Légion d'honneur en 1807 et sera, un an plus tard, aide de camp du général Pierre-Benoit Soult (1), qui épousera sa



sœur Marie la même année. L'appellation du « clan Barère-Dembarrère » auquel appartenait Jean-Jacques Victoire, doit son origine au mariage de Gratiane Dembarrère et Bertrand Barère, oncle du conventionnel, en 1754. De même, son mariage avec Clarisse Barère à Tarbes, le 17 mars 1815, est le fruit d'une stratégie matrimoniale qui permet en effet de renforcer les alliances familiales. A cette date, acquis à la monarchie, il est chef d'escadron au cinquième régiment de chasseurs à cheval du Duc d'Angoulême, neveu de Louis XVIII. Le retour des Bourbons en 1814 n'avait en effet guère affecté le clan qui s'était rallié à leur cause (2).

Bien que petite cité provinciale, Tarbes est témoin, au XIX^e siècle, des profondes disparités sociales caractéristiques de cette époque, la bourgeoisie ne se mêle que rarement à la classe des ouvriers et autres gagne-petit. Cependant, un effort de solidarité de la ville pour combattre la misère incite nombre de notables à aider les plus démunis de leurs concitoyens (3). En 1829, Jean-Jacques Victoire est cité en tant que membre du conseil de charité de la ville (4). Comme divers membres du clan encore installés dans la vie politique ou administrative du département des Hautes-Pyrénées, il est élu, sous la monarchie de Louis-Philippe, au conseil municipal de 1830 à 1848 (5), et membre de la commission administrative de l'hospice civil en 1845 (6).

Il décède le 25 juin 1860 à Tarbes, 11, rue des Pyrénées, dans l'hôtel qui appartenait à son oncle Jean Dembarrère (7).

(1) Archives de l'Armée, 2Ye et 3 Yf 43752, dossier militaire de Jean Jacques Victoire Dembarrère.

(2) THOMAS J-P, « Le clan Barère-Dembarrère une oligarchie provinciale 1752-1852 », *Extrait de la revue du Comminges*, 1983.

(3) SOULET J-F / LAFON J-B, *Histoire de Tarbes*, Paris, 2000.

(4) et (6) A.M.T., série Q.

(5) A.M.T., 1D1/5, 6 et 7, Registres des délibérations ville de Tarbes de 1830 à 1848.

(7) Aujourd'hui Institut Joseph Forgues.

Pierre Benoît Dauzat-Dembarrère - 1809-1878

Pierre Benoît Dauzat-Dembarrère est né à Lourdes le 17 avril 1809. Son père Bazile Dauzat, originaire du Tarn, est officier du château de Lourdes en 1794, député des Hautes-Pyrénées au corps législatif, pendant dix ans sous l'Empire, nommé sous-préfet d'Argelès en 1815 (1) et juge d'instruction au tribunal de Lourdes (2). Sa mère Gracieuse Dembarrère, est la sœur du chef d'escadron Jean-Jacques Victoire Dembarrère et la nièce du général comte Jean Dembarrère. Celui-ci, célibataire et sans descendance, fera héritier à sa mort en 1828, Pierre Benoît. En 1834, par décret royal (3), le patronyme Dembarrère sera accolé à celui de Dauzat, comme l'avait souhaité le général sur son testament (4).



Pierre Benoît Dauzat-Dembarrère fut magistrat à Lourdes. Lors de son mariage, à Tarbes le 13 août 1834, avec sa cousine Catherine Jeanne Philippe, la fille de Jean-Jacques Victoire Dembarrère, il est « substitut du procureur du Roi près le tribunal de Lourdes ». Homme politique, il sera en 1836, conseiller général des Hautes-Pyrénées, chargé de l'agriculture, et sous le second Empire, en 1852, député des Hautes-Pyrénées pour la circonscription de Lourdes (5). Par le jeu des alliances, il était beau-frère de Charles Colomès de Juillan (6) et neveu de Pierre Benoît Soult, son parrain, frère du maréchal Nicolas Soult. Il crée à Lourdes une ferme école (7) sur son domaine familial de Vizens (8). Député en 1858, lors des apparitions de la grotte à Lourdes, il contribua avec l'aide de Monseigneur Laurence, évêque de Tarbes, à faire de Lourdes un centre religieux privilégié. Pourtant, ce n'est qu'en 1872 qu'il relate dans un ouvrage, le contentieux qui l'opposa, à l'époque, à l'administration de la grotte (9). Il entame tardivement une carrière diplomatique. Consul Général de France à Dantzig en 1865, puis à Gibraltar en 1868, il prend sa retraite à Paris et meurt à Bagneux le 21 octobre 1878, sans descendance (10).

(1) A.D.H.P., 2 M 20.

(2) Article de DUVIAU E, « *Les gouverneurs, Capitaines ou Commandants de la Ville et du château de Lourdes* », *Revue des Hautes-Pyrénées*, Tarbes, 1908.

(3), (5) et (10) THOMAS J-P., « *Une oligarchie provinciale...Le clan Barère-Dembarrère Tarbes 1752-1852* », *Extrait de la revue du Comminges*, 1983.

(4) A.D.H.P., 3 E 12.

(6) 1799-1870, ingénieur des Ponts et Chaussées, député des Hautes-Pyrénées 1831 à 1842.

(7) Bulletin de la société académique, CAZAVANT J., *Les origines familiales du général comte Dembarrère*, 1952-1953.

(8) Situé route de Pontacq, actuellement centre éducatif « Béroi ».

(9) DAUZAT-DEMBARRÈRE P-B., *Histoire politique de la grotte de Lourdes par Dauzat-Dembarrère*, Paris, 1872.

Bordeaux, pôle d'attraction de la bourgeoisie tarbaise

Bertrand Paul Théophile Dintrans - 1780-1871

Théophile Dintrans, né à Tarbes le 13 octobre 1780, est issu du clan Barère-Dembarrère et son parrain n'est autre que Bertrand Barère député de la Convention Nationale. Son père, Dominique Dintrans est né le 4 avril 1747 à Tarbes, fils de Jean-Paul Dintrans, procureur au Sénéchal. Il se marie à Tarbes en 1770 avec Sophie de Laffourcade, fille d'un riche négociant de Bordeaux. Homme de loi, il a joué un rôle important au sein de la nouvelle administration mise en place pendant la Révolution. Il est procureur-syndic au tribunal criminel des Hautes-Pyrénées, puis accusateur public pendant la Terreur (1). Son frère Jean-Paul, en



1793, est commissaire-ordinaire des guerres aux armées. Il est nommé commissaire-ordonnateur en 1804 à Bordeaux et sera ordonnateur en chef du premier corps de la Grande Armée, commandé par son ami le Maréchal Bernadotte (2). Les commissaires des guerres avaient en charge les services de l'intendance, de la logistique, de la santé militaires et du matériel. Dans les territoires occupés, ce sont eux également qui avaient le contrôle des autorités locales, en particulier pour la levée des impôts et contributions. En 1830, Jean-Paul est intendant de première classe. Il sera député des Hautes-Pyrénées de 1830 à 1844 et président du conseil général de la préfecture de Tarbes de 1840 à 1846 (3).

Les Barère ont affirmé leur puissance peu à peu pendant la Révolution, menés par l'homme fort du clan, Bertrand et comme beaucoup d'hommes de sa famille, Théophile Dintrans sert la cause révolutionnaire par les armes en s'engageant dans la marine comme aspirant, dès 1796 (4). Aspirant de deuxième classe sur la frégate « La Dédaigneuse », il est fait prisonnier de guerre par les Anglais le 28 janvier 1801, et libéré un mois plus tard (5). En effet, durant la période du Consulat (6), Bonaparte, lors de

la pacification qu'il entreprend au sein de l'Europe, se heurte à tous les pays et particulièrement à l'Angleterre. La qualité de ses services, mais également l'appui de son frère Jean-Paul commissaire-ordonnateur et du Général Dembarrère son parent, permettent à Théophile d'accéder au grade d'officier (7). Avec son beau-frère Jean Dominique Figarol, il figure sur le Tableau de la loge de la Paix du Grand Orient de Tarbes (8).

Le 28 avril 1819, l'officier de marine Bertrand Paul Théophile Dintrans épouse Marie-Adélaïde Bordenave dont le père était avocat et notaire à Lourdes. De cette union naquirent, François Gabriel dit « Edouard » le 11 juin 1823, futur directeur de l'Enregistrement à Tarbes, Sophie qui épouse le docteur Baptiste Balencie de Lourdes et Marie. Celle-ci, après le décès de sa sœur en 1851 épouse son beau-frère, le docteur Balencie, à Lourdes en 1860.

Théophile meurt à Aurensan le 9 mai 1871.

(1), (2) et (4) THOMAS J-P., *une oligarchie provinciale... le clan Barère-Dembarrère : 1752-1852*, Extrait de la revue du Comminges, 1983.

(2) Archives de l'Armée, 3Yf 89057, dossier militaire de Jean-Paul Dintrans.

(3) A.D.H.P., Liste des présidents du Conseil Général de 1803 à 1940 et série M.

(4) Archives de l'Armée, dossier militaire de Bertrand Théophile Dintrans.

(5) et (7) Archives de l'Armée, dossier militaire de Bertrand Théophile Dintrans.

(6) Consulat 1799-1804.

(8) A.D.H.P., 16 J 70.

François Gabriel Dintrans - 1823-1898

François Gabriel Dintrans, surnommé en famille « Edouard », est né le 11 juin 1823 à Lourdes de Théophile Dintrans et d'Adélaïde Bordenave. Il épouse Marie Blanche Noëly Andron le 20 mars 1869 à Bordeaux. A cette époque, il est vérificateur de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre en Gironde. Son beau-père est propriétaire du château Montjon-le-Gravier sur la commune de Sainte-Eulalie près de Bordeaux (1).

« Edouard » est nommé inspecteur de l'Enregistrement à Tarbes le 23 juin de la même année, puis directeur en 1875 (2). Cette fonction administrative était importante, car représentative d'une construction juridique de la société traditionnelle au XIX^e siècle. En effet l'étude des droits d'enregistrement

renvoie aux conceptions d'une société libérale, préindustrielle, où dominant le goût de la liberté et l'attachement à la propriété. L'enregistrement des actes, à des fins fiscales, existe depuis la fin du XVII^e siècle et fut réorganisé au début de la Révolution. Ses principes fondamentaux ont peu varié depuis la loi du 22 frimaire an VII. Cette loi d'imposition a perduré jusqu'à nos jours, même si la régie de « l'Enregistrement et du timbre » a disparu. Les enregistreurs étaient tenus d'analyser les actes soumis à l'enregistrement et de leur appliquer l'impôt. La nomination d'« Edouard » et son mariage dans le bordelais ne sont pas le fruit du hasard. En effet, sa grand-mère, Sophie de Laffourcade était issue d'une riche famille de négociants bordelais.

De plus son oncle Jean-Paul Dintrans, avait exercé la fonction de commissaire-ordonnateur des guerres à Bordeaux (3). Richement marié dans cette ville (4), il possédait une propriété à Sainte-Eulalie. Avec l'avènement de la Monarchie de juillet en 1830, il sera désigné par le préfet de la Gironde pour remplir la fonction de maire dans cette commune, mais en son absence, celui-ci nommera quelqu'un d'autre (5). Jean-Paul Dintrans préféra en effet, exercer celle de député dans son berceau natal, les Hautes-Pyrénées, de 1830 à 1844, et ce n'est qu'en 1845 qu'il sera maire de Sainte-Eulalie. Le père de Marie Andron remplira également la fonction de maire de Sainte-Eulalie en 1831 (6) et l'était en 1835 lors de la naissance de sa fille. Les deux familles dont les propriétés étaient voisines, resserrèrent certainement leurs liens grâce au mariage de François Gabriel et de Marie (7).



Admis à la retraite en 1888, François Gabriel est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1891 (8) et décède le 2 mai 1898 à Aurensan.

(1), (5) et (6) MARCHADIE R., *La commune de Sainte-Eulalie (Gironde)*, Sainte-Eulalie, 1982.

(2) et (8) A.N., Dossier Légion d'honneur F.G.Dintrans, L 0779007.

(3) Archives de l'Armée, 3 Yf 89057, dossier militaire Jean-Paul Dintrans, et voir l'article sur Bertrand Paul Théophile Dintrans.

(4) THOMAS J-P., « *Une oligarchie provinciale ... Le clan Barère-Dembarrère Tarbes 1752-1852* », *Extrait de la revue du Comminges*, 1983.

(6) Voir l'article sur Marie Andron.

(7) Les châteaux Dintrans et Montjon-le-Gravier, qui n'appartiennent plus aux familles, étaient toujours producteurs de vin en 1974. MARCHADIE R., *La commune de Sainte-Eulalie (Gironde)*, Sainte-Eulalie, 1982.

Marie Andron - 1835-1896

Marie Blanche Noëly Andron est née le 23 décembre 1835 à Sainte-Eulalie d'Ambarès près de Bordeaux. Son père Pierre Andron était propriétaire du château « Montjon-le-Gravier » et producteur de vin sur la commune de Sainte-Eulalie. Ce château, vendu par Marie en 1851, et ses vignobles ont survécu jusqu'à nos jours et sont exploités par les descendants de la famille Bardinet, célèbre pour ses rhums (1). Pierre Andron fut maire de Sainte-Eulalie sous le règne de Louis-Philippe, tout comme Jean-Paul Dintrans (2).



Marie épouse le 20 mars 1869 à Bordeaux, François Gabriel Dintrans, alors vérificateur de l'Enregistrement et des Domaines pour le département de la Gironde (3). Ce mariage permettait aux deux familles de renforcer des liens déjà existants.

Elle décède en sa maison, à Aurensan le 30 juillet 1896

(1) et (2) MARCHADIE R., *La commune de Sainte-Eulalie*, Sainte-Eulalie, 1982.

(2) Voir les articles sur François Gabriel Dintrans et sur Bertrand Paul Théophile Dintrans.

(3) A.D.H.P., 4Q.

Une famille de médecins

originnaire du Lavedan

François Michel Balencie - 1822-1903

François Michel Balencie est né le 21 juillet 1822. Son père, François, natif d'Arrens, résidait et exerçait la profession de médecin à Argelès-Gazost où est né François Michel. Sa mère Jeanne Auguste Labassé appartenait à une famille originaire de Cauterets (1). Veuve dès 1826, elle élève seule et avec difficulté, ses quatre enfants.

Jeune homme de « vigoureuse constitution et très robuste », François Michel est engagé volontaire à l'âge de dix-neuf ans au septième régiment de hussards de Versailles. Décidé à faire une brillante carrière, il concourt pour être admis à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Invoquant les difficultés financières que connaît sa famille, il obtient du préfet des Hautes-Pyrénées, son admission gratuite à cette école, le 26 novembre 1844. A sa sortie en 1846, le jeune officier est nommé sous-lieutenant et fera les campagnes d'Afrique et d'Italie. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1864, alors qu'il est capitaine au cinquante-sixième régiment d'infanterie. Il devient chef de bataillon le 20 août 1870. A cette époque, l'Empire est fragilisé par une guerre imprudemment engagée le 19 juillet contre la Prusse, et qui durera quelques mois. Les événements politico-militaires de septembre 1870 favorisent les tendances révolutionnaires : le 2 septembre l'Empereur Napoléon III se rend aux Prussiens après la bataille de Sedan, bataille durant laquelle François Michel sera fait prisonnier et interné à Breslau en Pologne. Cette capitulation provoque la déchéance de l'Empire et l'instauration, le 4 septembre, de la III^e République. Un gouvernement provisoire est mis en place. Le 28 janvier 1871, l'armistice est signé entre ce gouvernement, et le deuxième Reich allemand. François Michel,



libéré le 6 avril 1871, sera dirigé par la commission de rapatriement, sur le dépôt du cinquante-sixième régiment de ligne à Nîmes, où il restera durant toute l'insurrection de Paris. Le gouvernement insurrectionnel de la Commune, mis en place par les Parisiens à l'issue de la guerre franco-allemande, durera du 18 mars au 27 mai 1871. Reconnu par les autorités militaires comme « brave et vaillant officier supérieur, homme de devoir avant tout », il fera valoir son droit à la retraite le 29 août 1874, atteint de douleurs rhumatismales et « ayant besoin de se reposer, et de se remettre des fatigues de la guerre de soixante-dix ».

Lors de ses obsèques, à Neuilly-sur-Seine le 8 octobre 1903, sont présents sa femme Anne Glaudel, sa fille Julie et les membres de la famille Duhourcau dont son neveu Joseph Duhourcau futur médecin des troupes coloniales et mari de Jeanne Dihigo (2), également apparentée à la famille Balencie.

(1) A.D.H.P., 4 Q.

(2) Voir l'article sur Jeanne Dihigo.

Aussi : Archives de l'armée, 4Yf 91597, dossier militaire de Balencie François Michel et A.N., L 0097062, dossier de la Légion d'honneur de François Michel Balencie.

Baptiste Balencie - 1822-1900

Baptiste Balencie est né à Arrens le 16 avril 1822 de Pierre Balencie, juge de paix, et de Marie Anne Picou. En 1848, il épouse en premières noces Sophie Dintrans décédée trois ans plus tard et dont il aura deux enfants. Veuf, c'est sa belle-sœur Marie Dintrans qu'il épouse le 8 octobre 1860 à Lourdes. Ces deux mariages, lui permettent de rejoindre le clan Barère-Dembarère. En effet, Sophie et Marie étaient filles de Bertrand Paul Théophile Dintrans, parent de Bertrand Barère, le conventionnel.

Docteur en médecine en 1858 à Lourdes, il a trente six ans lorsqu'il est désigné, avec deux autres confrères, pour effectuer un rapport sur l'état de santé physique et mental de Bernadette Soubirous au moment des apparitions. Ils eurent donc à examiner la jeune fille, le 27 mars 1858. Le préfet demandait un certificat permettant de la faire hospitaliser pour mettre un terme au désordre provoqué par ces événements. Leur conclusion reconnaissant les visions de Bernadette comme une mala-



die, mais sans danger pour sa santé, ménage la colère du préfet et celle de la population (1). Le Docteur Balencie, impliqué dans la vie politique, fut également conseiller général du canton d'Aucun, sans interruption de 1858 à 1874 (2).

Une de ses filles, Sophie épousa Paul Dihigo, inspecteur de l'Enregistrement à Tarbes.

Il décède à Lourdes le 13 février 1900 dans la maison Balencie qui se trouvait place de l'ancienne mairie aujourd'hui détruite et actuellement place Peyramale.

(1) LAURENTIN R., *Lourdes - Documents authentiques*, Paris, 1957.

(2) A.D.H.P., 3 M 163.

Sophie Balencie - 1861-1950

Adèle Catherine Marie Sophie Balencie est la fille du Docteur Baptiste Balencie, médecin, parent de la famille Barère et qui fut chargé par le préfet en 1858 d'examiner Bernadette Soubirous (1). Elle est née le 9 décembre 1861 à Lourdes. Sa mère, Marie Dintrans, qui épouse le Docteur Balencie en 1860, est la fille de Théophile Dintrans, membre également du clan Barère-Dembarrère. En effet sa grand-mère était une Carles, famille directement liée aux Barère.

Sophie épouse le 17 août 1881, Paul Dihigo vérificateur de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre. Il est né à Pau où son père est receveur particulier aux contributions indirectes. A leur mariage est présent l'oncle de Sophie, François Gabriel Dintrans directeur de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre à Tarbes.

Elle décède à Aurensan, le 25 janvier 1950.

(1) LAURENTIN R., *Lourdes-Documents authentiques*, Paris, 1957.



Jeanne Dihigo - 1888-1968

Jeanne Dihigo est née à Lourdes le 17 octobre 1888, dans la maison Balencie, place de l'ancienne mairie aujourd'hui détruite, actuellement place Peyramale. Ses parents sont Paul Dihigo, inspecteur de l'Enregistrement et Sophie Balencie (1). Son grand-père Baptiste Balencie, médecin à Lourdes, fut chargé d'examiner Bernadette Soubirous lors des apparitions de 1858.

Jeanne se marie le 9 octobre 1919 à Aurensan avec le docteur Joseph Duhourcau, également descendant de la famille Balencie d'Arrens, médecin des troupes coloniales en Afrique occidentale et qui sera nommé administrateur en chef des colonies à la fin de sa carrière (2).

Elle décède à Aurensan le 6 mars 1968.

(1) Voir l'article sur Sophie Balencie.

(2) Archives privées.



La famille Barère, Dembarrère, Dintrans et Balencie

Des familles, un réseau de solidarité

Dès le début du XVIII^e siècle, certaines familles de Bigorre avaient amorcé une étonnante percée sociopolitique. La famille Barère dont le plus célèbre de ses membres est le futur conventionnel Bertrand, symbolise bien cette ascension sociale tarbaise. Ces élites provinciales du XVIII^e et jusqu'au XX^e siècle purent pérenniser leurs positions sociales, acquises grâce aux alliances familiales. Les Carles furent une famille tarbaise influente qui accumula les charges et les offices sous l'Ancien Régime. Bertrand Carles procureur au Sénéchal de Bigorre marie bien ses filles : Françoise en 1726 avec Laurens Barère, unissant ainsi deux puissantes familles et Michèle en 1746 avec Jean-Paul Dintrans, également procureur au Sénéchal, confirmant la position sociale de la famille Carles dans la bourgeoisie bigourdane. Une famille aisée et influente de Lourdes, les Dembarrère rejoindra le clan Barère : Jean-François Dembarrère, juge criminel au Sénéchal de Bigorre, unira en 1754, sa fille Gratiane, à un membre de la famille Barère, Bertrand (1). Alliance confirmée plus tard par un deuxième mariage en 1815, entre son petit-fils Jean Jacques Victoire Dembarrère (2), chef d'escadron et son arrière-petite-fille Clarisse Barère. Au XIX^e siècle, la famille Dintrans, gens de robe originaires de Laloubère, consolide les liens qu'elle avait déjà tissés avec les Barère. Bertrand Paul Théophile Dintrans (3), petit-fils de Michèle Carles et de Jean-Paul Dintrans, officier de marine installé à Lourdes, marie en 1860 sa fille avec le docteur Baptiste Balencie (4) originaire d'Arrens, dont une cousine, Augusta, épousera le petit-fils de Gratiane Dembarrère et de Bertrand Barère. Le mariage de Félicité Dintrans, sœur de Théophile, avec Jean-Dominique Figarol, juge d'instruction à Tarbes, avait déjà allié les Dintrans à une dynastie d'hommes de loi originaires de Tarbes (5).

Pour parachever ce tissage d'un réseau de solidarité impressionnant, a lieu à Aurensan en ce début de XX^e siècle, le mariage de Jeanne Dihigo (6) et du Docteur Joseph Duhourcau, respectivement petite-fille de Baptiste Balencie et petit-fils d'Augusta Balencie, réunissant une nouvelle fois les branches Barère et Dintrans.

Des ambitions personnelles au profit du clan

Sous l'Ancien Régime, l'exercice du droit est une finalité pour ces élites des petites villes françaises, et en particulier, Tarbes. Les familles s'allient et s'unissent pour conserver leur monopole judiciaire, comme à la Sénéchaussée où la plupart des officiers sont parents. Une affectivité lie entre elles ces familles et la fin de l'Ancien Régime marque l'installation des clans dans la société bigourdane. Affirmant sa puissance peu à peu pendant la Révolution, le clan Barère est omniprésent : au comité de

surveillance, au tribunal, au sein de la société populaire, dans l'administration départementale et celle du district. Une évolution professionnelle très nette des membres de ces familles, apparaît durant cette période charnière de l'histoire de France. Ils vont s'appliquer à convertir leurs anciennes fonctions dans la nouvelle administration et au début du XIX^e siècle, les clans se réinstalleront dans l'appareil judiciaire et surtout administratif, dont l'armée. La création des conseils généraux, des conseils d'arrondissement et du corps législatif ouvre des possibilités pour certains membres et leur permet de recouvrer ainsi leur influence. Grâce à ces implantations, ils dominent encore la vie politique locale. Ambition, appropriation du domaine judiciaire, administratif et politique, influence, furent jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les caractéristiques de ces familles, prêtes à la consanguinité des alliances pour renforcer leur pouvoir.

Sources :

THOMAS J-P., *Une oligarchie provinciale de la fin de l'Ancien régime au début du second Empire, le clan Barère-Dembarrère, Tarbes, 1752-1852*, revue du Comminges, 1983.

SOULET J-F. et LAFFON J-B., *Histoire de Tarbes*, Paris, 2000.

SOULET J-F., *les Pyrénées aux XIX^e siècle*, Toulouse, 1987.

(1) Oncle du conventionnel.

(2) Voir l'article sur Jean Jacques Victoire Dembarrère.

(3) Voir l'article sur Bertrand Paul Théophile Dintrans.

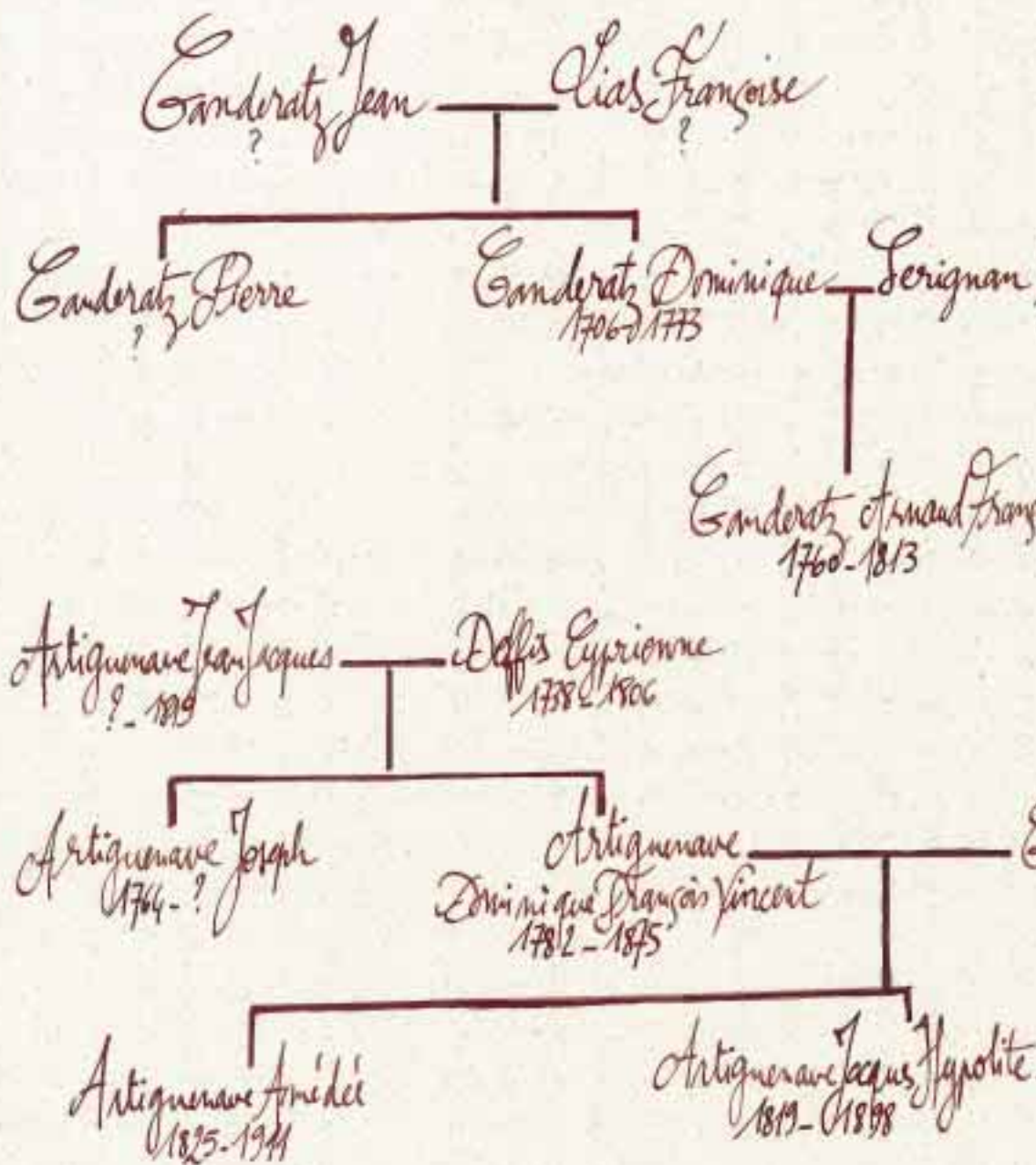
(4) Voir l'article sur Baptiste Balencie.

(5) Voir l'article sur les membres de la famille Figarol.

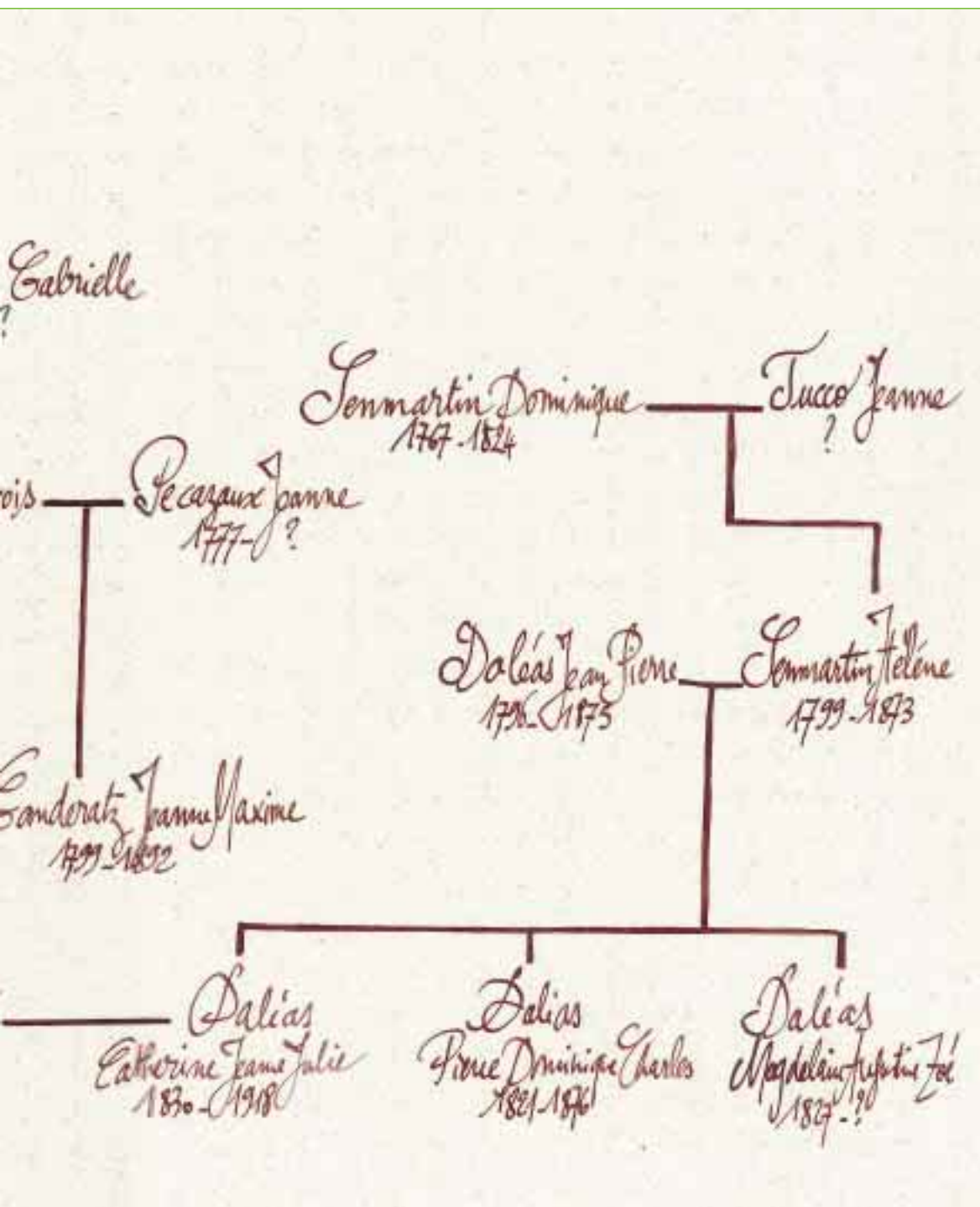
(6) Voir l'article sur Jeanne Dihigo.



La petite aristocratie, l'



acteur et le notaire : contrastes



S'éloigner du sol natal pour réussir

Pierre François de Ganderatz de Bussy - 1717-1777

Il est né le 11 décembre 1717 à Vic-en-Bigorre, issu d'une famille bigourdane aisée et influente. Sa grand-mère maternelle est Françoise d'Antin d'Ourout. Sa mère est Françoise Lias de Saint-Pé. Cette demoiselle de la petite noblesse a épousé Jean Ganderatz, docteur en droit et en médecine comme son père. Ses grands-pères et arrière-grands-pères étaient notaires à Vic-en-Bigorre.

Cette position sociale ouvre à Pierre des horizons plus larges que ceux de ses congénères. « Il a beaucoup de parents au service » (1), il s'engage donc dans une carrière militaire. En 1743, il fait ses premières armes en tant que garde de corps du Roi. A partir de 1747, capitaine, il fait toutes les campagnes du Régiment de Montmorin-Infanterie dont il se retire en 1758 avec une pension de 400 livres. Puis, en 1759 le commandement d'un bataillon de milice à Châteauroux le conduit plus tard dans sa Gascogne natale. En 1771, il est lieutenant-colonel du régiment provincial d'Auch, capitale qu'il quitte pour prendre le grade d'adjoint au lieutenant du Roi à Navarrenx où il est récompensé de l'ordre royal de Saint-Louis. Il est inscrit sur le tableau de l'O² de Tarbes en 1775 et 1776. Cela laisse-t-il supposer que c'est un homme de son temps ? Car avec le siècle des lumières la maçonnerie inaugure une nouvelle forme de solidarité sociale ne relevant plus des relations entre la société et l'Etat mais entre la société et l'individu (2).

La pension de 400 livres qu'il avait eue du trésor royal pour son service à l'armée est portée sur « François de Ganderatz (3), lieutenant en premier au corps des mineurs... pour le mettre en état de se soutenir au service et d'aider son frère et ses trois sœurs » (4).

Il meurt en 1777.



(1) Archives du Service Historique de l'Armée Yb705.

(2) A.D.H.P., 16 J 68.

(3) François Ganderatz (1750-1780) neveu de Pierre Ganderatz.

(4) Archives privées.

Jeanne Maxime Ganderatz - 1799-1892

Elle est née à Tarbes le 16 octobre 1799, d'une lignée prestigieuse de petite noblesse où, depuis le XVII^e siècle, l'on fait carrière militaire comme son oncle Pierre (1717-1777) (1), ou religieuse comme son oncle Paul, prieur de Bussières, chapelain de Sainte-Catherine à Tarbes, chanoine de Meaux, chantre de chapelle du Roi, chapelain ordinaire de la chapelle de Madame Adélaïde, sœur du Roi Louis XV.

Elle épouse le 22 octobre 1818 Dominique François Artiguenave (1782-1875), avoué et juge de paix à Tarbes, issu d'une famille de bourgeoisie terrienne. Elle donne naissance à cinq garçons qui s'illustreront dans la magistrature ou la marine. Emile Dominique Victor (1829-1882), capitaine, sillonne le

monde sur sa frégate, professe à l'école de Boyard-Ville, et en 1879, « par son sang froid, son énergie et son habileté, il sauve du naufrage l'Implacable, sauvant de la mort cent cinquante marins ». Jean-Jacques Hyppolite (1819-1898), brillant magistrat de Tarbes, fait ses études à Paris. Inscrit au barreau de Tarbes, il y est nommé juge en 1859, vice président en 1863. Ses idées monarchistes l'entraînent dans le mouvement d'épuration de la magistrature, il est mis à la retraite d'office en 1883. Son intégrité étant reconnue par tous, certains républicains s'indignent contre cette mesure (2).

Après une longue vie, elle décède le 10 janvier 1892.



(1) Voir l'article sur Pierre Ganderatz.

(2) Voir l'article sur Amédée Artiguenave.

Amédée Artiguenave - 1825-1911

« **N**é à Tarbes le 15 août 1825, de Dominique François Vincent Artiguenave, d'abord avoué près le tribunal civil, puis juge de paix, et de Jeanne Maxime Ganderatz, Amédée Artiguenave frère cadet du très estimé Président Artiguenave (1), ses études classiques terminées, voyagea quelques temps, comme pour chercher sa voie ; il fit ensuite, suivant les traditions de sa famille, ses études de droit, qui le préparèrent à entrer dans l'administration des Domaines.

Banon, dans les Basses Alpes, Saint-Lizier dans l'Ariège, Trie-sur-Baïse, Grenade-sur-Garonne, Vic-en-Bigorre, Muret, et enfin Tarbes, où Monsieur le receveur Artiguenave passa de la deuxième à la première classe, marquent les étapes d'une carrière très honorablement parcourue.

M. Amédée Artiguenave était pour ceux qui l'approchaient, subordonnés ou autres, d'une humeur invariablement épanouie, d'une urbanité parfaite, d'une serviabilité éprouvée. Aussi emporta t'il dans la retraite où des raisons de santé le firent se renfermer avant l'heure, les regrets et l'estime de tous.

Cette retraite, il la consacra à entourer de soins et de tendresse sa vénérable mère, qu'il eut le bonheur de conserver jusqu'à un âge très avancé. Puis, environné lui-même de sollicitude et d'affection, rattaché à la vie par quatre charmants petits neveux qui chaque jour égayaient sa solitude comme d'un rayon de soleil ; visité aussi par quelques amis auxquels son bon vieux cœur faisait toujours fête, il leva gravement les yeux vers l'Ami Suprême et lui demanda la grâce de bien mourir (2) »



(1) Hyppolite Artiguenave époux de Catherine Julie Daléas. Amédée est aussi le frère d'Emile Artiguenave (1829-1882), Capitaine de Frégate qui participa à toutes les conquêtes coloniales du second empire.

(2) In : *L'Action Pyrénéenne*, août 1911.

Joseph « Linna » Artiguenave*

Il est l'élément original de la famille. Peu approuvé par les siens pour un choix de vie un peu trop particulier pour l'époque et pour ses idées libérales, il laissera pourtant des traces dans l'histoire du théâtre.

Après des débuts à la Porte-Saint-Martin, dans les années 1805-1806, salué avec ferveur par *l'Opinion du parterre* qui lui trouve une « chaleur véritable, de la sensibilité et de l'intelligence », malgré un accent gascon encore un peu trop perceptible, Artiguenave est engagé par Mlle Raucourt pour faire partie de cette troupe voulue par Napoléon et destinée à porter dans l'Italie conquise la culture française. Il débute à Milan en 1811 dans *Dorante* du *Menteur* de Corneille, et dans *la Pupille* de Fagan. Il joue les petits-maîtres,

dont il porte bien l'habit. Cette tournée de prestige ne rencontre pas le succès qu'espérait le gouvernement impérial. En juin 1813, Artiguenave fait ses débuts à la Comédie-Française, dans la tragédie cette fois dans le rôle de Curiace, dans celui d'Horace de Corneille. Bien qu'il ne signe aucun véritable engagement de pensionnaire, la protection du doyen Fleury et le flou qui règne encore dans les règlements quant au recrutement des acteurs appointés, lui valent d'être conservé pour jouer les utilités jusqu'à la fin de la saison. En octobre 1814, à la mort du premier secrétaire-souffleur, le fidèle Laplace, il remplace, en qualité de second secrétaire-souffleur, Maignien, qui monte en grade. Cet intérim dure un an et demi, jusqu'en janvier 1816. Entre-temps, sa situation précaire a nécessité une représentation à bénéfice, donnée par les Comédiens au Théâtre de Versailles en septembre 1815, mais il n'est jamais intégré à la troupe comme acteur (1).

En octobre 1815, il part pour Londres établir une école de déclamation d'après les traditions de Talma dont il fut l'élève. Juste avant, d'août à septembre, il avait recueilli Bertrand Barère frappé de bannissement : « La veille, en apprenant ma prescription par l'ordonnance royale (24 juillet 1815), un de mes compatriotes des Pyrénées, M. Artiguenave de Bordères (2), secrétaire général du Théâtre français était venu m'offrir un asile secret et sûr dans son appartement, rue Montorgueil ; il avait même déjà prévenu le propriétaire de la maison, M. d'Aviliez. Le propriétaire partageait l'opinion politique de son locataire M. Artiguenave sur les Bourbons restaurés ; il y consentit volontiers, promettant que mon secret serait bien gardé » (3). De 1817 à 1821, on retrouve sa trace aux Etats-Unis et au Canada, où il est parti tenter l'aventure. Se parant du titre pompeux d' « élève de l'école spéciale de déclamation et artiste du Théâtre-Français », il donne à Boston et Philadelphie des séances de récitation et des leçons de diction qui lui valent



quelque réputation. La bibliothèque du Congrès conserve encore des brochures imprimées regroupant les « Morceaux choisis de prose et de poésie » qu'il a présentés à Boston, à New-York et à Philadelphie. Il participe à l'activité théâtrale du Québec et de Montréal, continuant ainsi à transmettre dans le nouveau monde la culture française et les idées de 1789, donnant entre autres des récitations publiques de scènes de Corneille. Les journaux locaux se faisant l'écho de ces représentations lui attribuent une place respectable au sein du théâtre français (4).

* La famille attribue ce portrait à l'acteur Joseph « Linna » Artiguenave. A ce jour, nous ne pouvons pas établir son état-civil avec certitude.

(1) *Dictionnaire des Pensionnaires*, Revue Comédie Française, n° 182, janvier 1990.

(2) A la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle il n'y a aucun acte d'état-civil à Bordères au nom d'Artiguenave.

(3) *Mémoires de Bertrand Barère*, tome III, 1845.

(4) In : *La Gazette du Québec*, 19 août 1819 et *L'Aurore*, 31 juillet 1819.

Une ascension sociale rapide

Dominique Senmartin - 1767-1824

Selon toute vraisemblance, il s'agit de Dominique Senmartin, beau-père de Jean-Pierre Daléas, né le 16 septembre 1767 à Barbazan-Debat, époux de Jeanne Tuco, fils et petit-fils d'huissiers audienciers à la cour du Sénéchal de Bigorre (1) et en même temps cultivateurs. Lui-même sera commis greffier au tribunal civil de Tarbes. Son frère fut maire de Barbazan-Debat et, par son parent Jean Baptiste, il est allié à la famille Barère. Les familles Senmartin et Daléas étaient liées puisque Jean Daléas, oncle de Jean-Pierre décède « dans la maison Senmartin greffier, rue du Bourg-Neuf » le 9 juin 1821.

Le ruban porté à sa boutonnière semble exprimer une volonté de manifestation patriotique personnelle.

Il décède à Tarbes le 12 janvier 1824, peu fortuné, avec un traitement de 50 F par mois, et une valeur mobilière déclarée de 213 F.



(1) L'huissier audiencier était chargé d'annoncer les audiences.

Jean-Pierre Daléas - 1796-1875

Jean Pierre Daléas est né le 6 pluviôse an IV (26 janvier 1796), son père est cultivateur, son grand-père arrive à Tarbes de Montgaillard en 1714 pour se marier. Son oncle, notaire, installé dans la vie politique de la ville, influencera sans doute son choix professionnel ; lui mettra-t-il sans doute le pied à l'étrier ? Il épouse en 1826 Hélène Senmartin de même origine et même niveau social que lui. Son ascension sociale sera rapide, quittant le quartier artisanal et agricole de sa naissance pour celui plus cossu et plus proche des lieux de pouvoir qu'est le centre ville. « Il accède parmi les plus hauts imposables », sur la liste électorale de 1835 avec un impôt de 81,31 F, il est en cent



quatorzième position et sur celle de 1846 avec 103,86 F d'imposition il est en cent soixante sixième position. Sa fortune sera toute personnelle. Le terrain avait été préparé par son père, laboureur, qui eut un pécule suffisant pour acheter quelques journaux de terres labourables lors de la vente des biens nationaux, et laissant à sa mort, en l'an XII, une somme confortable de 4380 F. Quelles chances favorisèrent les débuts de Jean Pierre ? Si les raisons qui ont aidé à construire sa richesse nous échappent, l'importance des créances à sa succession laisse supposer que les prêts d'argent arrondissent ses émoluments de notaire. Les circonstances lui furent favorables car à la lecture des successions l'endettement en Hautes-Pyrénées est assez répandu. « L'usure est une des causes spoliatrices de l'avoir des petits propriétaires ... La propriété foncière est en partie grevée d'hypothèques ; l'agriculteur qui ne récolte que peu de produits a souvent besoin d'avoir recours aux capitalistes pour ses travaux de l'année » (1).

Au conseil municipal, il occupe un siège presque sans interruption de l'année 1824 jusqu'à sa mort en 1875. Il officiera près de cinquante ans aux affaires de la commune servant tous les régimes. Lors du passage de la Restauration à la Monarchie de Juillet, il assura les fonctions de maire. Son oncle Jean se trouva dans la même situation lors du passage de Napoléon 1^{er} en 1808. Il sera nommé premier adjoint par les administrateurs de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. En 1848, pendant la période révolutionnaire, seule la tête du conseil municipal change. Le maire, Ferré, et

ses deux adjoints, Lacay et Daléas, « démissionnent comme officiers municipaux mais entendent conserver leur qualité de conseiller pour que l'administration nouvelle puisse compter sur tout leur zèle et tous leurs efforts pour le succès des mesures qui peuvent toucher l'intérêt de la cité et prospérité de la patrie » (2). Ils s'acquitteront de leur tâche sous la présidence de Bordes (1848-1849), à la Commission municipale créée par le commissaire de la République puis, sous son mandat de maire (1849-1852). Dominique Artiguenave et Dominique Duplan étaient des leurs. Les électeurs garderont les mêmes conseillers aux élections de 1849 et 1852. Le prince-président nommera en 1852 Joseph Marie Ferré maire. Il fut aussi conseiller municipal sous la Monarchie de juillet et pendant la République. A la veille de la chute de l'Empire, lors des élections municipales d'août 1870, Jean Pierre Daléas est élu avec Antoine Brauhauban et Lucien Théophile Figarol. Une affiche électorale pamphlétaire de cette période le caricature ainsi : « saluez et bien bas, cette intelligence toujours jeune et cette probité antique » (3). D'octobre 1870 à mars 1871, il ne fait pas partie de la municipalité provisoire présidée par Deville, républicain, où M. de Lagarde, bonapartiste, est quand même nommé maire, et Bouzigues et Frogé adjoints. Mais cet exercice fut court. Le nouveau régime lance des élections municipales pour les 30 avril et 7 mai 1871. Deux listes sont en présence, celle des « Anciens conseillers municipaux » à tendance conservatrice, et le Comité républicain. « Indépendant », Antoine Brauhauban y est élu onzième. Les électeurs donnent la majorité aux anciens conseillers dont faisait partie Jean Pierre Daléas, élu treizième. Le maire sera Bouzigues. Pourtant, dans les jours qui précèdent l'élection, les Républicains ne furent pas avares de reproches, ils accusaient les futurs élus de profits personnels, de favoriser leurs propres intérêts, même en matière d'urbanisme, d'endettement, d'improductivité des dépenses, et d'avoir voté des budgets déficitaires. Par contre, le Comité républicain qui avait axé sa « campagne » sur une bonne administration des finances, sur la publication des délibérations et l'instruction laïque, fit l'éloge de la Commission provisoire qui avait tout fait pour éponger la dette. Au deuxième tour, pour les six conseillers municipaux restant à élire, les électeurs choisirent quatre républicains. Charles Dupouey, des leurs au début, évincé par ses partenaires lors du second tour, les traite de « jouvenceaux politiques », « de surnuméraires en démocratie qui resteriez fruits secs au premier examen es-républicanisme » et les accuse d'avoir « sottement entraîné les démocrates dans la voie d'une défaite partielle, alors qu'une victoire complète était certaine ».

Mais activité politique et professionnelle ne suffisent pas, d'autres éléments rentrent en jeu.

L'ascension sociale se renforcera par le mariage de sa fille avec Hyppolite Artiguenave le 12 novembre 1851. Jean-Pierre était en 1820 frère maçon de la loge de la Paix de l'Orient de Tarbes et en 1821 maître orateur-adjoint (4). Sous l'Empire, les loges maçonniques ont la réputation d'être inféodées à la dynastie napoléonienne et après le départ du clergé et de la noblesse elles ont attiré les bourgeois libéraux. En 1847, il est un des nombreux signataires de la souscription pour les messes à Napoléon 1^{er}. En 1850, le préfet le désigne, ainsi que le maire Ferré, comme correspondant dans le département pour l' « Association pour la propagande anti-socialiste et pour l'amélioration des populations laborieuses » sise à Paris (5). Il est élevé au grade de chevalier

de la Légion d'honneur en 1867. C'est aussi « Le notaire », celui des grandes familles tarbaises. Cependant il est implicitement soupçonné par Antoine Brauhauban d'avoir favorisé l'héritage de sa belle-sœur Rose Dutroq, épouse de Victor Brauhauban (6) . Il est aussi membre du Comité local de l'instruction primaire. La culture complète cet arsenal de critères bourgeois, Jean-Pierre Daléas est membre du Cercle littéraire de Tarbes.

Il décède le 26 février 1875, laissant une fortune qui avait un revenu total de 5094,65F annuel pour un capital de 101 893 F.

(1) ABADIE, de Sarrancolin, *Les Hautes-Pyrénées au temps de Napoléon III*, l'indicateur des Hautes-Pyrénées (1856), Tarbes, AGM1999.

(2) A.M.T., délibération municipale du 6 mars 1848.

(3) Voir l'article sur de Lucien Théophile Figarol.

(4) A.D.H.P., 2 J 68 et 2 J 70.

(5) A.D.H.P., 1 M 213.

(6) RICHARD A., *Rapport de M. le docteur Richard*, Imprimerie Troyes Ouvrières réunies, Toulouse, s.d.

Pierre Dominique Charles Daléas - 1821-1876

Il est né le 22 novembre 1821, ses parents Jean-Pierre Daléas et Hélène Senmartin se marieront en 1826.

Avocat et célibataire, il décède le 26 juin 1876 un an après son père.



Magdeleine Augustine Zoé Daléas - 1827-1903

Elle est née le 28 août 1827,
reste célibataire.
Elle décède le 27 décembre 1903.



La famille Ganderatz-Artiguenave-Daléas

Le 12 novembre 1851, le mariage de « Jenny » Daléas et Jean-Jacques Hyppolite Artiguenave unit les familles Senmartin-Daléas à la famille Ganderatz-Artiguenave aux origines fort différentes. Chez les Daléas, l'aîné des fils du charpentier Joseph Daléas est notaire (1755-1821). Son frère Jean (1754-1799), cultivateur au quartier de la Sarre, donne naissance à Jean-Pierre (1796-1875), futur notaire. C'est avec lui que l'élévation sociale est entamée par une alliance matrimoniale socialement modeste, rurale mais solide. En effet les Senmartin peuvent présenter dans leur arbre généalogique des huissiers audienciers à la cour du Sénéchal, même si ces officiers sont tout au bas de l'échelle des gens de robe. La souche de Jean-Pierre est faite sur le même modèle, un oncle notaire et une origine villageoise terrienne. Son père s'était déjà hissé dans le statut social de maître tanneur. Il était devenu laboureur, terme qui sous l'Ancien Régime était très proche de propriétaire. Tout laisse à supposer que la notoriété de Jean-Pierre, sa fortune, sa situation, sa position étaient assez remarquables malgré quelques incartades aux bonnes mœurs pour que l'illustre famille locale des Ganderatz-Artiguenave accueille en son sein sa fille Catherine Jeanne Julie Daléas (1830-1918). Les occasions de se rencontrer dans une petite ville comme Tarbes étaient fort nombreuses. Les pères des futurs mariés fré-

quentent la même loge maçonnique. Ils sont tous les deux hommes de loi, Jean-Pierre Daléas est notaire, Dominique Artiguenave est juge. Pour les événements de février 1848, le préfet leur demande, ainsi qu'à Dominique Duplan de réorganiser la garde nationale de Tarbes. Au sein du conseil municipal, ils traversent les changements de régime, Restauration, Monarchie de Juillet, Empire et les deux Républiques dans le même état d'esprit, celui de la continuité.

La belle-mère de Julie Daléas, Maxime Ganderatz, n'assiste pas au mariage. Considérerait-elle ce mariage comme une mésalliance ? Contrairement aux Daléas, la famille Ganderatz, dès le XVII^e siècle, est solidement implantée dans la société bigourdane. Ils sont notaires, médecins, curés, chanoines. Possédants, ils peuvent se permettre de procurer des vivres aux villages dénués de subsistances. Guillaume, médecin à Tarbes prête en 1654 à Bénac cinquante sacs de blé. Les habitants d'Orincles lui empruntent la somme de 1300 livres. Au XVIII^e, l'arbre généalogique s'étoffe de titres et fonctions plus prestigieuses (1) qui, en Bigorre assurent une solide notoriété. De leur côté, les Artiguenave, bourgeois, propriétaires au XVII^e et au début du XVIII^e, deviennent hommes de loi et pratiquent une politique matrimoniale qui les mène dans la sphère de la petite noblesse locale. A l'orée du XIX^e siècle, Charlotte (1776-1835) épouse Dominique Louis de Briquet. En 1818 Dominique François Vincent (1782-1875) unit sa destinée à Jeanne Maxime Ganderatz. Monarchistes, ils fréquentent la brillante société. Ils soutiennent le Marquis de Breteuil député orléaniste qui, en gage d'amitié, offre son portrait à la famille. Ceux de la famille qui ne partageaient pas leurs opinions étaient bannis. C'est le cas de Joseph « Linna » Artiguenave qui a suivi Bonaparte dans une troupe de théâtre pour porter la culture française et les idées de 1789 en Italie (2), puis, s'est exilé dans le nouveau monde.

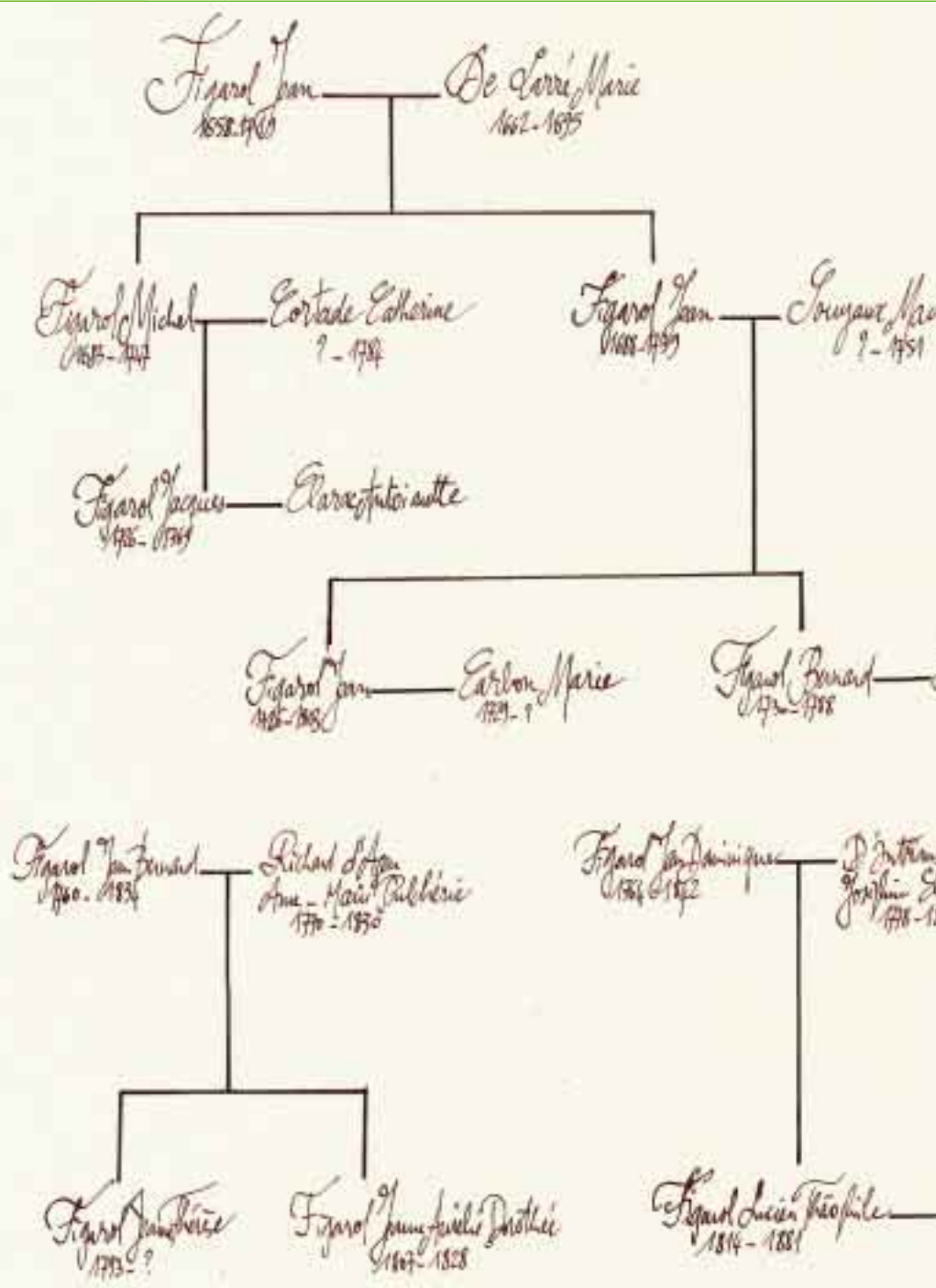
Avec Jean-Pierre Daléas, nous avons l'exemple d'une intégration sociale très rapide. Une seule génération a suffi. Son ambition professionnelle et sociale permet à sa fille d'intégrer les milieux les plus considérés de l'époque, celui des hommes de loi et celui de la petite aristocratie tarbaise. Elle épouse Hypolite Artiguenave le 12 novembre 1851. Plus tard, le mariage d'Albert Lavigne et de Marie Artiguenave en février 1890, associera la famille au vieux et puissant clan Barère-Dembarrère.

(1) Voir l'article sur Maxime Ganderatz.

(2) Voir l'article sur Joseph Linna Artiguenave.

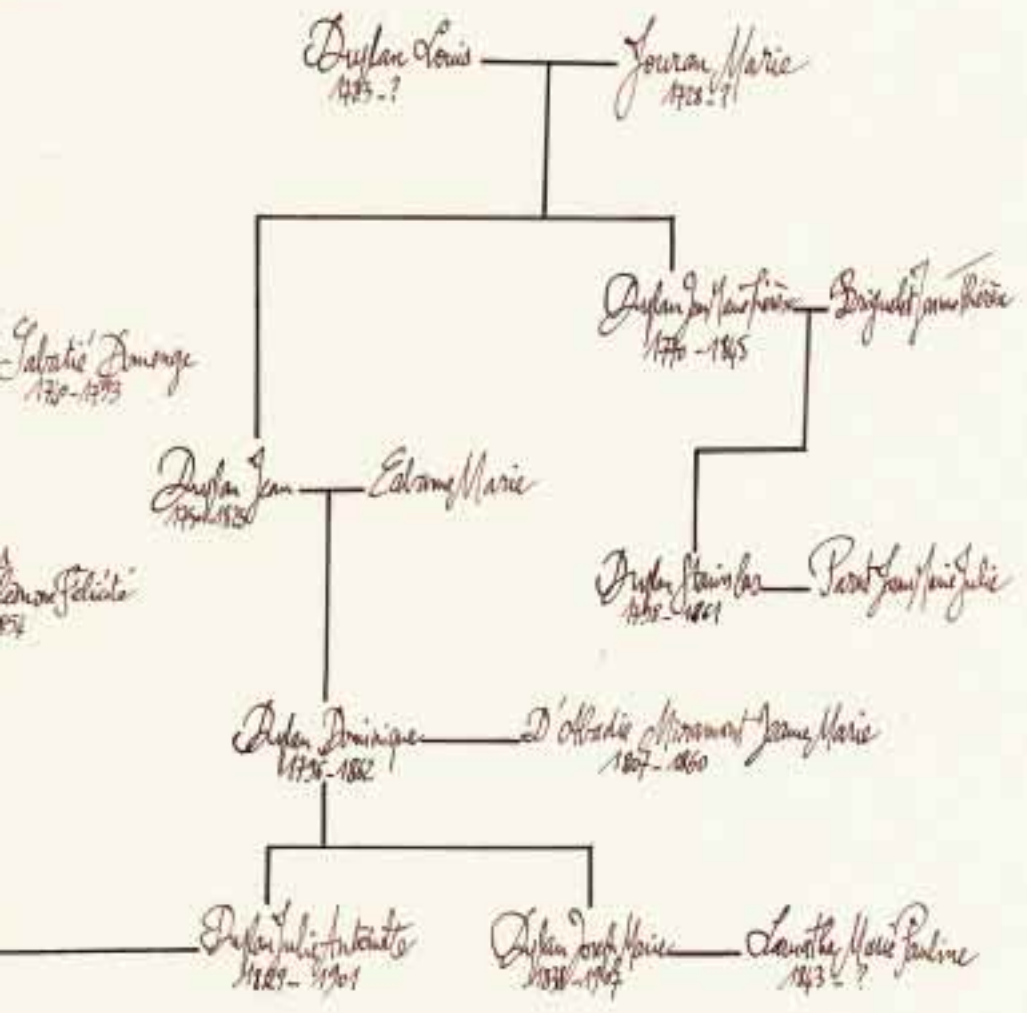


Le marchand, les magi



strats et les médecins

Helène



Chacun en accord avec son siècle

Frères et cousin dans les querelles du XVIII^e siècle

Ils participent activement à la vie politique, sont mêlés intimement aux troubles qui secouent la ville. Ils choisissent bien leur camp. Les deux frères, Jean, (1726-1803) avocat, procureur au Sénéchal, et Bernard (1730-1788) lieutenant de la maîtrise des Eaux et Forêts se rangent, comme leur fonction pourrait le laisser entendre du côté du Sénéchal, défendant les libertés locales. Par contre, leur cousin Jacques (1726-1769) soutient le clan Fornets, qui lui-même favorise l'action de l'administration royale, celle de l'Intendant.

Dans un contexte de conflits latents ou avérés les querelles locales servent de champ de bataille aux rivalités entre l'administration royale et le Parlement. Les diverses tentatives de règlements ne satisferont jamais personne. L'arrêt du Conseil d'Etat de 1666 marque une transformation essentielle dans le régime politique de la cité. L'administration de la ville est confiée à quatre consuls recrutés pour un an par des consuls en charge, le premier consul est officier de la sénéchaussée ou gradué ; il y a un conseil de police: quatre conseillers anciens et huit électeurs et un conseil général.

La création de l'office héréditaire de maire en 1692 comme les autres charges judiciaires, sera considérée comme une atteinte contre laquelle les habitants s'insurgèrent malgré les confirmations royales réitérées tout au long du XVIII^e siècle. Le maire a tous les honneurs et émoluments d'officiers publics. Il convoque les membres du conseil pour assister aux assemblées de la communauté qu'il préside. Il reçoit les serments des personnes élues aux fonctions municipales. Il est exempt de tutelle, de taille, de guerre, de logement des gens de guerre, de tout droit d'octroi. Le Roi se réserve le privilège d'élever à la fonction de maire.

Depuis de longues années, un conflit existait entre les officiers du sénéchal et les consuls, conflit de compétences, de préséances. En dernier lieu, l'affaire est traitée en Conseil du Roi qui, en 1741, prend un arrêté qui repousse les prétentions exagérées des officiers du sénéchal, en soutenant les bourgeois de Tarbes contre le Parlement de Toulouse. Mais le conflit perdure. Dans les élections de 1742, Maître Came, procureur au Sénéchal, refuse sa place de second consul à Carbon sous prétexte que « le sieur Carbon, par sa qualité d'apothicaire n'a aucune entrée dans l'hôtel de ville, ne saurait précéder le procureur ».

En conséquence « le dit Carbon, s'étant aussi approché, ses mains mises sur le tegitur croix et canon de la messe, a juré de bien et fidèlement verser en la dite charge de second consul, et a siégé en la quatrième place de consul. » L'hiver 1753, des troubles d'ordre public éclatent en ville. La bataille fait rage entre les officiers du Sénéchal et les consuls au sein de l'assemblée. Une nouvelle fois, le Roi intervient et dans « un esprit de conciliation » au printemps, il nomme Augustin Fornets, maire. Durant l'été, maire et consuls se heurtent. Le feu est mis aux poudres en 1756 quand les consuls « arrêtent

à la pluralité des voix que la vétusté de l'Hôtel de ville cause un véritable danger ». Voilà un nouveau prétexte pour engager les hostilités entre les partisans du Sénéchal et les partisans de l'administration royale (1). Fornets ayant été à nouveau nommé par le Roi en 1754, est l'homme de l'Intendant. Le conflit s'intensifie entre 1759 et 1761. Mais l'orage éclate quand une nouvelle réforme du régime municipal intervient.

L'édit du 27 août 1764, du contrôleur général Laverdy, voulait restaurer l'ancienne liberté municipale en éliminant les offices, et favoriser la participation réelle de l'artisanat aux décisions édilitaires, mais n'entraînait aucun bouleversement des cadres sociaux. Mettant en cause encore deux clans, celui de Fornets partisan de la réforme « de la nouveauté », celui de Dassieu et Borgella qui prétendait soutenir les libertés locales. La révocation de l'Édit en 1771 n'endormit pas les querelles, pas plus que l'arrêt du Conseil d'État en 1780 qui donne raison au clan Fornets. Il y aura, désormais un conseil politique, un maire et quatre consuls, et un corps municipal composé de vingt conseillers. Par l'édit du 5 juillet 1783, le roi revient encore en arrière et accorde à la ville de Tarbes la cooptation pour les quatre premiers consuls, selon l'ancien règlement de 1666.

C'est dans ce contexte qui durera jusqu'à la Révolution qu'évolueront tous ceux qui prendront part à la fonction municipale, luttes pour les privilèges, les préséances, conflits sur la conception du pouvoir : attitudes, comportements de la société d'ordre de l'Ancien Régime.

Qu'en feront la Révolution et les différents régimes du XIX^e sur les personnes ou leurs descendants ?

sources : DESPLAT Christian, *Une crise municipale à Tarbes au XVIII^e siècle, Tarbes et la Bigorre*, Société académique des Hautes-Pyrénées, Tarbes, 1978, pp.144-152.

(1) HERAUT Jules, *Les Hôtels de ville de Tarbes du XVII^e siècle à nos jours*, Société Académique des Hautes-Pyrénées, 1978.

Bernard Figarol - 1730-1788

Bernard Figarol baptisé le 14 avril 1730 en la paroisse de la Sède est le frère de Jean, lieutenant de la maîtrise des Eaux et Forêts.

A quarante cinq ans, il épouse Domenge Sabatier dont il eut un enfant unique, Jean Marie Dominique, sa carrière d'homme de loi et d'officier, était bien entamée.

Hésita-t-il entre les ordres et une carrière juridique ? En 1751, à vingt et un ans clerc tonsuré, il avait le premier degré de cléricature. Il n'en fit rien puisque le 19 décembre 1757, reçu, il prête son serment d'avocat au parlement de Bordeaux. Puis la sénéchaussée de Tarbes, à la demande de maître Figarol procureur, son frère, ordonne que « Me Figarol Bernard sera inscrit au tableau des advts de ce siège pour et par luy jouir des honneurs, rangs et prérogatives attachés à son grade » (1). Il a trente-trois ans quand, sur déposition de Bertrand Barère, père, et Jean Carles, tous les deux avocats en parlement, l'avocat Bernard Figarol « est de la qualité requise » pour exercer l'office de lieutenant de

maîtrise des Eaux et Forêts qui est l'office principal d'ordre administratif et judiciaire, chargé de la surveillance des bois, rivières, montagnes qui appartiennent au Roi et aux ecclésiastiques. Il prête serment le 13 janvier 1763 (2).

Contrairement à son frère Jean, Bernard n'est pas dans les premiers rangs lors des querelles occasionnées par la réforme de Laverdy. Sauf qu'en 1765, selon les nouvelles dispositions, le 27 août, pour l'élection d'un notable dans la juridiction des Eaux et Forêts, il obtient seulement deux voix contre Guichard, dix suffrages. De toute façon, « ces messieurs » des Eaux et Forêts s'abstiendront de voter quand l'assemblée s'opposera quelques mois plus tard au choix d'un maire conforme à la réforme. De plus, « ceux » de la sénéchaussée invités eux aussi à voter ne se présenteront même pas à la séance (3). La réforme de Laverdy est abrogée en 1771, Bernard réapparaît dans la vie politique. Il prête le serment de consul aux élections de 1772 (4). Entre 1771 et 1778, Tarbes n'ayant pas de maire officiel, Fornets demeurant maire honoraire, les premiers consuls présidaient les assemblées politiques. Bernard Figarol de 1773 à 1778, puis Barère occupèrent cette place.

En 1778, son frère Jean viendra le rejoindre aux fonctions municipales. Mais le nouvel édit royal de 1780 qui impose un conseil politique, et les troubles qu'il occasionne, sonnent le glas du consulat. Jean et Bernard sont « anti-maire », partisans de cette position, Bernard ne participera plus aux assemblées (5). Malgré cette prise de position, le 3 décembre 1787 l'assemblée le propose pour occuper la fonction de maire, mais il décède le 31 janvier 1788, le Roi nomme alors à sa place Martial Lacay.

Bernard fut le dernier lieutenant de la maîtrise des Eaux et forêts, sa veuve demanda sans succès de faire passer le titre sur la tête de leur fils Dominique (6) ; cette maîtrise fut supprimée par un décret de 1790.

(1) A.D.H.P., B 405-(307).

(2) A.D.H.P., B 2899.

(3) A.M.T., délibération municipale du 27 août 1765.

(4) A.M.T., délibération municipale du 12 nov. 1772.

(5) Voir l'article sur Jean Figarol.

(6) Jean, Dominique, Madeleine Figarol né à Tarbes en 1778, entre à 21 ans comme aide garde magasin des subsistances militaires, fait les campagnes napoléoniennes avec la Grande Armée. Sous-intendant militaire sous la Restauration, il fera la campagne d'Afrique de 1839 à 1840, date de sa mise en retraite.

Jacques Figarol – 1726–1769

Jacques Figarol est baptisé le 11 janvier 1726, en la paroisse de la Sède. Il devient médecin. Et comme il est assez courant que le gendre ait la même activité que le beau-père, il épouse en 1759 Antoinette Clarac dont le père est premier chirurgien du roi en la maîtrise des chirurgiens de la ville de Tarbes. Auparavant, ce type d'activité n'était pas étranger à sa famille car François Figarol en 1653 exerce en tant que « chirurgien » (1).

Jean et Bernard, avocats, officiers de cour de justice d'ancien régime, défendent les particularités locales. Jacques soutient le clan Fornets, celui de l'intendant qui se méfiait des privilèges et qui était épris d'efficacité. Les adversaires appartiennent à des

horizons sociaux à peu près identiques, et défendant la société d'Ancien Régime mais s'affrontant sur des conceptions différentes du pouvoir. Jacques fait son entrée dans l'assemblée communale l'année 1756, deux ans après le coup de force de l'Intendant en faveur de Fornets qu'il imposait comme maire. « Sa Majesté désirant prévenir les troubles et cabales qui pourraient se former dans cette communauté par rapport à l'élection de leurs successeurs, elle a jugé à propos de nommer d'autorité pour cette fois seulement et sans tenir à conséquence les sieurs Mazière adv., Dupac médecin, Figarol médecin et Salaignac marchand pour occuper les places de premier, second, troisième et quatrième consul et en remplir les fonctions pendant six années consécutives voulant qu'ils jouissent des honneurs autorités prééminences fruits profits revenus émoluments qui y soit attachés » (2). C'est l'époque où les clans rivaux se disputent sur la question de l'achat d'un nouvel hôtel de ville, son financement, son utilisation. En 1764, au cœur de la bataille, alors que le conseil général de la commune est présidé par le procureur général, Jacques fait office de second consul. En novembre 1764, Fornets obtient une exemption à l'édit « rien ne peut l'empêcher de remplir sa tâche de maire ». Mais, revirement de situation, en application de l'édit de Laverdy, des élections eurent lieu en 1765, les anciens consuls nommés dont Jacques Figarol furent évincés (3). Sa carrière politique semble se terminer là. Il décède le 14 janvier 1769.

(1) A.M.T., GG4.

(2) A.M.T., délibération municipale du 27 décembre 1759.

(3) C'est pour rappeler leur nomination que les consuls évincés commandèrent les armoiries de la ville avec leurs noms. Cette plaque est située actuellement à l'angle de la rue Férère et de la rue Brauhauban. Il s'agit donc de Jacques et non de ses cousins Jean ou Bernard.

Jean Figarol - 1726-1803

Jean Figarol fut baptisé le 16 juillet 1726 en la paroisse de la Sède. Il rentre dans la magistrature par l'alliance qu'avait faite son père en épousant en 1678 Marie de Larré dont le père était avocat au parlement. Sa mère Madeleine Soyeaux est peut-être originaire d'Andrest. Le 25 janvier 1752, il épouse Marie Carbon, fille d'apothicaire.

Il commence sa carrière politique très jeune, il a à peine vingt-deux ans quand il est nommé électeur en 1748, puis en 1751. En 1752, il est simple avocat lors de son mariage. Le 13 avril 1753, il reconnaît ne pouvoir « se tenir à classer les archives de la ville, à cause de sa charge de procureur » (1), c'est donc entre temps qu'il a été nommé procureur au Sénéchal.

Les troubles empoisonnent la vie municipale, le maire en place, M. de Fornets, a l'appui de l'intendant et du Conseil : « sur quoy l'assemblée ayant promis de ne jamais rien faire qui tendit aux vues que Monsieur l'Intendant inspiroit M. de Fornets, maire, a été prié à la pluralité des suffrages que dans le cas qu'il present que quelque membre de cette assemblée voudroit rompre l'union et l'attachement qui y régnoit d'en instruire Monsieur l'Intendant pour faire punir le coupable » (2). Pourtant la scission ne manqua pas d'arriver lors de l'élection des nouveaux consuls pour l'année 1754. Les faiseurs de troubles sont les consuls Davezac, Figarol et Milhias à qui le président de l'assemblée du 27 décembre 1753 refuse le droit de nommer leurs successeurs, contrevenant à l'arrêt de 1666, mais pour se conformer « aux vues de Monsieur l'Intendant » pour donner « leurs suffrages à leur tour que de sujets capables et agréables à la ville et audit seigneur intendant et en estat d'y rétablir la tranquillité qu'en avait été bannie » (3). Voilà donc Jean Figarol, procureur au Sénéchal, dans le clan opposé à l'administration royale, défendant les libertés locales, en l'occurrence l'application de l'arrêt de 1666 qui permet aux consuls de nommer leur successeur, mais contrecarré par l'intervention de l'Intendant qui a le souci de maintenir l'ordre public. Evincé avec l'élection de 1753, Jean s'attache à sa charge de procureur. Le procureur au Sénéchal est un officier de justice aux fonc-



tions multiples. Il requiert les juges de faire leur devoir. Commissaire du seigneur, il veille à l'exécution des mandements du comté ou de la justice. Collecteur d'impôts, il se charge de faire rentrer les tribus et les redevances. Le procureur, maître en chicanes, est dans l'ancienne France l'objet d'innombrables évocations satiriques et se trouve au bas de la hiérarchie de la robe. Dans la raillerie, le mot procureur évoque la ruse, les pourparlers infinis, la finasserie cauteleuse.

L'agitation perdure, ranimée par l'achat du nouvel Hôtel de ville et par la réforme de Laverdy en 1764. Quelque dix ans après leur éviction, la nouvelle assemblée, issue de la réforme de Laverdy, demande la réhabilitation des consuls qui avaient été considérés par l'Intendant et le maire de Fornets comme perturbateurs lors de la dernière véritable élection consulaire (4). Cette requête est réitérée en 1766. La possibilité donnée à Jean Figarol d'assister aux assemblées de l'Hôtel de ville signée à Versailles le 16 juillet 1765, n'est consignée sur les registres consulaires que le 20 juin 1769 (5). Vingt-cinq ans après son exclusion en 1778, il fait parti du conseil général de la ville, et ce, en compagnie de son frère Bernard, lieutenant de la maîtrise des Eaux et Forêts, qui avait fait son entrée au conseil municipal en prêtant le serment de premier consul en novembre 1772.

Pendant et encore les élections pour le consulat de 1780 (6) sont à l'origine de batailles entre les deux clans traditionnels. Puisque « sa majesté a accordé à la ville la liberté de procéder à la nomination aux places de la manière qu'elle croira les plus convenables ». Le premier consul, Barère, met aux voix la possibilité de choisir les modalités de l'élection, élire un maire ou bien nommer quatre consuls. Les deux frères Figarol, constants dans leurs convictions, veulent conserver à la ville son ancienne constitution, selon le règlement de 1666. Ils s'opposent au choix d'un maire. Leur parti, essentiellement composé de gens de robe et de petits nobles, triomphe à deux voix près, les consuls seront choisis par cooptation. Ce n'est pas pour autant que le calme règne. Les quatre consuls choisis par défaut sont privés de légitimité d'autant plus que le procureur du roi et le juge-mage refuseront de recevoir leur serment. Cette situation ne pouvant durer, l'édit royal du 25 août 1780 tombe : « Sa majesté a reconnu, d'un coté, que lesd. habitants en se bornant a nommer quatre consuls seulement, n'ont pas deféré en entier aux dispositions dud. arret et d'un autre coté que l'election faite le trentiem decembre der. a servi de prétexte a perpetuer les troubles que l'in-execution dud. arret avoit occasionnés, et considerant que l'admon municipale de lad. ville est susceptible d'avoir à sa tête un maire, un lieutenant de maire et que le moyen de prevenir le desordre presque inseparable des assemblées de cité etoit d'y substituer un conseil politique et voulant sur ce faire connoitre sa volonté » (7). Les consuls seront nommés à la pluralité des voix des suffrages par le conseil politique. Le mécontentement gronde, le Roi intervient à nouveau, il revient en arrière. L'élection des consuls se fera dans les formes de l'arrêt de juillet 1666 : « chacun des consuls sortant de place présentera au conseil politique deux sujets de la qualité requise » (8). Selon ce nouveau mais aussi ancien règlement, pour le consulat de 1785, le 31 décembre 1784, sur proposition du premier consul sortant Davezac « tous les suffrages se sont réunies en faveur de Jean Figarol ». Il réapparaît sur la scène politique en faveur du vieil édit de Louis XIV. Il restera premier consul jusqu'en 1787.

Poursuivant la voie de l'attachement aux us et coutumes, c'est en tant que procureur pour les syndics des Etats qu'il demande au Sénéchal la publication et l'enregistrement de la coutume de Bigorre le 17 décembre 1768 (9).

En 1786, il était aussi greffier au tribunal de l'officialité, devant lequel étaient portées un certain nombre de causes ecclésiastiques ou touchant les clercs.

Ainsi la fidélité à l'ancienne constitution caractérise l'action et la participation de Jean Figarol aux destinées de la cité à des fins de stabilité, de défense des privilèges et de tradition, il ne veut pas que les vieilles prérogatives de la ville soient grignotées par les intendants du roi. Ses actes démontrent une intime imbrication du social, de la famille, du politique et de la profession ainsi qu'une cohérence empreinte de vitalité.

Cet homme qui, au travers de son action politique, défendait ouvertement l'ordre social, sa classe et peut-être ses privilèges, ou les intérêts des gens de robe, est un bourgeois éclairé. Sa bibliothèque (10), outre des ouvrages de droit, comporte surtout de la littérature philosophique, les « Provinciales » de Pascal, édition de 1660 à Amsterdam, « Le Discours de l'Etat et de la Paix » de Machiavel, édition de 1635, l'*Encyclopédie*, « L'Art du comédien » de Diderot, deuxième édition de 1774, et quelques ouvrages religieux. Beaucoup sont annotés d'ex-libris de ses alliés, Larrey, Douste, Dintrans (11), Dassieu. Jean proposera ce dernier pour le remplacer à la place du premier consul aux élections de 1788.

En 1791 il tente, à soixante-cinq ans de participer aux nouvelles institutions mises en place par l'assemblée constituante. Il concourt à la place de maire, perd contre le candidat Cazenave. A celle de juge, il échoue aussi. En février 1792, au moment où les événements se durcissent, en qualité de premier notable, l'administration municipale lui demande d'occuper la place d'officier municipal. Il refuse car il a « déjà donné deux fois à sa patrie ».

Dans la continuité de ses convictions, si l'on peut oser un parallèle, favorables aux libertés locales, il se montre plus proche des girondins que des montagnards jacobins. L'attitude de son fils Jean Bernard à cette époque, sera franchement ouverte et déterminée en faveur des girondins et de l'évêque réfractaire. A l'automne 1793, Jean fait partie de la liste des suspects, dressée par le conseil général de la ville, et confirmée par le représentant en mission Dartigoete, il est arrêté, mais « au vu de son grand âge et de l'infirmité de sa femme », elle était atteinte de cécité, il est consigné chez lui. Il est accusé de liaison avec des gens suspects qu'il aurait reçus dans sa propriété de campagne à Aurensan où il formerait un club d'aristocrates et de prêtres réfractaires. En effet, l'abbé Vigneron, recherché par le comité de surveillance, est retrouvé chez lui. Incriminé dans le soutien au parti girondin, le représentant en mission n'hésite pas à exploiter une cabale qu'il aurait fomenté pour la place de maire qu'il briguait en 1791. Il est libéré en l'an III pour des raisons qui paraissent contradictoires avec les chefs d'accusation qui l'incriminaient quelques mois plus tôt « ayant toujours eu une opinion sans fanatisme » n'ayant jamais entretenu de liaison avec les prêtres et ayant fait acte de civisme en se présentant aux élections de 1791 (12).

Il fit faire à ses enfants d'excellents et solides mariages. En l'an XIII, Jean

Dominique (1764-1842) épousera Félicité, fille de son homologue à la cour du Sénéchal, le procureur Dominique Dintrans, mais aux convictions politiques opposées pendant la Révolution. En 1792, Jean Bernard (1760-1834), jeune avocat plein d'avenir, unira sa destinée à celle de Marie Anne Pulcherie Richard consolidant sa position d'homme de loi avec la petite noblesse et la bourgeoisie d'affaire.

Il meurt à Tarbes le 15 vendémiaire an XII.

(1) A.M.T., délibération municipale du 13 avril 1753.

(2) A.M.T., délibération municipale du 27 mars 1753.

(3) A.M.T., délibération municipale du 27 décembre 1753.

(4) A.M.T., délibération municipale du 24 septembre 1765.

(5) A.M.T., délibération municipale du 20 juin 1769.

(6) A.M.T., délibération municipale du 31 décembre 1779.

(7) A.M.T., délibération municipale du 25 octobre 1780.

(8) A.M.T., enregistrement de l'édit royal du 5 juillet 1783, délibération municipale du 2 août 1783.

(9) A.D.H.P., B411.

(10) Conservée pas ses descendants.

(11) Dominique Dintrans, franc-maçon et futur beau-père du fils de Jean Figarol.

(12) A.M.T., délibération municipale du 19 vendémiaire an III.

Marie Carbon - 1729-1798

Née le 26 juin 1729 en la paroisse Saint-Jean, elle est fille d'un « maître apothicaire et très ancien bourgeois » Pierre Carbon. Ce père, élu en 1742 second consul, voit sa place refusée par maître Came, procureur en la Sénéchaussée « qui a représenté que la place de second consul luy appartient en la dite qualité de procureur n'étant pas convenable qu'un apothicaire le précède » (1). Pourtant, Carbon était allié aux gens de robe qu'étaient les Daure, les Carles et les Barère. Les alliances matrimoniales furent inopérantes face à la rigidité des prérogatives sociales. Marie épouse Jean Figarol (1726-1803) le 25 janvier 1752, elle lui donne neuf enfants. L'alliance Carbon-Figarol sera



renforcée par le mariage de Luce, leur première fille, avec Carbon, magistrat à la Cour de Pau. Une correspondance privée atteste une affection sincère entre les deux familles.

Les Carbon au XVII^e donneront naissance à une dynastie d'apothicaires et de pharmaciens jusqu'au XIX^e siècle.

Marie décède dans la propriété de famille à Aurensan le 2 floréal an VI (21 avril 1798).

(1) A.M.T., délibération municipale du 1^{er} janvier 1742.

Jean Bernard Marie Figarol - 1760-1834

Jean Bernard est le plus connu des hommes de la famille Figarol, le plus illustre aussi, car il dépasse les fonctions politiques de la commune. Baptisé à la paroisse Saint-Jean, il est le fils de Jean Figarol (1726-1803) et l'arrière-grand-père de Gaston Dreyt. Il se marie en 1792 avec Marie Anne Pulcherie Richard, d'une famille de négociants de Bordeaux. Il fait des études de droit ; devenu avocat il est inscrit au barreau en même temps que son frère.

Sa carrière politique commence en février 1788. Il est nommé assesseur au conseil municipal de Tarbes. Encore jeune pendant la Révolution, il prend part à la vie publique. De 1790 à 1794, il a été nommé deux fois président des assemblées primaires de Tarbes, il fut aussi capitaine d'une compagnie de la garde nationale. Il avait tenté sa chance pour l'élection au siège de procureur de la commune. En l'an VII, le 7 ventôse, il est membre de l'hospice civil. Le 26 décembre 1801 le préfet le nomme membre du Comité consultatif, créé pour renforcer les conseils d'administration au moment où l'hospice se voyait arrêté dans le recouvrement des rentes affectées aux hôpitaux. De nouvelles difficultés et un nouveau règlement provoquèrent sa démission (1). Malgré des marques de participation aux nouvelles institutions, prenant la défense des girondins actifs de Tarbes, mais applaudissant l'évêque réfractaire de Gain Montagnac, il fut porté, tout comme son père, sur la liste des suspects et fut reclus pendant quatorze mois. Dans la séance



du 20 vendémiaire an III, le conseil général de la commune fut d'avis de le libérer. Six mois plus tard, le 4 avril 1795, écrivant à son père dans une lettre régissant des affaires, lucide sur la situation économique mais toute remplie de sentiments familiaux, il glisse une évocation politique. « Je vois avec plaisir que freron prend toujours le parti de la justice. Je ne reçois pas encore les nouvelles ». De quel événement s'agit-il ? L'arrestation et le procès de Bertrand Barère le 2 et 21 mars 1795 ou la répression de l'insurrection populaire (2) ? Cette formulation est peut-être l'expression de l'adhésion sincèrement opportuniste à la politique de Fréron qui libère les importations dont il est d'ailleurs question plus haut dans cette lettre et qui satisfait la bourgeoisie thermidorienne (3). Nécessité ou conviction ?

Aux élections législatives de l'an X, il se présente contre le clan Barère. Cependant en 1811, le préfet Chazal dans sa lettre du 23 février 1817 au ministre de l'Intérieur s'exprime ainsi : « Le collège électoral du département, présidé par le sénateur comte Dembarrère, a élu candidats au corps législatif M. le chevalier Dauzat, son neveu, M. Figarol son allié et pour premier suppléant, son neveu, cousin germain de Bertrand. Ces choix sont dus principalement à la réunion de toutes les branches de la famille auparavant divisées en trois parties : le parti de Bertrand, le parti Dauzat, le parti Figarol, réunion qui s'est opérée par la présence sur les lieux de M. le sénateur qui y a passé en congé les sept mois qui ont précédé les élections » (4). En tant que président de la Cour de justice criminelle du département il est présent au couronnement de Napoléon Ier et est chargé du discours d'accueil lors de sa venue à Tarbes le 23 juillet 1808. Il met en parallèle le dévouement des peuples aux Rois avec les acclamations que l'Empereur reçoit aujourd'hui. Il s' « incline avec respect devant le Héros du siècle qu'il chérit car il a su « relever le trône et l'autel que la plus terrible des révolutions avait renversés ». En 1814, la cour de Pau lui confie un message de fidélité à Louis XVIII. Peu de temps après sa rencontre avec le Duc d'Angoulême et son épouse, la fille de Louis XVI, il reçoit des gages de reconnaissance royale, une nomination importante à la cour de cassation, et le fac-similé du testament de Marie-Antoinette ; ainsi que le grade de chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. En 1804, alors qu'il était président de la cour de justice criminelle des Hautes-Pyrénées, devenant membre de la Légion d'honneur, il jure de se « dévouer au service de l'Empire,... des lois de la République et des propriétés qu'elles ont consacrées ... de combattre toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal ». En 1815, il est élu membre majoritaire et royaliste de la Chambre des députés par le collège électoral de Tarbes, et le restera jusqu'en 1819 . Il sera réélu de 1824 à 1827. Défenseur de la censure, il est opposé à la liberté de la presse. C'est un royaliste confirmé.

Le 19 octobre 1795, il est juge au tribunal criminel de Tarbes, puis président le 5 mai 1797. En l'an VIII, il est juge au tribunal d'appel de Pau, et bientôt, président de la cour impériale en 1811. En 1816, il accède à la première présidence.

Au début du siècle la franc-maçonnerie en pleine expansion est une pépinière de jeunes issus des classes moyennes, Jean-Bernard est déjà, en 1804, maître de La Loge Saint-Jean de Tarbes. Son frère Jean-Dominique et son cousin Jean Marie Magdeleine n'y sont encore que compagnons (5).

Le père de l'historien Bascle de Lagrèze (6), qui l'a connu, le décrit ainsi : « Se pro-

diguait peu dans le monde, mais y faisait noble figure par son grand air exquis de politesse. Il était bel homme, de figure agréable, parlait avec bonté et dignité. Le barreau l'aimait. Il ne commettait aucune infraction à la rigueur du costume et aux convenances du langage. Avec une intelligence rapide et un jugement très droit, il avait les qualités du magistrat. Dans la délibération, il écoutait beaucoup, il parlait peu, mais il avait la rectitude de l'esprit et la lucidité de la parole juste. » Il était très coquet. « Même dans la rue, je l'ai vu tête nue, ses cheveux en ailes de pigeon bien poudrés, le chapeau claqué sous le bras, l'habit noir à la française... Jamais il ne s'est rendu au palais qu'en carrosse ... qui fut longtemps presque le seul de Pau M. Figarol eut des faiblesses que l'on ne passe pas aussi facilement d'un magistrat qu'à Henri IV. La maîtresse du Premier avait beau se cacher, dès qu'elle paraissait, la nouvelle courait partout que le Premier était revenu de la Chambre »

Il est mort à Aurensan le 26 septembre 1834, et fut inhumé dans une chapelle située dans sa propriété.

(1) CURIE-LASSUS, *La charité en Bigorre et les hôpitaux de Tarbes pendant ces trois derniers siècles*, Paris, 1864.

(2) Archives privées.

(3) Fréron (1754-1802) participe aux massacres de septembre. Elu à la Convention, il siège avec les Montagnards. Contribue au 9 thermidor. Puis, du centre de la Montagne, fait partie des « *hommes neufs, des montagnards réacteurs* » prêts à renier leurs actions et peu préoccupés de la position sociale.

(4) THOMAS Jean-Pierre, *Une oligarchie provinciale de la fin de l'Ancien Régime au début du Second Empire, le clan Barère-Dembarrère 1752-1852*, Tarbes, 1983.

(5) A.D.H.P., 16 J 70.

(6) LAGRESE G.B. de, *La Société et les mœurs en Béarn*, Lafitte Reprints, Marseille, 1977.

Marie Anne Pulchérie Richard - 1770-1830

Née à Lagaillarde (1) le 29 octobre 1770 d'un père Chevalier de l'ordre de Saint Louis, elle épouse à Agen Jean Bernard Figarol le 12 septembre 1792. Les précédents de ce mariage sont dignes de romances du frivole XVIII^e siècle. Dans une situation rocambolesque, à la veille de la Révolution, le 8 avril 1789, Jean Bernard est accusé d'avoir favorisé l'évasion de Mlle Richard de son couvent de Port-Sainte-Marie, et ce, avec la complicité de son frère Jean Dominique, et de ses cousines Mlles de Larrey. Les accusations paraissent justifiées, l'on aurait trouvé du linge appartenant à la demoiselle au domicile provisoire du Sieur Figarol Jean Bernard. Il s'en défend, mais allègue à sa



décharge qu'il souhaitait rencontrer Anne Marie pour qui il nourrissait de tendres sentiments. Sa mère, Mme de Richard, aurait rompu le contrat de mariage (2). Trois ans passeront avant le mariage, les négociations du contrat furent-elles difficiles ? Cette union romantique, ne manque pas, par ailleurs, de consolider le patrimoine. C'est la première approche de la famille vers le négoce bordelais et une première incursion dans une famille noble ou en voie d'anoblissement. Son beau-frère Jean Dominique suivra l'exemple en épousant Félicité Dintrans en l'an XIII.

Sacrifiant à la mode de l'Ancien Régime, Pulchérie porte la robe sombre rayée et le grand fichu de l'ère révolutionnaire qui fait d'elle une citoyenne. C'est pour cette enfant, Jeanne Thérèse première d'une lignée de quatorze enfants, née en 1793, dans les bras de sa mère, que le père Jean Bernard demande au Comité de surveillance, alors qu'il était en réclusion, la permission d'assister aux couches de sa femme le 16 vendémiaire an III. Le Comité répondit qu'il voulait bien « accorder avec l'humanité ce qui ne pouvait contrarier la sûreté publique ».

Entre temps, de sa vie nous ne savons rien, sauf qu'elle donne naissance à six filles et deux garçons.

Elle décède le 29 décembre 1830 dans sa maison « de l'Arboirie », rue de la préfecture à Pau.

(1) Aujourd'hui département du Lot et Garonne.

(2) Archives privées.

Lucien Théophile Figarol - 1814-1881

Lucien Théophile Figarol est né le 2 octobre 1814 rue du Bourg-Vieux. Il est le fils de Jean Dominique, juge d'instruction à Tarbes (1764-1842) (1) et de Félicité Dintrans (1778-1854), issue d'une famille de gens de robe, associée par le mariage de ses parents au négoce bordelais. Il épouse en 1854, Julie, fille du médecin Dominique Duplan.

Lui aussi homme de loi, il débute comme avocat. En 1847, il signe la souscription pour les messes à dire en l'honneur de Napoléon 1^{er}. En 1852, alors qu'il était substitut près le siège de Lourdes, il remplace Caze, juge de première instance au tribunal de Tarbes. Il prête serment le 14 avril 1852. Mais ce sont les membres de la Défense Nationale qui le nomment juge d'instruction en remplacement de Barère décédé, le 22 octobre 1870 (2). Les changements politiques n'altèrent pas la progression de sa carrière.

Comme ses ancêtres, il porte de l'intérêt à la vie municipale. Il y pénètre lors de la réélection de la plupart des conseillers en 1865 avec le maire bonapartiste, le vicomte de Lagarde. Il assure les fonctions d'adjoint de 1868 au 8 juillet 1870, période où éclatent des dissensions locales précédant de peu celles occasionnées par la chute de Napoléon III.

Le 24 juillet 1870, le préfet prépare les élections. Au regard des événements locaux, l'enjeu est important et fait l'objet de cabales qui ne sont pas sans rappeler celles du siècle précédent où la matière politique peut être un prétexte aux luttes de personnes. Après une première réaction centralisatrice, le second Empire continua, en fait, presque vingt années durant, à desserrer l'étau pesant sur les maires. La loi municipale de 1855 n'est guère qu'un toilettage de celle de 1831, le suffrage universel en plus. Le maire demeure nommé, mais il est de plus en plus souvent choisi par les conseillers municipaux, ce qui deviendra obligatoire par la loi du 21 juillet 1870. Dans le cadre d'un Comité électoral, le vicomte de Lagarde constitue une liste de présentation des candidats à tendance conservatrice. Antoine Brauhauban hésite à la signer, car un de ses amis n'y figure pas, déclarant qu'il s'agit là d'un tableau qui n'est que « la contre-façon mal réussie d'une liste officielle. » Le Comité contre-attaque sur des allégations personnelles : « M. Brauhauban a voulu faire une malice de l'esprit. Pour la malice il y en a beaucoup, pour ce qui est de l'esprit on le cherche » et à Antoine Brauhauban de répondre, « dans votre œuvre on a beau chercher on ne trouve ni l'un ni l'autre ». Il y aura donc trois listes : la « liste de la Mairie » à tendance conservatrice, Lucien Théophile



Figarol en fait partie ; la liste « parallèle fortifiée », mélange de conservateurs et de républicains, pour ces derniers, Deville et Darrieux ; et les indépendants, Brauhauban, Dupouey. Ce dernier tente d'élever le débat, mettant en avant les bouleversements politiques et sociaux qui se préparent, et déclarant à ses concitoyens « qu'il faudra alors dans le conseil municipal de la cité des hommes sur qui vous puissiez compter et qui soient à la hauteur des circonstances.... Si vous me jugez apte à rendre des services en des moments critiques, n'hésitez pas à utiliser tout ce qu'il y a en moi d'expérience, d'intelligence et de dévouement. Je me présente à vous, seul, sans liste, sans comité, n'étant appuyé que par ma conscience, soutenu que par le sentiment du devoir ». Il fut élu lors du second scrutin (3). « La liste de la Mairie a fait passer au premier tour de scrutin vingt de ses patronnés », de Lagarde premier avec 1858 voix, Figarol deuxième avec 1541 voix. Avec l'écroulement de l'Empire, la scène nationale prenant les devants, l'élection du maire qui devait s'en suivre n'eut jamais lieu. D'ailleurs, ces deux scrutins ne sont pas consignés dans les registres de délibérations municipales. Ces suffrages ne furent pas sans intérêt, puisqu'ils animèrent la vie politique tarbaise du printemps à l'été 1870.

Voilà ce qu'écrivit le « franc-tireur » de sa plume caricaturiste, partisan conservateur, dans une affiche pamphlétaire qui peut éclairer sur la personnalité des principaux acteurs de la polémique. M. Deville, notaire, « Nous y voilà. C'est l'astre roi de la constellation, le grand prêtre du temple, le pur des purs ; cependant, tandis que les vrais républicains, luttaient et souffraient, agissaient et espéraient, lui, se tenait prudemment coi : il se contentait de gagner de l'argent, toujours de l'argent et encore de l'argent. Fidèle aux traditions paternelles, il brutalisait les petits et caressait les grands, il peuplait sa maison de robes noires et il faisait des membres du clergé les canaux de son étude : on le voyait bras dessus bras dessous avec le Procureur Impérial, et le Commandant de gendarmerie avait ses grandes et petites entrées dans son sanctuaire ; enfin il y a peu de temps encore il allait faire la cour à l'hôte de la villa Fould. Pour ces visites il choisissait la nuit de préférence. Signes particuliers : intempérance de langue et dévoiement épistolaire chronique. Tâtez-en, messieurs les Républicains naïfs, de M. Deville. A quelques mois d'ici vous m'en direz des nouvelles. » M. Brauhauban, « Humeur très inégale. Intelligence réputée, à bon droit supérieure. A ce qu'il faut pour faire un maire hargneux quelque fois, bienveillant souvent, juste toujours ».

M. Figarol « Très honorable, d'une nature bienveillante, portée à toute les conciliations » (4).

La chute de l'empereur ne changea rien à l'ambiance locale, les chicanes redoublèrent, d'autant plus que les couleurs politiques prononcées de certains viendront exacerber l'état d'esprit de parti. Lors du conseil municipal du 2 octobre 1870, Deville donne lecture d'un arrêté du préfet qui dissout le conseil municipal de Tarbes, le nommant président de l'assemblée, désignant le vicomte de Lagarde, maire, ce dernier se ralliant à la République. Le représentant de l'Etat mandate Lucien Théophile Figarol pour être membre de la municipalité provisoire, il n'accepte pas. Encore, convoqué le 30 mars 1871 en tant que membre de l'ancien conseil municipal, celui d'août 1870 et de l'Empire finissant, pour l'élection qui remplacera la commission provisoire démissionnaire, il est prié d'accepter la présidence de la séance. Là se terminent ses fonctions

municipales. Il ne se représentera pas dans le conseil municipal de la République, ce furent les anciens conseillers municipaux qui furent réélus.

La position sociale et l'activité politique procurent de la notoriété, mais la distinction se trouve dans la culture. Il y a à Tarbes un cercle littéraire, Lucien Théophile en est membre avec son beau-père Dominique Duplan, son confrère Artiguenave, le notaire Jean-Pierre Daléas et le receveur des Domaines Valentin Leschenault. La fortune acquise par le mariage avec Julie Duplan s'est amenuisée. Au moment de la séparation des biens en 1864, il est obligé de vendre ses immeubles pour restituer la part dotale à sa femme, c'est essentiellement elle qui pourvoira aux besoins de leur fils unique.

Lors de la séparation de corps, il ira s'installer dans un quartier élégant, chez Jouanolou(5), 17, rue Massey.

Il décède, alors qu'il était le doyen du tribunal, le 3 août 1881. La presse conservatrice relate son éloge funèbre, « esprit distingué et noble caractère peu empressé de se mettre en relief »; pas d'écho dans les journaux républicains (6).

(1) Avoué le 25 prairial an XIII.

- Commissaire près le tribunal civil en 1795 et à cette même date choisi par Monestier de la Lozère administrateur du district.

- Juge d'instruction, c'est lui qui instruit l'affaire Pelot au début du siècle. Il est remplacé à son décès par le juge Moncaup, son neveu par alliance.

- Frère maçon de La Loge de la Paix du Grand Orient de Tarbes.

- Conseiller municipal de 1800 à 1842 ;

- Sur la liste électorale de 1835 payant un impôt de 104,65 F sur la commune, il est en 97ème position ; en 1842 son impôt est de 266,42 F.

(2) A.D.H.P., série 3U.

(3) Au lendemain du 4 septembre 1870, il sera désigné par acclamation pour organiser la compagnie des francs-tireurs haut-pyrénéens.

(4) A.M.T., série D, pamphlet électoral.

(5) Sa petite nièce Jeanne Duplan épousera Dominique Jouanolou.

(6) In : *L'Ere Nouvelle*, 5 août 1881.

Julie Duplan - 1829-1901

Julie Duplan est née le 21 janvier 1829 sous les bons auspices de la fortune. Sa dot ainsi que les espoirs de succession viendront consolider l'apport de son futur. Elle épouse en 1854 Lucien Théophile Figarol. Ce riche mariage et l'élévation sociale ne feront pas leur bonheur. La mésentente dont l'objet était en partie l'appropriation indue des biens par monsieur Figarol au détriment de madame Figarol aboutit en 1864 à une séparation des biens pour conduire à une séparation de fait, en 1876, « désirant éviter les débats dont la publicité ne pourrait que rendre leur position plus pénible, les parties entendent se séparer amialement et sans jugement ».

Rue de Gonnès, sur le terrain légué par son père, elle fit construire une maison en 1882, où en 1888, tout en le dotant d'une somme fort confortable, elle établit son fils unique qui venait d'acheter un office d'avoué (1).

Elle décède le 28 juin 1901.



(1) Archives privées.

La famille Figarol

Le nom de Figarol, sonne plutôt languedocien que gascon. Jean, qui se marie en 1652 avec Marie de Dufaur, fille de Bernard Dufaur, dit Carrere maître tailleur, est originaire de Montbernard en Comminges (1). A l'époque où nous les rencontrons à Tarbes, les Figarol sont installés dans la classe des artisans, commerçants, tenant « botique de clous » (2), mais suffisamment florissants et reconnus pour assurer la ferme des impôts de la ville (3). Tirant leurs écus d'un humble négoce mais fortunés, les enfants peuvent espérer une alliance avec des personnes de condition supérieure. C'est chose faite quand le 26 novembre 1678, Jean (1658-1719), leur fils, procureur, épouse Marie de Larré issue d'une famille de gens de robe. Laissant la branche des médecins poursuivre une route plus modeste, ils donneront naissance à une véritable dynastie d'hommes de loi (4). De là, frères et sœurs seront au cœur d'un réseau d'alliances tarbaises, reliant des hommes influents, dans le milieu de la justice et des institutions locales. Les Figarol, les Cames, les Daure (5), les Dassieu, les Verges, les Barère s'épousent, se rencontrent, sont témoins dans les contrats de mariage ou dans les testaments, ou bien portent les enfants sur les fonds baptismaux. Mais bien qu'alliés, ils n'hésitent pas à entamer des procédures ou à prendre des positions divergentes dans les inextricables querelles de préséances, de pouvoir ou de défense de privilèges. Jean et Bernard, les deux frères et Jacques, leur cousin, sont intimement mêlés aux troubles qui secouent la ville dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Jean et Bernard défendent les libertés locales, Jacques tend à favoriser l'action de l'administration royale, celle de l'Intendant. Passion et ténacité les tiendront pendant un demi-siècle. Le jeu des alliances se fait sur une base sociale et non « politique » ; les occasions de rencontres, autres qu'au sein des administrations étaient nombreuses, d'ailleurs les Figarol et les Dintrans n'étaient-ils pas voisins à Aurensan ? En ce qui concerne le rapprochement matrimonial Figarol-Dintrans, le cas est révélateur. Sous l'Ancien Régime, Jean, le procureur, ne lutte pas dans le même clan que Dominique Dintrans, futur beau-père de son fils. Plus tard, dans la tourmente révolutionnaire, ce dernier sera un serviteur zélé du nouveau régime. Outre quelques tentatives de participation en 1791, il n'en sera pas de même pour la famille Figarol, l'âge de Jean en est peut-être et en partie, la cause. La famille est frappée par la Révolution en marche, père et fils seront sous les verrous. Dans cette famille point de titre, mais un style de vie garanti par la désignation, « vivre noblement ». Une résidence à la campagne où l'on se retire une partie de l'année. Des ouvrages dans la bibliothèque : « La connaissance parfaite des chevaux », dans une édition de 1741 dénote un intérêt pour une matière réservée, sous l'Ancien Régime, à l'aristocratie. Sur les tableaux des loges maçonniques de Tarbes les Figarol du XVIII^e sont absents. Ne pas s'y inscrire pourrait appuyer la thèse de leur attachement à la société d'Ancien Régime. Car l'originalité des loges par rapport aux corps de la société d'ordre tient au fait qu'aucune raison apparente ne semble

en motiver les réunions, si ce n'est un commerce d'amitié. Les lois maçonniques se placent hors de la logique du régime absolutiste.

L'adaptation à la nouvelle conjoncture se fera par la nouvelle génération, celle qui née en fin de siècle sera adulte au début du XIX^e. Les deux fils de Jean, Jean Bernard et Jean Dominique et leur cousin Jean Marie Magdeleine seront tous dans la loge du Grand Orient de Tarbes. De plus Jean Bernard (1760-1834) participe activement aux nouvelles institutions. Une carrière s'ouvre devant lui. Il manifeste ouvertement en même temps des sentiments royalistes et religieux qui verront en temps voulu leur aboutissement avec une élection à l'Assemblée Législative sous la bannière du Roi. Même quand il reçoit Napoléon il réussit habilement à tenir un discours conservateur où il le compare aux Rois de France, « vos prédécesseurs ». Il est parfois «chevalier» ou bien Monsieur de Figarol, mais n'est-ce pas une époque où l'on s'attribuait facilement une noblesse discutable et précaire ?

Les biens nationaux ne les ont pas intéressés. Ils n'en sont pas moins sensibles à l'argent. A cette époque, la stratégie familiale évolue, on tourne les regards vers le négoce bordelais qui repose sur la prospérité antillaise. L'Aquitaine avait déjà attiré la famille, Bernard plaidait au parlement de Bordeaux. L'horizon social et la fortune s'élargissent. Jean Bernard unit sa destinée avec la fille d'une famille de petite noblesse d'Agen. Jean Dominique (1764-1842) épouse Félicité Dintrans en l'an XIII. La mère de la jeune fille, Sophie Lafourcade, est originaire de la bourgeoisie marchande de Bordeaux, le père est allié au puissant clan des Barère. Les sources pour cerner le rôle des femmes dans une famille sont restreintes tout comme au niveau social. Pourtant elles ne sont pas inexistantes, leur position sociale leur donne une certaine ouverture, Madame Figarol est membre, en 1810 de la Société maternelle, « association des dames les plus recommandables de tout l'Empire qui deviendront chaque jour plus utiles et chères aux membres de la société » (6). Tous les éléments constituant une dynastie bourgeoise, l'identification à un nom, à une lignée, à un état, à une profession, s'allient à celui de la fortune. Après la Révolution, leur fonction de notable ne varie pas. Leurs enfants continueront dans la même lignée. On n'ira pas plus haut dans l'échelle sociale. Les mariages se feront dans le même milieu, mais le niveau de fortune sera déterminant. Les Figarol paraissent avoir choisi les alliances dans un cercle étroit où se recoupaient les mêmes lignées. En 1854 une légère entorse sera faite à la tradition en intégrant une jeune fille issue par son père de la communauté médicale, moins prestigieuse à l'époque que celle des hommes de loi. L'alliance matrimoniale, basée sur l'argent, ne défaillira pas devant le bonheur familial. Séparation de biens puis de corps s'établiront par sous-seing privé pour « éviter les débats dont la publication ne pourrait que rendre leur position plus pénible ». La génération suivante ne reculera pas devant le divorce. Sur Tarbes, en un siècle leur fortune n'évolue pas, évaluée à 32 150 F au début du XIX^e, à la fin du siècle elle n'excède pas 31 000F.

De génération en génération, une constante s'exprime, la participation active à la vie de la cité au sein du conseil municipal, parfois une existence entière. Cependant, au XIX^e cette implication n'est pas suffisante pour connaître exacte-

ment l'engagement politique. Ici les sources manquent. Mais tout laisse à penser que les Figarol, au XIX^e, restent conservateurs. Pour Jean Dominique, un conseil municipal, élu par les élites où le maire est nommé par le pouvoir central, ne laisse pas de place aux idées républicaines. Pour Lucien Théophile, la participation à la souscription pour des messes en commémoration de la mort de Sa Majesté Napoléon, relève sans doute d'une intention politique. Mais ne fut-il pas nommé juge d'instruction par les membres de la Défense nationale en 1870 ? Il n'était pas particulièrement républicain, puisqu'il refuse de participer au comité conduit par Deville en septembre 1870. C'est une époque, à part les tendances bien marquées de certains, où les Tarbais bannissent la politique pour ne considérer que les intérêts locaux. Signalons que Gaston Dreyt, arrière-petit-fils de Jean Bernard, député royaliste, militera au sein du parti radical socialiste, juste un siècle plus tard.

A Tarbes le berceau de la famille se situe dans la paroisse de la Sède, rue Saint-Louis. Jean, peu de temps après son mariage avec Marie Dufaur, achète en 1652 la maison du gantier Jean Reines située dans l'enclos de la Sède (7). Une partie de ses membres continuera à y résider. Au cours du XVIII^e, les mariages avec les notables les conduiront rue du Bourg-Neuf puis rue du Bourg-Vieux, au cœur des activités politiques et judiciaires. Ils seront alors les voisins de la famille Duplan. Avec eux, ils quitteront ces quartiers pour habiter le sud de la ville plus résidentiel.

(1) A.D.H.P., 3 E 23

(2) A.D.H.P., procès contre Demoiselle Daure (1682), B 307.

(3) A.M.T., délibération municipale du 11 décembre 1679.

(4) Pour connaître le parcours de chacun, voir les articles les concernant.

(5) Daure, alliés à la haute noblesse aragonaise.

(6) A.M.T., série Q, voir aussi l'article sur la famille Péré.

(7) A.D.H.P., 3 E 23.

Construction raisonnée d'une famille

Dominique Duplan - 1796-1862

Dominique, troisième de la lignée, est né le 10 octobre 1796 à Tarbes, rue de l'Union, dans une famille de toute petite bourgeoisie. Son grand-père paternel était cordonnier et son grand-père maternel praticien. Sa mère est une jeune fille instruite, lors de son mariage, elle signe son nom d'une main assurée. Jean, son père, s'était élevé dans la société en accédant au statut de maître chirurgien (1).

Dans la lignée de son oncle et perpétuant la tradition familiale, à vingt et un ans en 1817 il part à Paris faire ses études. « O vous qui, pour l'éducation de six enfans, souscrivîtes aux plus généreux sacrifices ; vous qui dirigeâtes mes pas chancelans dans la longue et pénible carrière de la médecine, qui me soutîntes par votre exemple, et m'encourageâtes par vos conseils, agréez aujourd'hui ce premier fruit de mes travaux comme un bien faible tribut d'amour, de respect, et de reconnaissance ! » (2). A cette époque, tout comme à la fin du XVIII^e siècle, étudier la médecine à Paris était garant de modernité. En effet la loi du 19 ventôse an XI venait de réformer les études médicales. Dominique côtoie les grands médecins de l'époque : Pelletan, Royer-Collard, Orfila qui enseignent dans l'esprit anatomo-clinique. Avec les premiers balbutiements de la science, ils orientent leurs recherches sur les causes des maladies et la description scientifique. Par ailleurs, Dominique se situe dans la mouvance de l'hygiéniste-philanthrope. Sa thèse sur le croup, présentée le 2 août 1821 sous la protection du général comte Dembarrère, est l'émanation de ces théories. Il y avait dans les Hautes-Pyrénées, encore au milieu du XIX^e siècle, des médecins de sa génération qui restaient attachés aux théories traditionnelles, opposés au matérialisme parisien et qui laissaient de côté expérimentation et méthode, mêlant le divin et le surnaturel (3). « Une maladie toujours fort grave, et souvent mortelle, qui sévit ordinairement sur la plus faible et la plus intéressante partie de l'espèce humaine, est bien digne de fixer l'attention d'un médecin sensible et philanthrope. Telle est l'affection connue sous le nom de croup. » « C'est là que le médecin studieux, parcourant d'un œil attentif les restes inanimés des individus qu'il n'a pu soustraire à la mort, peut, à l'aide de l'anatomie pathologique, dévoiler des secrets que la nature semblait en quelque sorte couvrir d'un voile impénétrable » (4).



« La piété filiale, le désir de seconder son vieux père, qui exerçait la même profession dans la ville de Tarbes, l'empêchèrent d'accepter la position brillante qui lui était offerte, lorsqu'il était à peine âgé de vingt cinq à vingt six ans» (5). Jeune diplômé moins d'un an après, le 8 juin 1822, la commission des hospices le propose au préfet pour assurer le poste de chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Tarbes, à la place du sieur Lafaye à qui il abandonne son traitement de 150 F (6). Ce dernier avait obtenu ce poste contre Jean Duplan, père, en 1813. La nouvelle recrue apportait à l'hôpital des méthodes modernes et des connaissances scientifiques. Contrairement à l'Ancien Régime, les chirurgiens de cette époque avaient un statut supérieur, car la législation d'origine révolutionnaire avait rendu équivalents les doctorats de chirurgie et de médecine. Son attitude envers le chirurgien Lafaye et l'état de dénuement dans lequel était l'hôpital de Tarbes laissent supposer que le choix d'une carrière hospitalière n'est pas un choix lucratif. Dominique acquit dans l'art de la médecine une notoriété qui dépassa les limites du département (7). Il fut aussi le correspondant de l'Académie de médecine à Paris, et de la Société médicale d'émulation de la même ville.

Il déploiera son activité médicale. En tant que médecin des épidémies et membre du conseil de salubrité dont il sera vice-président en 1832, il propose lors de l'épidémie de choléra des mesures de purification de l'air, et mettant en œuvre ses théories philanthropiques, il prend en charge sur son compte personnel l'achat d'appareils fumigatoires qu'il distribuera aux malades indigents (8). En 1834, à la demande du préfet, il produira un opuscule sur le choléra Morbus, fidèle à sa formation et à ses théories. « S'il est quelques pays qu'épargne, dans sa course rapide, le Choléra-Morbus, le département que nous habitons semble, sous tous les rapports, devoir jouir de cet heureux privilège. La nature, en effet, a tout disposé, autour de nous, pour assainir le sol et nous préserver des épidémies. Absence d'étangs, de rivières et de marais, végétation abondante, courans d'air nombreux, variés et continus, torrens entraînant une eau extrêmement limpide, sources thermales multipliées, telles sont les circonstances favorables qui paraissent devoir nous protéger contre l'invasion du cruel fléau qui ravage, depuis six mois, une si grande partie du Royaume» (9). Mais une autre maladie ronge une partie de la population du département, la pellagre. En 1858, le préfet Massy demande à Dominique de tirer des conclusions sur les causes, la nature et les moyens de combattre et arrêter la progression du mal. Dans son rapport il reproche à ses confrères de ne pas pratiquer l'observation scientifique ni l'autopsie. Seul le docteur Verdoux trouve grâce à ses yeux. « Les malades qu'il soigne avec les eaux sulfureuses donnent d'excellents résultats ». Et il conclut ainsi : « la science est à refaire, la thérapeutique n'a pas tout dit». Soulager la misère semble être une vocation, depuis 1838, il est médecin du bureau de bienfaisance.

Dans la tradition de son oncle Jean Marie Thérèse, premier chirurgien des armées napoléoniennes, Dominique n'est pas insensible aux armes. De 1831 à 1840 il est chirurgien aide-major dans la garde nationale de Tarbes en 1848, il obtiendra même le grade d'officier (10). Depuis 1837 et jusqu'à sa mort, il sera membre du jury médical. Ce siège lui assure une certaine notoriété et influence, car tous les ans cet aréopage se réunit sous la présidence d'un professeur de l'université de Montpellier pour soumettre aux épreuves et examens les candidats chirurgiens, pharmaciens de seconde classe et herboristes. Dévoué à la chose publique, les électeurs de la ville lui renouvellent leur confiance au siège de

conseiller municipal. Sans interruption pendant trente ans il est assidu aux séances tant sous la Monarchie de Juillet que pendant la Révolution de 1848 et le second Empire.

Dans le cadre du Cercle littéraire de Tarbes, fondé en 1828, où l'on « pratique la lecture des journaux et des ouvrages littéraires », il partage ses goûts avec son gendre Figarol et ses amis Cazenavette, Artiguenave, Daléas et Leschenault. Cela va de soi, pour la bourgeoisie du XIX^e imprégnée des idées philosophiques de la Révolution, les « lettres » sont une œuvre de civilisation, un moyen d'approfondissement et d'amélioration de l'humanité. Signe de distinction il appartient aussi au Jockey Club. Ce cercle allie amour des chevaux et mondanités (11). Sur certificat de notoriété de Jubinal, recteur d'Académie et Cestia président du tribunal civil, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1850. Il est « notable » au sens propre du terme. Il semble incontournable dans la ville, à la tête de sa profession, en permanence au Conseil municipal, lettré, mondain et humaniste.

L'élévation sociale par la notoriété, la distinction, ne sont que des éléments de caractères qui rentrent en ligne de compte dans la notion de bourgeoisie, car la fortune est aussi un des critères essentiels. Jean Duplan, père, était de ceux de la bourgeoisie locale qui, lors de l'achat des biens nationaux, réalisa des investissements conséquents, parmi les plus hauts de Tarbes. Mais ses successeurs, ses quatre enfants, à son décès en 1825, déclarent un héritage modique de 720 F de revenu immobilier et de 846 F de valeurs mobilières ; il ne payait qu'un petit impôt de 51,35 F. Or, Dominique, en 1828, apporte à son mariage des valeurs conséquentes, divers immeubles non identifiés lors du contrat, des meubles pour 4 000 F et 7 000 F de capitaux (12), ensemble considérable pour un jeune médecin débutant, et sans cachet de l'hôpital où il exerce. En allant vers le milieu du XIX^e, son traitement sera porté à 600 F. Cette fortune fructifiera grâce à l'apport de la dot de sa femme et aux investissements, car à son décès il lègue à ses trois enfants une fortune conséquente de 176 609 F (13).

Croire et retranscrire une chronique nécrologique paraît naïf. Mais à la lumière des faits vérifiables, on peut supposer qu'elle reflète la réalité. « Il ne tarda pas à être distingué par l'aménité de son caractère, par son penchant prononcé pour l'étude, par ses connaissances pratiques et par toutes les qualités du cœur qui honorent le citoyen ; aussi n'a-t-il jamais cessé d'être bon fils, bon frère, bon époux, bon père et bon ami. Son ardent amour pour la chose publique, la noblesse et l'indépendance de son caractère, l'élévation et la pureté de tous ses sentiments l'avaient rendu un de nos concitoyens les plus honorables et les plus justement honorés » (14).

(1) Voir la biographie de Jean Duplan.

(2) et (3) DUPLAN Dominique, *Dissertation sur le croup*, thèse de médecine, Université de Paris, 2 août 1821.

(4) QUARTARARO-VINAS Annie, *Médecin et médecine dans les Hautes-Pyrénées au XIX^e siècle*, A.G.M., Tarbes, 1983.

(5) In : *L'Ere impériale*, 30 octobre 1862.

(6) CURIE-LASSUS, *La charité en Bigorre et les hôpitaux de Tarbes pendant ces trois derniers siècles*, Paris, 1864.

(7) La famille possédait un tableau, aujourd'hui volé, offert par Abdelkader lors de sa détention à Pau à Dominique Duplan pour des soins qu'il lui aurait prodigués.

(8) A.D.H.P., 5 M 22.

(9) DUPLAN Dominique, *Instruction sur le choléra-morbus*, Tarbes, 1834.

(10) A.M.T., série H.

(11) ABADIE, de Sarrancolin, *Les Hautes-Pyrénées au temps de Napoléon III, l'indicateur des Hautes-Pyrénées (1856)*, Tarbes, AMG, 1999.

(12) et (13) A.D.H.P., 3Q.

(14) In : *L'Ere impériale*, 30 octobre 1862.

Jeanne Marie Abbadie - 1807-1860

Jeanne Marie Abbadie est née à Sazos d'une famille de « paysans laboureurs ».

Le nom d'Abbadie vient selon nos sources connues de son arrière grand père paternel Jean Abbadie marié avec Marie Gay dans le premier tiers du XVIII^e siècle. Selon l'usage dans cette vallée, le gendre prenait le nom de son épouse, quand celle-ci était héritière. C'est ainsi que le grand-père de Jeanne Marie, Jean Henry né en 1735 de Jean Abbadie et de Marie Gay Palu s'est appelé Palu dit Gay. Son propre fils Antoine né en 1772 a pris le nom de Gay, à son baptême il portait le nom de son père. Jeanne Marie est née le 24 juin 1807 sous le nom de Gay.



Pourtant lors de son mariage avec Dominique Duplan, son père Antoine fait bien préciser que l'attribution de Gay est une erreur, et que son véritable nom est Abbadie. Il tenait peut-être à marquer une descendance prestigieuse, celle des abbés lays de Sazos. L'Abbadie ou Abbaye laye de ce village fut primitivement attachée à la maison dite d'Abbadie qui possédait deux droits caractéristiques des vrais abbés lays, le patronage de la cure et le droit d'entrée aux Etats de Bigorre. En 1723, l'abbesse lay de Sazos qui portait le nom de Abbadie Gaye (1) laisse la possibilité d'envisager, peut-être, une parenté. L'état actuel des recherches et les lacunes du début du XVIII^e dans les registres paroissiaux de Sazos ne permettent pas la vérification de ce lien éventuel. Une certaine position sociale dans son village lui donne la possibilité d' « une éducation sage et éclairée, qui, en la formant, dès l'enfance à la simplicité et à la solidité des anciennes mœurs, l'avait en même temps préparée aux délicatesses sociales » (2).

Ce milieu villageois un peu exceptionnel lui ouvre les portes de la société tarbaise. Le 16 janvier 1828, elle épouse le chirurgien en chef de l'hospice, Dominique Duplan. Elle apporte en dot une véritable fortune avec, une avance d'hoirie de 2 500 F, 15 000 F en objets mobiliers et 40 000 F du leg de Lucien Abbadie (1760-1826) son grand oncle dont les biens venaient de Cuba (3). Le jeune médecin met dans l'escarcelle 7000 F en capitaux, 4 000 F de meubles et « quelques immeubles ».

Jeanne Marie était de santé fragile « C'est au milieu des souffrances qui ont si lentement dévoré son existence que Madame Duplan a déployé les ressources de son énergie. Elle avait tout ce qui constitue la noblesse de caractère. Prudente et réservée jusqu'au scrupule et dans les réunions intimes, on la vit se livrer aux touchantes expansions de cette cordialité qui s'attache à l'âme et laisse d'impérissables souvenirs » (4). Cette « excellente épouse et bonne mère » partagea trente quatre ans de sa vie avec un médecin réputé humaniste, qui lui survécut deux ans. Ils eurent trois enfants. Julie qui

épousa Lucien Théophile Figarol, Amédée, et Joseph qui succéda à son père à l'hôpital de Tarbes. Ils leur laisseront une considérable fortune de quelque 430 000 F.

Jeanne Marie meurt le 20 novembre 1860 dans sa maison, rue du Bourg-vieux. « Après le service funèbre célébré en l'église Saint-Jean, le cercueil a été transporté à Aureilhan, dans une propriété où Madame Duplan avait exprimé la volonté d'être inhumée » (5). Son fils Amédée demeurait dans ce village.

(1) A.D.H.P., B 367-1723-506, Cause de Jeanne Marie d'Abbadie Gaye Abbessé lay de Sazos contre maître Sansom, curé de Dours.

(2) In : *l'Ere impériale*, 23 novembre 1860.

(3) En 1868, il restait encore dans la famille des biens à la Havane.

(4) In : *l'Ere impériale*, 23 novembre 1860.

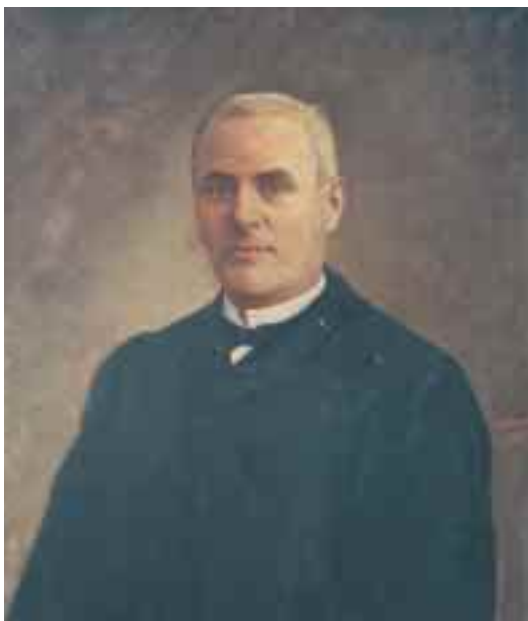
(5) In : *l'Ere impériale*, 23 novembre 1860.

Joseph Marie Duplan - 1838-1907

Joseph Duplan, dernier d'une fratrie de trois, naissait le 7 juin 1838 de Jeanne Marie Abbadie de Sazos, petit village du Pays Toy et de Dominique Duplan dont les ascendants depuis un siècle étaient établis dans la profession médicale. L'immeuble où il naquit était la maison de son grand-père, Jean, confrontant à la rue Bourg-Vieux et place du Maubourguet.

Il commence ses études à Toulouse, y passe son baccalauréat en 1856 et entame les cours de médecine. Mais suivant la tendance du département et subissant l'attrait de la capitale, il prend son inscription à la faculté de médecine de Paris le premier trimestre de 1859.

Après des études moyennes et un stage d'interne à l'hôpital Necker à partir de 1861, il présente sa thèse sur la nutrition des os, en juillet 1865, il a vingt trois ans (1). Plus tard, il confiera au docteur Gauté que son goût l'aurait plutôt porté vers une carrière militaire à laquelle il avait renoncé par amour pour son père (2). Il emprunte donc la voie de Dominique tant dans sa carrière que son attitude morale. Il exerce à l'hôpital de Tarbes, adjoint au chirurgien dès 1867, puis en tant que chirurgien en chef à partir de 1872. Son action se situe dans le dernier quart du XIX^e siècle au moment où l'hôpital est en voie de mutation. Les hôpitaux haut-pyrénéens n'offrent pas d'exemple de grands « patrons ». Ils ont leurs « personnages ». Le docteur Duplan observe que « c'est dans



les hôpitaux surtout, ces asiles de l'indigence et des maux de toute espèces, que l'on a le plus d'occasions» de noter le succès de ces expériences, c'est l'endroit privilégié où «l'anatomie pathologique permet de dévoiler les secrets de la nature» (3). Cette assertion est confirmée par le docteur Gauté qui sait que «sans être insensible aux théories de la science il est plus attiré par la pratique» (4). Son père, Dominique avait vécu les prémices de la réforme des études médicales, Joseph, le fils, en voit le prolongement : «cette loi du 30 novembre 1892 est bien l'image de son époque tant elle fait remonter la laïcisation, l'uniformisation, la défense et l'intérêt du corps médical» (5). Son action au sein de la Société de secours mutuel dite « Les médecins du département » marque son implication dans la cause médicale. «Médecin gratuit de l'asile Saint Frai le bon docteur préférait à tout autre cette clientèle nombreuse de pauvres et d'infirmes... Prenant une demi journée par semaine le jeudi il se rendait à sa campagne à Bénac qu'il aimait tant et où l'attendaient de nouveaux clients pour qui la note était réglée par une poignée de main et d'une aimable salutation en patois. Se partageant entre la clientèle locale et les opérations chirurgicales, il mena une vie incroyablement active qu'il comparait lui-même, en plaisantant à celle d'un Juif-Errant» (6). Cela lui laissa peu de temps pour la politique qui le tenta un tant soit peu. Elu au conseil municipal de 1871 il n'obtint pas un nombre suffisant de voix pour être réélu en 1874.

Personnage de la ville, notable, il fait construire entre 1881 et 1882 une belle demeure au 27, rue Larrey (7), tout près de Figarol son cousin, et en face du tout nouveau Théâtre des Nouveautés. C'est l'époque où la ville poursuit sa progression vers le sud, évolution initiée par Achille Fould. La tradition médicale est très forte dans la famille. Le 2 juin 1867, Joseph épouse Marie Pauline Lamathe dont le grand-père et le père étaient médecins et personnages influents de la commune de Bénac. Il y a là tous les éléments qui constituent une dynastie bourgeoise, la pérennité familiale, l'identification à un nom, à une lignée, à un état, ici à une profession, la notoriété solide. La fortune en fait partie, elle est bien gérée «des habitudes d'économie et d'épargne lui ont permis d'édifier une fortune mobilière assez importante», évaluée par le préfet, en 1900 à 100 000 F. Celui-ci note aussi que la famille arbore les valeurs républicaines (8).

De ses deux garçons, seul Jean Louis né en 1870 épousera la carrière médicale, et succèdera à son père au poste de médecin en chef de la maternité. Paul, né en 1876 sera président du Conseil de préfecture.

Joseph décède le 13 juillet 1907. Au bord de la tombe, le discours du docteur Gazin se termine par «la bonté se lisait sur son regard pur et clair».

(1) DUPLAN Joseph, *La nutrition des os*, thèse de médecine, Paris, 1865.

(2) In : *Le Semeur* du 15 juillet 1907.

(3) QUARTARARO-VINAS Annie, *Médecin et médecine dans les Hautes-Pyrénées au XIX^e siècle*, A.G.M., Tarbes, 1983

(4) In : *L'indépendant républicain* du 16 juillet 1907.

(5) et (6) In : *Le Semeur* du 15 juillet 1907.

(7) L'actuelle Caisse d'Epargne.

(8) A.D.H.P., 2 M 26.

La famille Duplan

Il semble que les deux dynasties de médecins, celle de Laborde et celle de Tarbes originaire d'Arrens en Lavedan n'aient pas de lien de parenté (1). Le modeste cordonnier d'Arrens établi à Tarbes et marié avec la fille d'un maître sellier a su doter ses enfants de parrainages prestigieux. Nobles et lettrés porteront ses garçons sur les fonds baptismaux de l'église Saint-Jean. Une volonté de réussite anime avec succès cette famille et ce, durant un siècle et demi. Ils savent manœuvrer et articuler aventure et stabilité, mariages, argent, fonctions sociales et politiques. Les baptêmes des enfants nés à la fin du XVIII^e laissent présager d'un avenir au dessus de leur condition. Les mariages sont judicieux. Les conjonctures modernes leur ouvrent de nouvelles voies. L'eldorado des îles les attire. Jean, chirurgien de Tarbes est aux Cayes à Saint-Domingue en 1785. Il se lance dans la nouveauté médicale, il est choisi pour enseigner les méthodes modernes d'accouchement. Son fils Dominique sur les traces de son oncle est un des premiers bigourdans à profiter du nouveau dispositif des cours de médecine à Paris, ses confrères locaux avaient plutôt tendance à suivre l'enseignement de Montpellier. Jean est au dessus du simple chirurgien, il est de la classe du « premier ordre » de cette corporation. Il n'hésite pas à prendre à bras le corps la Révolution en marche, avec missions et fonctions majeures ; tout en fréquentant l'ancienne petite aristocratie. Propriétaire, il achète des biens nationaux. Mais à son décès en 1825, il donne à ses quatre enfants Dominique, Michèle épouse Capdevielle, Jean-Louis et Jean-Pierre un héritage de 846 F en valeur mobilière et un revenu de 720 F sur quelques immeubles. Dominique, en 1828 lors de son contrat de mariage avec Jeanne Marie Abbadie met dans l'escarcelle de la communauté, « divers immeubles », des meubles pour 4 000 F et 7 000 F de capitaux, alors qu'il exerçait à l'hôpital, à peine depuis 1822 et sans cachet. Ce n'est pas le seul petit capital de son père sur le territoire de Tarbes, même bien géré à des fins de profit, qui a pu gonfler dans ces proportions. En épousant Jeanne-Marie Abbadie en 1828 il ne rentrait pas dans la société, mais ce mariage consolidait son important pécule. En capital et biens meubles, l'apport de Dominique représentait le cinquième de l'apport de la jeune épouse. Cependant reste l'incertitude des « divers immeubles » qui ne sont pas identifiés lors du contrat, et l'origine de ce patrimoine propre. Quand il décède en 1862, veuf depuis 1860, ses trois enfants héritent de 265 750F, chacun avait été doté auparavant de 160 000 F.

Cette brillante gestion des biens ouvre quelques horizons pour franchir un échelon supplémentaire dans l'ascension sociale. Elle s'accompagne du dynamisme et de la modernité dont avait fait preuve son père. Dominique est omniprésent dans tout ce qui touche la matière médicale, sa notoriété dépasse le département. Il prône les idées nouvelles de l'hygiénisme, en théorie mais aussi en pratique où l'on discerne le côté humain, et l'authenticité du personnage. Il s'implique une vie durant dans la vie de la cité et trouve suffisamment de temps pour se consacrer

aux mondanités. François Ragelle, l'ami d'Achille Fould est aussi son ami, et son témoin lors de son contrat de mariage. Les portes de l'escalade sociale lui sont grandes ouvertes, il a fait ses preuves. En effet, un simple médecin au milieu du XIX^e n'était guère mieux considéré qu'un artisan par la bourgeoisie installée, ainsi, ce n'était qu'un petit bourgeois. Cette corporation n'avait pas atteint le degré de notoriété qu'avaient les hommes de loi. Ce sera chose faite avec la génération suivante. Julie l'aînée de la famille épouse en 1852 un des membres de l'illustre famille Figarol associée par les Dintrans au puissant clan Barère. Il s'agit de Lucien Théophile qui sera plus tard juge de première instance.

Pendant plus d'un siècle la famille vivra en continu 3, rue du Bourg-Vieux; en 1882 Joseph quittera la maison familiale et fera construire une demeure cossue rue Larrey. Son troisième fils, Joseph né en 1838 lui succèdera en tant que chirurgien en chef de l'hôpital de Tarbes. Jean-Louis Dominique, le fils de ce dernier, perpétuera la tradition médicale de la famille. Son descendant épousera une descendante de la famille Figarol, ce mariage scellera une alliance supplémentaire entre les deux lignées.

(1) Cependant, Jean, Thérèse et Dominique Duplan sont témoins au mariage de Jean-Paul Brouste, pharmacien, qui est le fils de Catherine Duplan branche des médecins de Laborde. Il peut s'agir aussi d'un lien professionnel puisqu'ils se fréquentaient au sein du jury médical.

Jean-Marie Thérèse Duplan - 1770-1845

Né à Tarbes le 31 janvier 1770 en la paroisse de La Sède, d'un père cordonnier, originaire d'Arrens et d'une mère, fille de praticien, il a pour parrain Messire Jean-Marie de Medrano, seigneur de Maumusson et autres terres, et pour marraine Dame Marie-Thérèse de Medrano, épouse du dit seigneur. Cet important parrainage sera-t-il à l'origine de son honorable carrière de médecin des armées ?

Il rentre très tôt dans la médecine : adolescent, il est élève à l'hôpital de Tarbes où exerce son frère Jean, professeur d'accouchement. A seize ans, il part pour Paris au collège de l'Académie de chirurgie suivant cours publics et privés pendant cinq ans, recevant en parallèle un enseignement clinique dans les hôpitaux de la Charité et de l'Hôtel-Dieu. Il conclut ses études en 1791 en remportant le prix de l'Ecole pratique. A cette époque, l'enseignement médical ou chirurgical n'est pas encore réformé par les lois de la Révolution. Il suit donc la formation classique de l'Ancien Régime, mais dispensée par des professeurs de renom. A cette époque, faire le choix de la capitale pour ses études configure un état d'esprit moderne, en effet, cette faculté de médecine préconise le matérialisme, préfigurant le scientisme naissant, opposé à l'école de Montpellier qui, à la connaissance médicale de l'époque, mêle encore le divin et le surnaturel. Pour ce petit bigour-

dan, partir à Paris faire des études de chirurgie suppose une aisance financière et une volonté de distinction, voire d'ambition. Comme pour tant d'autres, l'urgence de la guerre et les besoins médicaux des armées offrent une carrière au jeune Jean-Marie Thérèse. Il bénéficie ainsi de la réforme de l'enseignement médical car la chirurgie se maintient grâce à la pratique sur les champs de bataille. Il entre en 1792 comme élève aide chirurgien-major à l'hôpital de Givet, petite commune des Ardennes où il rencontre sa femme Anne-Marie Briquet. Chirurgien-major de toutes les campagnes de la Révolution, il est nommé chirurgien-major de la Grande Armée en 1807. Il a l'honneur d'y côtoyer, fréquenter même, le premier chirurgien des armées françaises, Nicolas Heurteloup (1750-1812) (1). Lors de la réforme du service de santé des hôpitaux militaires et corps armés qui exige que « les chirurgiens major soient reçus docteur », il s'inscrit à la faculté de médecine de Strasbourg et passe sa thèse en 1810 intitulée « Considérations sur les principaux accidents qui suivent les plaies de la poitrine ». Reprenant le service effectif, il fait toutes les campagnes auprès de l'Empereur. Il y sera blessé et fait prisonnier de guerre. En 1814, il est nommé chirurgien-major de l'hôpital de l'île d'Aix, alors que Napoléon I^{er} y séjournait avant d'embarquer pour l'Angleterre en juillet 1815. Tout au long de sa carrière, les rapports de ses supérieurs sont unanimes: Jean-Marie Thérèse Duplan est zélé, intelligent, talentueux et instruit. Malgré sa proposition « d'amour et de dévouement pour la cause du Roi » le nouveau régime considérant peut-être son engagement à la cause napoléonienne trop important le met à la retraite en demi-solde d'abord puis, plus tard, solde entière. Il retourne donc auprès de sa famille d'origine, à Tarbes, où il exerce la médecine et sera membre du jury médical de 1818 à 1845 avec son neveu Dominique Duplan. Son fils Stanislas sera médecin, chirurgien-chef de l'hôpital militaire de Barèges. Jean-Marie Thérèse Duplan avait une certaine notoriété à Tarbes puisqu'il fit l'objet d'une notice biographique dans le dictionnaire des noms célèbres du bibliothécaire Corbin (2).

Il décède à Tarbes le 9 janvier 1845.

(1) La famille descendante a conservé la médaille de ce grand chirurgien des armées napoléoniennes qui avait un véritable intérêt pour les sciences et la littérature. Elle avait aussi gardé le buste de Dominique Larrey qui est aujourd'hui dans sa maison natale à Beaudéan.

(2) A.M.T., série R : CORBIN, *Statistiques intellectuelles des Hautes-Pyrénées*, manuscrit, s.d.
cf. aussi : Archives de l'Armée, 3 Yg 326, Dossier militaire de Jean Marie Thérèse Duplan.

Jean Duplan - 1750-1825

Il est né le 16 novembre 1750 à la paroisse Saint-Jean, d'un père cordonnier. C'est le seul enfant de la famille qui ait un parrainage aussi modeste que celui d'un maître sellier. Ses frères sont mieux lotis, Jean Marie est porté sur les fonds baptismaux par noble Medrano, Thomas, par Thomas Castéran docteur

en Sorbonne de la maison de la société royale de Navarre, vicaire du diocèse et archiprêtre (1). Marié à Marie Cabanne, le 7 janvier 1784 il devient gendre dans une famille aisée de « praticiens » tarbais (2).

En 1785, Jean Duplan, chirurgien de Tarbes, est aux Cayes à Saint-Domingue. Aurait-il tenté de faire fortune dans cet eldorado qui attirait tant ? (3). Au conseil politique sous l'Ancien Régime, il renouvelle ses fonctions pendant la période révolutionnaire où il prend une part active. Gage de confiance, des tâches demandant un engagement lui sont confiées : le désarmement en 1792, la vérification des comptes du trésorier et le rappel à l'ordre des contrevenants à l'emprunt forcé. En 1793, il est délégué par le conseil de la commune pour recevoir les députés de la Gironde de Bordeaux. Les assemblées de communes lui renouvellent son mandat le 30 octobre 1792. Mais le 11 novembre 1795 (20 brumaire an IV), le Représentant en mission supprime le conseil général de la commune, conservant le maire et certains conseillers municipaux, Jean Duplan n'est pas des leurs. Au sein de l'assemblée municipale, plus tard, ses frères, fils et petits-fils prendront sa succession.

Le 2 janvier 1788, il prête son serment de maître chirurgien devant le premier chirurgien du roi et présente un chef-d'œuvre, il devient ainsi chirurgien de premier ordre. Ce diplôme n'est pas ouvert à tous, la sélection se fait souvent par la fortune. Coût de la réception, frais d'apprentissage et chef-d'œuvre sont très élevés (4). Ainsi au XVIII^e siècle, les chirurgiens s'introduisent dans la société et commencent à être considérés comme des notables. Jean Duplan, fréquente à Tarbes le patriciat local, dont une des plus illustres en Bigorre. Il est témoin d'Arnaud-François Ganderatz lors de son mariage avec Jeanne Pécazaux en l'an VI.

La société de la fin du XVIII^e, accordant plus d'importance à l'enfance, cherche à former du personnel compétent, des sages-femmes. Mais la mode est aux chirurgiens accoucheurs. Les Etats de Bigorre instaurent des cours d'accouchement à Tarbes; Jean Duplan est choisi pour enseigner des méthodes plus modernes. Son frère, Jean-Thérèse était parti à Paris juste avant la Révolution faire ses études de chirurgie, démontrant ainsi un souci de modernité. Son fils Dominique sera diplômé de la faculté de Paris, alors qu'une majorité des médecins haut-pyrénéens de cette époque sont issus de la faculté de Montpellier, plus traditionnelle. Devenu officier de santé, il officiera dans les prisons pour les nouvelles recrues, et les prêtres emprisonnés ; c'est en cette qualité qu'il sera employé dans l'armée des Hautes-Pyrénées. Nommé par l'administration municipale le 13 floréal an IV, il s'y fit une réputation de fonctionnaire zélé. En juillet 1813, au décès du docteur Dupac, la commission administrative de l'hôpital lui préfère le sieur Lafaye pour le remplacement du poste de chirurgien en chef de l'hospice où, depuis l'adjonction de l'hôpital militaire, ces deux chirurgiens se consacraient aux soins des malades (5).

Avec un certain pécule, il fera partie de ceux de la bourgeoisie locale qui réaliseront les investissements les plus conséquents lors de l'acquisition des biens nationaux : il achète pour 4 109,12 livres 17 journaux de terres labourables (6).

Lors de son décès, le 7 janvier 1825 la déclaration de succession ne porte que sur des immeubles et des terrains à Tarbes, lui rapportant 720 F et une valeur mobilière de 846 F. Il paye un impôt de 51,35 F. Pourtant cette fortune modeste lui permettra d'établir quatre enfants, Dominique, médecin, Michelle épouse de Capdevielle, propriétaire à Aureillan, Jean Louis sergent et Jean-Pierre étudiant ecclésiastique.

(1) Celui-ci ne donnera pas caution aux idées révolutionnaires.

(2) Qui pratique la médecine ou la chirurgie.

(3) MASSIO Roger, *L'apport des bigourdans à la colonie de Saint-Domingue*, Revue d'histoire des colonies, Paris, 1954.

(4) QUATARARO-VINAS Annie, *Médecin et médecine dans les Hautes-Pyrénées au XIX^e siècle*, A.G.M., Tarbes, 1983.

(5) CURIE-LASSUS, *La charité en Bigorre et les hôpitaux de Tarbes pendant ces trois derniers siècles*, Paris, 1864.

(6) COUSSAN Christian, *La vente des biens nationaux à Tarbes et Lourdes*, T.E.R. de l'Université des Pays de l'Adour, Pau, 2001.



Grands-parents et petit-fils, c

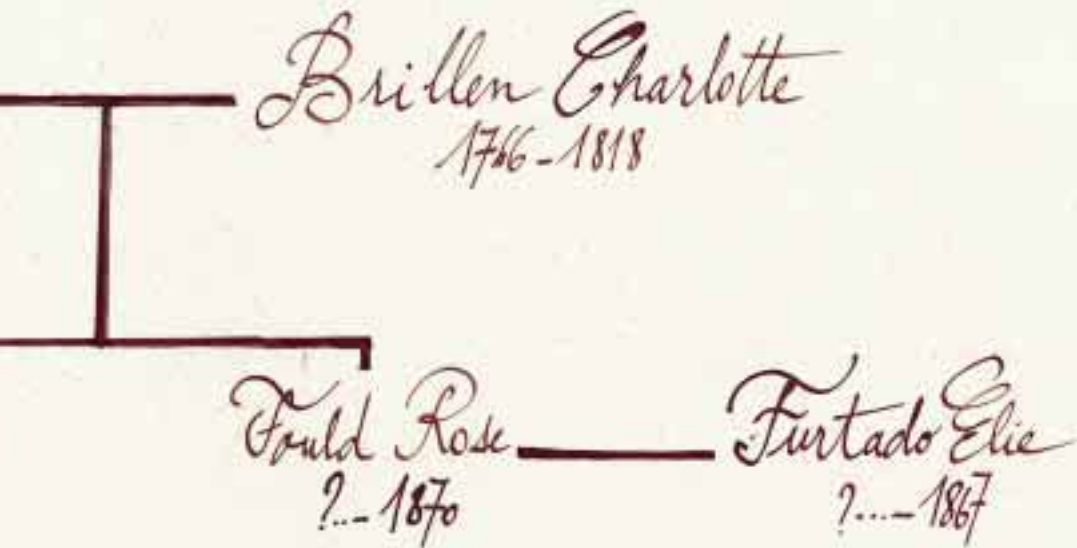
Fould Perr Léon —
1767 - 1855

Coldsmith Henriette — Fould Achille Marcus
1800 - 1870 1800 - 1867

Fould Charlotte — Le Tonnellier
1826 - 1917

Le Tonnellier de Breteuil Jho
1848 - 1916

Continuité politique dans le département



Pier Charles, Comte Breteuil
1781-1864

Pier Charles Joseph — De Castelbajac Emstance
?... - 1886

Achille Fould - 1800-1867

D'une intelligence supérieure, ouvert, il est plutôt extraverti, optimiste et généreux. Le défaut de ses qualités en est une certaine irritabilité. C'est un passionné, ambitieux, adorant la politique. Il ne recule pas devant le travail. Très mondain, il est attiré par les arts, aime le cheval, la chasse et la campagne (1).

(1) BRABANT Jacques de, *Achille Fould et son temps (1800-1867), l'homme clef du Second Empire*, Cairn, Pau, 2001.



Henriette Goldschmidt - 1800-1870

Née à Londres en 1800, elle est issue d'une famille de banquiers de cette ville. Elle semble d'intelligence moyenne. Un peu pessimiste et introvertie donc secrète et d'abord froid. Très calme et très patiente, elle préfère l'oisiveté à l'action. Elle sait être généreuse mais avec des limites. N'aimant pas la politique, elle emploie son ambition à l'usage de sa famille.

Peu mondaine, peu attirée par les arts, elle se retire facilement à la campagne pour s'adonner au jardinage (1).

(1) BRABANT Jacques de, *Achille Fould et son temps (1800-1867), l'homme clef du Second Empire*, Cairn, Pau, 2001.



Henri Charles Joseph Le Tonnelier - 1848-1916

Huitième marquis de Breteuil

Né en 1848, il est le petit-fils d'Achille Fould. Ses parents, Charlotte Fould (1826-1917) et Achille Charles Stanislas de Breteuil (1781-1864), firent un double mariage protestant et catholique à Paris en 1846. Le septième marquis de Breteuil étant préfet sous la Restauration et sénateur sous le second Empire, les occasions de rencontrer Fould sont pratiquement inévitables. Par cette alliance, les banquiers juifs pénètrent les plus hautes sphères de l'aristocratie d'Ancien Régime. En épousant en 1878 Constance de Castelbajac, Henri s'enracine dans une ancienne famille du Sud-Ouest. Mais, cette première femme adorée meurt phthisique à Tarbes en juillet 1886.



En 1891, il se remarie avec une jeune orpheline américaine qu'il rencontre à Pau, Marcelitte Garner.

Elève de Saint-Cyr, il en sort en 1868 avec le grade de sous-lieutenant au cinquième régiment des hussards, part à la frontière, y gagne la croix de la Légion d'honneur et le grade de lieutenant. Mais profondément pacifiste, il démissionne de l'armée.

L'avènement de la troisième République donne aux enfants de Fould une nouvelle ouverture vers la politique régionale, facilitée par un capital financier et social qui leur assure une assise dans le département. Dans la lignée de ses grand-père et oncle, il trouve une opportunité pour entrer en politique, dans les Hautes-Pyrénées où l'œuvre de sa parentèle était encore vivante. Pour séduire son électorat il saura utiliser cet argument, lors de ses campagnes, faisant appel à des souvenirs d'enfance et de jeunesse passées à Tarbes. Son oncle Adolphe Ernest (1824-1875) avait siégé au conseil général de ce département ; il en avait été député de 1863 à 1870, puis abandonnant la politique, il aida Dominique Cazeaux à prendre le siège d'Argelès en 1875. Le prochain député de cette circonscription en 1877 sera le comte Henri de Breteuil. Il se présente, comme D. Cazeaux, H. de Larrey et Darnaudat pour les autres circonscriptions sous la bannière de Mac Mahon. Mais la presse des conservateurs constitutionnels déclare « la preuve que M. de Breteuil n'est pas l'ami du maréchal, c'est qu'il est uniquement patronné par les bonapartistes qui veulent la Restauration de l'Empire, tandis que le maréchal déclare qu'il veut conserver la Constitution républicaine » (1). Le « Bien Public », journal républicain, est bien plus accusateur, il les soupçonne de vouloir renverser le gouvernement et de ramener la guerre à l'intérieur et à l'extérieur pour venger l'Empire. Hyppolite de Larrey, fils de Dominique,

dans une affiche électorale, ne cache pas ses sympathies pour l'Empire (2). En 1877, l'ensemble du département vote conservateur. Luttant contre la campagne organisée par Gambetta, tous les quatre sont élus. A nouveau, en 1881, dans la circonscription d'Argelès, Alicot, « Républicain Gouvernemental », affronte Henri de Breteuil qui base sa campagne sur la construction des chemins de fer pour les stations thermales et prône la conciliation des besoins de l'industrie pastorale avec les exigences de l'administration forestière. Dans l'ensemble, le département vote républicain, c'est son adversaire Alicot qui est élu. Le préfet, dans son rapport de 1881, écrit sur Henri de Breteuil : « ancien impérialiste se disant rallié à la république » (3). Retournement de situation en 1885, les députés conservateurs Cazeaux, de Breteuil, Feraud, Soucaze sont élus. Le préfet de la République dénonce la corruption et le rôle actif du clergé. Aux élections de 1889, la famille Fould est fort bien représentée. Les deux petits fils de Achille, Henri et Charles Achille Fould, se présentent. La partie sera très facile dans la circonscription d'Argelès pour Henri de Breteuil, car « en l'absence de collègues électoraux dévoués à la cause républicaine », les candidats républicains n'ont pu se présenter. La campagne des conservateurs portait sur la paix religieuse, à l'intérieur et à l'extérieur et sur sa conséquence logique, la prospérité matérielle. Equation sans cesse mise en avant par Achille Marcus, grand-père du Marquis de Breteuil qui déclare : « je vous ai dit que je venais continuer parmi vous les traditions de ma famille ». Avant la poussée radicale du début du XX^e siècle contre laquelle s'opposera le député bonapartiste Charles Achille réélu avec les républicains ralliés, le département n'avait pas encore oublié les bienfaits de l'Empire et de ses hommes. Il siègera donc à la chambre avec le groupe monarchiste orléaniste dont il devient un des tribuns les plus admirés. Excellent orateur, il sait se faire écouter aussi bien par les royalistes que par les républicains quand il soutient la thèse d'une alliance entre les élites issues des anciens et nouveaux régimes. Ne déclare-t-il pas à Tarbes en juillet 1888 : « La naissance et la fortune cèdent le pas au mérite personnel, aux services rendus à la patrie, et les idées généreuses enfantées par la Révolution de 1789 sont aussi chères aux monarchistes ». Il baptise ce régime idéal du nom de « Monarchie démocratique ». Le comte de Paris le charge des contacts avec le Général Boulanger, car ils pensaient que ce mouvement boulangiste pourrait être le départ d'un grand parti libéral et démocratique. Cette adaptation politique est traditionnelle dans sa famille paternelle et maternelle. Les Breteuil traversant la Révolution sans trop de difficultés, savent se rallier avec profit aux gouvernements successifs de la France. De son côté, Achille Fould a su adapter, de la Restauration à l'Empire, ses convictions profondes qui consistent à assurer une gestion saine pour un pouvoir stable. Par son pacifisme, son appropriation du contexte politique, Henri de Breteuil est tout à fait dans la tradition familiale de Fould. Tout comme son grand-père, il est le modèle du notable orléaniste.

Après son second mariage en 1892, il renonce à son mandat de député pour se consacrer aux affaires internationales. Fidèle à ses idées, dans cette Europe explosive de la fin du XIX^e siècle, Henri de Breteuil, royaliste, ami du Comte de Paris, s'est rapproché des hommes d'Etat républicains qu'il a su convaincre d'une nécessaire alliance avec le royaume de Grande-Bretagne et l'empire des Tsars. En effet, fin

diplomate, dès 1881 en réunissant à sa table Gambetta et le futur Edouard VII, il instaure les prémices de « l'Entente cordiale », à laquelle aurait pu souscrire son grand père qui, sous la Monarchie de Juillet, aspirait à une telle union. Il avait en la matière un atout important ; politique et homme du monde, il était l'ami et le confident du Prince de Galles qui, excédé par l'austère cour de sa mère, s'en évadait chaque fois qu'il le pouvait pour retrouver le plaisir de la société française mondaine. Comme Alphonse XIII, roi d'Espagne, ou les grands ducs de Russie, il était reçu à la table réputée du marquis de Breteuil qui considérait la gastronomie comme un art et une science. Il invitait aussi à ses réceptions Marcel Proust qui l'a pris comme modèle dans son personnage de Marquis Hannibal de Breauté. Pendant son séjour à Tarbes, il se lie avec les familles monarchistes (5) et loge dans l'actuelle villa Bel-Air dont il est propriétaire de 1887 à 1908.

Il décède en 1916 témoin du premier conflit mondial qu'il a toujours tenté d'éviter.

(1) In : *L'observateur* du 14 octobre 1877.

(2) A.D.H.P., 3 M 72.

(3) A.D.H.P., 3 M 74.

(4) BRETEUIL Henri-François, marquis de, *Un château pour tous, cinq siècles de souvenirs d'une famille européenne*, éd. Ph. Gentil, Poitiers, 1984.

(5) Son portrait était chez une famille amie, les Artiguenave.

La famille Fould

Pour des raisons de santé Achille aurait découvert les établissements thermaux pyrénéens vers 1832. En 1834, il finance déjà la filature de coton Lussagnet et Cie à Nay. Ce midi pyrénéen est pour lui une villégiature mondaine, où, dans son domaine tarbais et lourdaï, sont pratiqués une agriculture moderne, et l'élevage de chevaux de course. Si c'est aussi un lieu de repos, c'est également un tremplin politique. Elu député du département de 1842 à 1849, il s'investit au conseil général de 1839 à sa mort en 1867, et en assure la présidence de 1847 à 1867. Son père, Léon Beer (1767-1855), ancien commis de banque, par un réseau d'alliances matrimoniales étudié et solide, établit ses enfants auprès de grands banquiers européens. Achille à Londres se marie avec Henriette Goldschmidt le 20 août 1823, Bénédicte à Cologne épouse Hélène Oppenheim, et Rose pénètre le milieu bancaire aquitain en s'alliant à Elie Furtado. De génération en génération, la famille abandonne la religion juive. Achille se convertit au protestantisme en 1846, au moment du mariage de sa fille Charlotte avec Charles Le Tonnelier de Breteuil, catholique. Grand homme d'Etat, ministre de Napoléon III, il fera bénéficier le département de son influence. Celui-ci lui sera reconnaissant encore sous la III^e République, en votant à la Chambre des députés pour ses descendants, ses petits-fils, Charles Achille Fould et Henri Le Tonnelier Marquis de Breteuil. Ce grand personnage a inspiré les écrivains Balzac et Zola tout comme les peintres : il figure dans le tableau de Courbet, « L'atelier du peintre » et dans « La prise de la Smala d'Abdelkader » de Horace Vernet.

Pour en savoir plus :

- BARBIER Frédéric, *Finance et politique. La dynastie des Fould. XIII-XX^e siècle*, Armand Colin, Paris, 1991.

- BRABANT Jacques de, *Achille Fould et son temps (1800-1867), l'homme clef du Second Empire*, Cairn, Pau, 2001.



Chacun a mis sa pierre

Placide Massey - 1777-1853

Placide Massey est né le 4 octobre 1777 à Tarbes et baptisé le lendemain à l'église Saint-Jean. Son père Jean Massey, maître cordonnier, acheta un an plus tard une maison rue des Grands-Fossés. Placide fut élève à l'Ecole Centrale de Tarbes où il suivit les cours de Ramond de Carbonnières ; cette rencontre sans qu'il le sache encore sera déterminante pour sa future carrière. Ses études finies il débute comme élève pharmacien chez Lecussan, dont le fils Dominique, devint l'ami de Placide. A dix-huit ans il s'engage dans l'armée et part en garnison à Paris où il retrouve Ramond qui demande au ministère de la Guerre que Placide puisse être détaché de ses obligations afin qu'il lui servît d'aide-jardinier au Jardin des Plantes dont il était directeur. « Ramond, qui avait pris son élève en amitié, le fit nommer, en 1808, Intendant des Jardins que la reine Hortense possédait en Hollande et en France. Onze ans plus tard, Massey devenait directeur du potager de l'Orangerie, des parcs de Versailles et du Trianon, de Sèvres et de Saint-Cloud, des pépinières de Trianon » (1). Sa notoriété lui valut de travailler pour des hauts personnages de l'Etat. Il reconstitua le potager de Versailles qui avait été détruit durant la Révolution, y implanta des serres pour la recherche et la multiplication de la culture fruitière. En 1840 Louis-Philippe le nomma chevalier de la Légion d'honneur. Il restera célibataire, consacrant sa vie à sa passion. Vivant à Versailles de 1819 à 1850, il n'en oublia pas pour autant sa cité natale dans laquelle il projetait de vivre une retraite paisible. Pour cela il acheta aux alentours de 1825 des terrains le long de la route de Tarbes à Vic (2), future rue Massey, sur lesquels il fit construire une maison (3). Il est d'ailleurs inscrit sur les listes des électeurs censitaires de Tarbes (4). Jusqu'en 1852 il acquit onze hectares pour y aménager un parc et réaliser un arboretum d'essences rares. Il choisit J.J. Latour (5) pour dessiner les plans de sa future maison qui devait comprendre un jardin d'hiver sur la façade sud et une tour pour observer les Pyrénées. Il ne verra malheureusement pas son projet réalisé. Lorsque Placide Massey revient vivre à



Tarbes, il est logé dans un premier temps rue des Grands-Fossés chez son ami Dominique Lecussan avocat (6). Il décède le 18 novembre 1853, léguant son jardin à la ville.

(1) CADDAU Louis, « *Les monuments de la Bigorre* », Revue des Hautes-pyrénées, imprimerie Lesbordes, Tarbes, septembre-octobre 1924, p.163.

(2) A.M.T., série N.

(3) Note : Ecole Supérieure d'Arts et Céramique.

(4) A.M.T., série K.

(5) Voir l'article sur Jean Jacques Latour.

(6) A.M.T., série F.

Jean Jacques Latour - 1812-1868

Fils d'un maître menuisier, Jean-Jacques Latour est né le 5 août 1812, rue Longue, actuelle rue abbé Torné, à Tarbes. Il entre en 1837 à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1). Ses études terminées, il revient dans sa ville natale où il s'établit comme architecte en 1842 (2).

Il relève les plans, dessine les façades des vieilles églises. Il en fit construire de nombreuses dans le département, en particulier celles de Pujol, d'Ossun et de Laloubère. Il assure également la conduite des travaux du palais de justice de Tarbes, mais beaucoup de ses projets ne seront pas retenus (3). Il est nommé en 1845 professeur de dessin de l'école gratuite de dessin et d'architecture (4) de la ville de Tarbes, qu'il avait contribué à instaurer, et en deviendra directeur (5).

En 1856, il y côtoie François Lataste, professeur de dessin et Raymond Marc Lagarrigue, professeur d'histoire (6). Il est choisi par Placide Massey pour édifier sa demeure et la tour qui la surmonte. Ce



bâtiment deviendra rapidement le Musée Massey. Les travaux, commencés en 1853, ne seront terminés qu'en 1865. Architecte de talent, aussi bien inspiré en matière d'architecture religieuse que civile, Jean-Jacques Latour meurt, sans descendance, le 19 septembre 1868 à Tarbes.

(1) CADDAU L., *Revue des Hautes-Pyrénées*, tome XVII, 1922.

(2) BOVE J-P., *Tarbes pas à pas*, Horvath, Le Coteau, 1987.

(3) CRABOT C. / LONGUE J., *Hommes et femmes célèbres des Hautes-Pyrénées*, Bonneton, 1994.

(4) *Annuaire statistique des Hautes-Pyrénées*, Dossun, 1848, p. 222.

(5) A.M.T., Série R.

(6) ABADIE J.-B., *Les Hautes-Pyrénées au temps de Napoléon III, indicateur des Hautes-Pyrénées* (1856), Tarbes, A.G.M., 1999.

Michel Louis Achille Jubinal - 1810-1875

Bien que né à Paris le 24 octobre 1810, Jubinal est d'origine pyrénéenne, ses grands-parents étaient paysans dans la vallée de Luz. Son père fit les guerres de l'Empire, accompagnant Napoléon à Moscou, où il fut blessé. Puis, nommé directeur général du canal de Biarre, c'est sans doute à cette époque qu'il s'établit à Paris. Achille en 1833 est licencié en droit après avoir soutenu une thèse latine et une thèse française.

Il prit part à la bataille des romantiques et était au côté de Théophile Gautier pour défendre la pièce d'Hernani, muni de son petit papier rouge timbré de la griffe « herrio ». Il fréquenta tous les romantiques dont Victor Hugo. En même temps que ses études de droit il suivit les cours de la toute nouvelle Ecole des Chartes où il puisa ce goût pour le Moyen Âge et l'archéologie. Il travaille auprès du ministère de l'Instruction publique qui le missionne pour le déchiffrement des manuscrits français dans



les bibliothèques étrangères, ce qui lui vaudra en 1846, la croix de la Légion d'honneur. Il s'intéresse aussi aux tapisseries. Passionné par l'art, la littérature, l'archéologie et l'histoire, il devient un des membres les plus assidus et des plus actifs des sociétés savantes. Il fit partie de la société des gens de lettres avec Théophile Gautier et Victor Hugo. Il est aussi critique d'art. En 1848 ce sont les barricades. Achille Jubinal sensibilisé par le courant romantique n'y est pas indifférent et là, va commencer à poindre son goût pour la politique. Déjà en 1846 alors qu'il est professeur de littérature étrangère à la faculté de Montpellier, il prend un congé pour raisons familiales ; Carnot sous la pression du recteur de l'académie saisit l'occasion pour le destituer de ses fonctions car ils avaient eu auparavant de sérieuses altercations. Cela lui coûte une mise à la retraite prématurée en 1848. Il fut tout d'abord dévoué à la famille d'Orléans. Après 1848 il adhère bruyamment à la République, puis il prend part au coup d'Etat du 2 décembre 1851. « Sous Louis-Philippe, il n'a pas d'opinion : en 1848, on le trouve républicain écarlate présidant un club, avec un sabre au côté et le chapeau à plumes sur la tête ; gilet à la Robespierre...Le 2 décembre 1851, il court s'inscrire à l'Elysée, et proclame que la France est affamée d'ordre. »(1). En fait, partisan de la République, il fut révoqué pour avoir écrit dans le passé un hommage au duc d'Orléans. Victime de la République, il fut une recrue pour les bonapartistes du second Empire.

Il choisit pour les législatives la circonscription de Bagnères-de-Bigorre en 1869. Il fut élu par 24 932 voies sur 25 000 votants. Il mit à profit sa situation d'élu pour donner au département le progrès matériel et l'élan intellectuel et artistique dont il avait besoin. Grâce à lui, le réseau routier et ferroviaire connut une véritable expansion. Il fut un mécène pour le patrimoine architectural et historique, faisant restaurer châteaux et églises. Il est le créateur des musées de Tarbes, de Bagnères et de la Société académique des Hautes-Pyrénées. Sa fortune ne lui permettant pas d'alimenter les musées et bibliothèques, il n'avait de cesse de demander à celui-ci son dernier livre, à celui-là une brochure, aux peintres une ébauche, un dessin, une toile.

Il décède à Paris le 23 décembre 1875, léguant aux musées de Tarbes et de Bagnères une partie de ses collections privées.

(1) AMT, « *Le Paris* » du 11 mai 1869, série K.

Raymond Marc Lagarrigue - 1795-1870

Raymond Marc Lagarrigue est né le 2 septembre 1795 à Tarbes, rue Brauhauban. Son père était imprimeur, sa tante maternelle, épouse de Nicolas Jubinal, était la mère d'Achille Jubinal, député des Hautes-Pyrénées et mécène pour les musées de Bagnères et de Tarbes (1). Professeur en 1816, puis Directeur de l'Ecole départementale et communale de dessin à Tarbes, il est nommé, le 14 avril 1855, premier conservateur du musée Massey, musée communal créé à cette époque, « sous le haut patronage de M. Jubinal », son cousin (2).

Personnage connu et apprécié de nombreux tarbais, il figure en 1831 et 1846 sur les listes des électeurs communaux (3). En 1831, on retrouve son nom à la vingt-cinquième place devant Jean-Paul Dintrans, vingt-sixième sur cent soixante quinze électeurs communaux de la section du centre (4). Une fortune personnelle conférait à Raymond Marc Lagarrigue ce statut d'électeur. Les cercles, clubs et cafés en ce milieu du XIX^e siècle sont très fréquentés et constituent un des principaux liens sociaux pour les hommes qui y passent la plupart de leurs soirées (5). Raymond Marc Lagarrigue en 1848 est membre fondateur du « Jockey Club de Tarbes », société de courses de chevaux réunissant les fortunes les plus conséquentes de Tarbes (6). Il est aussi présent sur les tableaux de la loge de la Paix du Grand Orient de Tarbes (7). Homme de culture, il est également membre fondateur de la Société académique des Hautes-Pyrénées en 1853 (8). Fréquentant le milieu bourgeois tarbais, il logeait chez lui, place de la Portète, Lucien Abadie, oncle de l'épouse de Dominique Duplan. Sur son testament, celui-ci léguait une somme de trois mille francs à « Lagarrigue fils » (9).

Spécialiste de la copie de grands maîtres, il signe des toiles plus personnelles comme « L'incendie à Bordères » ou plusieurs scènes consacrées à Tarbes dont les haras et le marché. A partir de 1845, il reproduit gracieusement une série de grands tableaux pour orner l'église Sainte-Thérèse (10).

Célibataire, il meurt chez lui, à Tarbes place de la Portète (11), le 19 juillet 1870 en léguant plus d'une centaine de peintures, dessins et gravures, originaux ou copies à la ville de Tarbes (12).



(1) B.M.T., HERAUT J., *Hommage à R.M. Lagarrigue*, 1974, MS 149.

(2) A.M.T., 2D 1/5 Registre des arrêtés et série R.

(3) « On peut se faire une idée de la répartition des fortunes bourgeoises dans la première moitié du XIX^e siècle en consultant ces listes des électeurs censitaires. Celles-ci donnent en effet, par canton, le nom, la profession, le domicile et le montant des

impôts payés par tous les citoyens autorisés à voter entre 1814 et 1848. Seuls étaient autorisés durant la période de la monarchie constitutionnelle et jusqu'en 1831, à participer à la vie politique, les hommes acquittant plus de 300 francs d'impôts directs, et plus de 20 francs à compter de cette date. Cette documentation permet une approche précise et rapide de la classe dirigeante de l'époque ». J.F.SOULET, *La bourgeoisie Haut-Pyréenne au milieu du XIX^{ème} siècle*, article du bulletin de la société Ramond, 1979-1980.

(4) A.M.T., série K.

(5) ABADIE, de Sarrancolin, *Les Hautes-Pyrénées au temps de Napoléon III : indicateur des Hautes-Pyrénées (1856)*, Tarbes, AGM, 1999.

(6) A.D.H.P., 7 M 65.

(7) A.D.H.P., 16 J 70.

(8) HERAUT J., *R.M. Lagarrigue*, bulletin de la Société Académique des H-P, 1978.

(9) Voir l'article sur Jeanne Marie Abbadie.

(10) BOVE J-P., *Tarbes pas à pas*, Le Coteau, 1987.

(11) Actuelle place Jean Jaurès.

(12) A.M.T., série L et R.



Deux carrières dans l'

Pierre Charles Népomucène Lefranc – 1770-1863

Il naquit le 26 décembre 1770 à Breteuil dans l'Oise d'un père prénommé aussi Pierre. Laboureur, marchand, messenger et mesureur de grain ainsi qu'échevin, il avait un rôle et une position reconnus dans la société de ce bourg-marché, traversé par une multitude de voyageurs, mais aussi étape militaire pour les troupes. Au moment de la Révolution Pierre Lefranc devient tout naturellement officier municipal, fonction qu'il exercera jusqu'à la fin de 1792. Sa mère Marie-Anne Bauchy (1743-1783) est issue d'une des plus importantes familles marchandes de Breteuil.

Pierre Charles Népomucène, élève au Séminaire de Beauvais, dans un premier temps semble avoir été destiné à l'état ecclésiastique ; il abandonne cette orientation puisque on le trouve plus tard au collège de cette même ville, travaillant aussi au bureau du citoyen Rolland, ingénieur-chef (1). Pendant la Révolution en 1793, il entre à l'Ecole des Ponts et Chaussées, passe à l'Ecole Polytechnique en 1795 et est nommé ingénieur en 1796.

L'ingénieur en chef du département des Hautes-Pyrénées, Moisset, prévoit une impulsion « dans le mouvement et les travaux publics » et se plaint de l'insuffisance d'un seul ingénieur, M. Siret, pour « le service des Ponts et Chaussées du département qui renferme plus de soixante myriamètres de longueur de route ». A la faveur de cette demande, Pierre Lefranc est nommé le 15 août 1798. Mais en 1808, il quitte pour trente deux ans les Hautes-Pyrénées pour les Basses-Pyrénées où se présente un ouvrage très important, l'ouverture de la route de Paris à Saragosse. Puis, placé dans le département de la Corrèze en 1819, il prend le poste d'ingénieur en chef de l'Ardèche, en 1822. Il trouve Privas très pénible, pourtant il accepte de garder cette fonction pour former les deux jeunes ingénieurs inexpérimentés qui doivent le remplacer. En effet il avait demandé son changement pour un département plus méridional. Attaché aux Pyrénées, il revient à Tarbes en novembre 1830. Il est admis à la retraite en 1847 avec la promotion d'inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, après avoir dirigé l'aménagement de l'axe Perpignan-Bayonne dont faisait partie la



route de Pau à Tarbes. En 1846, il donne l'autorisation à la ville de Tarbes pour qu'une rue porte son nom (2). Elle le conservera jusqu'en 1947 et deviendra alors rue Georges-Lassalle.

Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1832 puis officier en 1859. Indépendamment de son activité professionnelle, il est membre de diverses commissions administratives, de l'hospice dont il sera un généreux donateur, du collège, de l'école normale et des prisons, il sera aussi professeur au lycée. Certaines loges maçonniques se référant à d'anciennes loges de tailleurs de pierre, il est tout à fait possible qu'ayant orienté ses études sur la taille de la pierre, il y ait puisé des idéaux, car il est membre d'une loge à Pau.

Il décède à Tarbes le 7 janvier 1863. Il avait épousé en 1809, Virginie Siret, la fille de son homologue l'ingénieur des Ponts et Chaussées de Tarbes.

(1) Informations fournies par la Société Historique de Breteuil/Oise.

(2) A.N., dossier du personnel F 1422621.

Jean Baptiste Antoine Valentin Leschenault du Villard 1786-1865

D'origine bourgeoise, son père est magistrat et son grand-père médecin. Jean Baptiste Antoine Valentin Leschenault est né à Chalon-sur-Saône en février 1786. Il est, à vingt-neuf ans, vérificateur de l'Enregistrement des Domaines. C'est à cette époque qu'il épouse à Bagnères-de-Bigorre, le 30 avril 1815, Adelle Thérèse Soubies âgée de seize ans, fille de François Marie Soubies, avocat. Cet homme de loi, tantôt qualifié, comme le souligne Fernand de Cardaillac (1), de commissaire national au tribunal de l'Adour, d'avoué ou d'avocat, membre du conseil municipal de la ville de Bagnères, meurt le 2 septembre 1805. Son fils Pierre François Soubies, républicain convaincu et actif, sera préfet et



député de Bagnères. A la mort de leur père les enfants Soubies dont Madame Leschenault se partagent une fortune relativement conséquente. Cet héritage expliquerait peut-être l'inscription de Valentin Leschenault en 1846 sur la liste des électeurs qui paient le cens (2). A cette époque, il occupe le poste de directeur des Domaines. En 1856, il fait partie du Cercle littéraire de Tarbes (3). Cette participation à la vie culturelle démontre sa notabilité au sein de la ville. Il ne semble pas avoir eu une activité politique et militante importante, pourtant en 1847 son nom figure sur une liste de souscription pour des messes en l'honneur de Napoléon (4). Jean-Baptiste et Adelle Leschenault eurent un garçon et une fille. Leur fils Louis-Joseph fera des études de droit et exercera comme avocat (5). La famille habite au 31, rue du Bourg-Vieux (6). C'est à cette adresse, que Valentin Leschenault meurt le 18 juin 1865 à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Son épouse ne lui survivra que deux ans.

(1) Fernand de CARDAILLAC, *François SOUBIES*, Paris, 1911.

(2) A.M.T., série K.

(3) ABADIE J.-B., *Les Hautes-Pyrénées au temps de Napoléon III*, indicateur des Hautes-Pyrénées (1856) Tarbes,A.G.M., 1999.

(4) A.D.H.P. 3 E 27.

(5) A.M.T., série K.

(6) Actuellement rue Brauhauban.



Les arts bien représentés

Pierre Jules Théophile Gautier - 1811-1872

Le visage que l'on regarde le moins est son visage à soi

Au premier coup d'œil cela semble bien simple de rédiger des notes sur sa propre vie. On est, on le croit du moins, à la source des renseignements, et l'on serait mal venu ensuite à se plaindre de l'inexactitude ordinaire des biographes. « Connais-toi toi-même » est un bon conseil philosophique, mais plus difficile à suivre qu'on ne pense et je découvre à mon embarras que je ne suis pas aussi informé sur mon propre compte que je ne l'imaginai.



Je suis venu dans ce monde où je devais tant faire de copie, à Tarbes, le 31 août 1811[...] On dit que j'avais commencé mes études en cette ville et que j'étais entré en 1822 pour les finir au collège Charlemagne. Les études que j'ai pu faire à Tarbes se bornent à peu de chose, car j'avais trois ans quand mes parents m'amènèrent à Paris, à mon grand regret, et je ne suis retourné à mon lieu de naissance qu'une seule fois [...] Chose singulière pour un enfant si jeune le séjour dans la capitale ma causa une nostalgie assez intense pour m'amener à des idées de suicides [...] on doute parfois de la mémoire des enfants. La mienne était telle, et la configuration des lieux s'y était si bien gravée qu'après plus de quarante ans j'ai pu reconnaître, dans la rue qui mène au Mercadieu, la maison où je naquis. Le souvenir des silhouettes de montagnes bleues qu'on découvre au bout de chaque ruelle et des ruisseaux d'eaux courantes qui, parmi les verdure, sillonnent la ville en tout sens, ne m'est jamais sorti de la tête, et m'a souvent attendri aux heures songeuses.

Pour en finir avec ces détails puérils, j'ai été un enfant doux, triste et malingre, bizarrement olivâtre, d'un teint qui étonnait mes jeunes camarades roses et blancs. J'ai su lire à l'âge de cinq ans, l'ouvrage qui fit sur moi le plus d'impression, ce fut

Robinson Crusocé, j'en devins comme fou, je ne rêvais plus qu'île déserte et vie libre au sein de la nature.

J'avais attrapé une huitaine d'années, et l'on me mit au collège Louis Le Grand, où je fus saisi d'un désespoir sans égal que rien ne put vaincre [...] Il fallut me retirer, et j'achevais le reste de mes études à Charlemagne. Mon père me servait de répétiteur, et c'est lui qui fut en réalité mon seul maître.

Je fus assez bon élève, mais avec des curiosités bizarres [...] et j'étais souvent taxé de barbarie et d'africanisme, et j'en étais charmé comme d'un compliment. Pendant que je faisais ma rhétorique, il me vint une passion, celle de la nage.[...] En ce temps là, je n'avais aucune idée de me faire littérateur, mon goût me portait plutôt vers la peinture. Mais elles me firent apercevoir d'un défaut que j'ignorais, c'est que j'avais la vue basse.

Je demeurais alors avec mes parents à la place Royale, n°8 [...] Victor Hugo quelque temps après la Révolution de juillet, était venu loger à la place Royale au n°6. J'avais été présenté à Hugo. Dieu sait avec quels tremblements et quelles angoisses ! C'était à l'époque des répétitions d'Hernani. On a dit et imprimé qu'aux batailles d'Hernani j'assommais les bourgeois récalcitrants avec mes poings énormes. Ce n'était pas l'envie qui me manquait mais les poings. J'avais dix-huit ans à peine j'étais frêle et délicat.

A travers tout cela, je faisais des vers, et il y en eut bientôt assez pour former un petit volume. Mon père fit les frais de la publication.

J'avais vers cette époque, quitté le nid paternel, et demeurais impasse du Doyenné, où logeait aussi Gérard de Nerval. En 1833, J. Sandeau vint nous chercher de la part de Balzac, pour coopérer à la « Chronique de Paris » où nous écrivîmes la « Morte Amoureuse ». Nous faisons aussi à la « France littéraire », des esquisses biographiques. A peu près vers ce temps (1836), nous entrâmes à « La Presse », comme critique d'art.

Là finit ma vie heureuse, indépendante et primesautière [...]

Mon physique c'était beaucoup modifié, à la suite d'exercices gymnastiques, j'étais devenu très vigoureux. Je donnais même à l'ouverture du Château-Rouge, sur une tête de Turc toute neuve, le coup de poing de cinq cent trente-deux livres devenu historique ; c'est l'acte de ma vie dont je suis le plus fier.

En mai 1840, je partis pour l'Espagne. Depuis, je n'eus d'autre idée que de ramasser quelque somme et de partir : la passion ou la maladie du voyage s'était développée en moi.

J'ai écrit un « Salon » d'une vingtaine d'articles, toutes les années d'exposition depuis 1835, et je continue au « Moniteur » la besogne de critique d'art et de théâtre. J'ai eu plusieurs ballets représentés à l'Opéra, « Le tricorne enchanté » et « Pierrot post-hume » à d'autres théâtres, à l'Odéon, des prologues et des discours d'ouverture. Un troisième volume de vers « Emaux et camées ». Sans être romancier de profession, je n'en ai

pas moins bâclé, en mettant à part les nouvelles, une douzaine de romans : « Les Jeunes-France », « Mademoiselle de Maupin », « Fortunio », « Les Roués innocents », « Militona », « La Belle Jenny », « Jean et Jeannette », « Avatar », « Jettatura », « le Roman de la momie », « Spirite », « Le Capitaine Fracasse », qui fut longtemps ma « Quinquengrogne », lettre de change de ma jeunesse payée par mon âge mûr. Je ne compte pas une quantité innombrable d'articles sur toute sortes de sujets. En tout quelque chose comme trois cents volumes, ce qui fait que tout le monde m'appelle paresseux et me demande à quoi je m'occupe. Voilà, en vérité, tout ce que je sais sur moi.

L'Illustration, 9 mars 1867 (1).

(1) GAUTIER Théophile, *Portraits contemporains*, Charpentier et Cie, 1874.

Laurent Tailhade - 1854-1919

Laurent Tailhade est né à Tarbes le 16 avril 1854 dans une famille bourgeoise. Son père Félix Tailhade est juge et président du tribunal et souhaite que Laurent embrasse une carrière dans la magistrature. Il part faire son droit à Toulouse sans grand enthousiasme. A partir de cette époque commencera une longue correspondance avec sa mère (1) qui sera, malgré ses trois mariages, la femme la plus importante de sa vie. Il abandonne très vite ses études et s'installe à Paris où il se lie au milieu anarchiste et manifeste un esprit anti-conformiste. Son caractère provocateur lui vaudra plusieurs duels. D'une très grande sensibilité, il est aussi imprégné d'un spleen, que ses problèmes de santé, et son attachement à la morphine n'amélioreront pas. Parmi ses nombreuses œuvres, il publie en 1880 « Le jardin des rêves », et en 1891 il exprime sa colère contre la bourgeoisie dans « Au pays du mufle ». Personnage aux mille et une facettes, il peut autant collaborer à un journal catholique qu'être anticlérical, être dreyfusard et antisémite ou bien snob et haïr la bourgeoisie. Il meurt le 1^{er} novembre 1919 à Combs-la-Ville et fut enterré à Paris le 20 février au cimetière Montparnasse.



(1) TAILHADE Laurent, *Lettres à sa mère (1874-1891)*, éd. René Van Der Berg et Louis Enlart, Paris 1926.

François Mathieu Vincent Latil - 1796-1890

François Latil est né le 11 pluviôse an IV (31 janvier 1796) à Aix-en-Provence, d'un père cordonnier. A seize ans il entre à l'école de peinture d'Aix. Deux ans plus tard, il reçoit le diplôme de professeur suppléant. Dès lors, il n'aura de cesse d'aller à Paris pour étudier les grands maîtres. En 1817, le directeur des musées royaux le recommande à Gros qui refuse de l'accueillir à titre gratuit dans son atelier. Mais François ne se décourage pas et à force de sacrifices parvient à payer ses cours. Son talent lui vaudra finalement l'admission à l'école du maître mais cette fois gratuitement. Durant six années, l'élève étu-



diera les techniques de l'art pictural. Il épouse Eugénie Joséphine Henri, née à Moscou en 1808. Le couple se consacre à la peinture mais aussi à la musique et à la littérature. La ville de Tarbes éditera en 1880 un livre de fables écrites par Latil, *Peinture de mœurs*. « Un beau matin, Latil s'est réveillé poète et musicien il a cessé d'écrire des poèmes avec son pinceau ; son talent s'est métamorphosé, il a peint des tableaux, des satires avec sa plume » (1). En 1860, ils se retirent de la vie artistique et trouvent à Saint-Girons dans l'Ariège, une retraite paisible. Une pension du ministère des Beaux-arts, une rente viagère et une assurance sur la vie, procurent au couple une certaine aisance. Sans héritiers directs, ils décident de donner leur collection (2) à la ville de Saint-Girons, mais la modicité des ressources de cette ville ne permit pas d'accepter ce don. Ils prirent connaissance du legs que fit Placide Massey à la ville de Tarbes, et proposèrent la collection à cette ville en 1878. Henri-Alexandre Nelly sculpteur et conseiller municipal se chargea des démarches. Cette décision causa « une grande satisfaction aux époux Latil, ayant la certitude qu'après leur mort, leurs œuvres ne seront pas vendues et dispersées par des collatéraux avides et qu'elles seront installées dans un local digne d'elles, portant le nom de leurs auteurs » (3). Eugénie mourut en 1879 et François en 1890.

(1) B.M.T., Kb 267, Latil François, *Peinture de mœurs, coup d'œil artistique sur le monde animal*, Tarbes 1880.

(2) 108 tableaux, sculptures, bas reliefs, médaillons, gravures, une pendule artistique.

(3) Musée Massey, correspondance fonds Latil, 878-1.

Maxime Dastugue - 1851-1909

Pierre Jean Delphin Maxime Dastugue est né à Castelnau-Magnoac, le 12 juin 1851, où son père Jean-Delphin Dastugue exerçait la fonction d'avocat. Sa mère, Anne Caze, originaire de la même ville, était fille de médecin. Bien qu'issu de la bourgeoisie provinciale, c'est à Paris que Maxime exercera ses talents d'artiste. Ce peintre de genre, nus et portraits de la seconde moitié du XIX^e siècle, élève de Gérôme (1), prit part au salon de Paris de 1876 à 1908. Il laisse un certain nombre de toiles parisiennes ainsi que plusieurs tableaux de facture orientaliste effectués pendant un séjour en Egypte en 1889. Il peint des portraits dans un style fin de siècle, comme celui de sa mère et son autoportrait que ses héritiers donnèrent au Musée Massey en 1924. Il meurt en 1909.



Sources :

BENEZITH E., *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, Paris, 1999.

THOMAS J-P, *Dictionnaire biographique*, Aspet, 1999.

(1) Jean Léon GEROME (1824-1904) considéré comme le chef de file du style néo-grec ou néo-pompéien.

Marie Jean Baptiste Lataste - 1862-1942

Jean naît à Tarbes en 1862, d'un père professeur de dessin. Boursier, il étudie aux lycées de Tarbes, Toulouse et Marseille où il obtient le premier prix au concours académique de dessin en 1877 et 1878. La même année, il termine troisième accessit au concours général des lycées et collèges de France et devient bachelier-ès-lettres puis ès-sciences en 1879. En 1880, il débute sa carrière professionnelle comme dessinateur au service de la « voie » de la Compagnie des chemins de fer du Midi à Tarbes. En 1881-1882, il part pour Saintes en Charente comme dessinateur à la « Traction » des chemins de fer de l'Etat. En 1883-1884, il retourne poursuivre ses études et intègre à Paris



l'Académie de peinture Humbert et Gervex et obtient en 1885 le diplôme de dessin. Il débutera sa carrière d'enseignant dans les lycées de Vesoul, Rodez et Tarbes de 1892 à 1927. Parallèlement, il est professeur tout comme son père aux cours municipaux de dessin de 1893 à 1936 avec Georges Ledormeur (1). En effet, la ville de Tarbes mène une politique de vulgarisation de l'apprentissage du dessin dès le milieu du XIX^e et aménage des cours municipaux gratuits pour enfants et adultes (2). Conservateur-adjoint du musée de Tarbes à partir de 1893, il sera définitivement nommé conservateur en 1897, succédant « à son digne et très zélé » père.

Ses nombreuses passions et le désir de les partager conduisent Jean à prendre part activement à la vie associative tarbaise. Membre de l'Association des élèves du lycée Théophile-Gautier dès sa création, il en sera le président d'honneur. Il s'efforce de faire connaître et apprécier l'art à ses élèves. Grand sportif, il organise de nombreuses caravanes scolaires basées sur le jeu et le sport où il encadre des jeunes gens, filles et garçons. animateur de la Société « La Pyrénéenne » du Lycée, il conduit en collaboration avec les professeurs d'éducation physique les élèves aux compétitions d'athlétisme et de football. Il profite de ces déplacements pour organiser conjointement des visites des musées locaux et des villes alentour. Homme de lettres, il collabore pendant vingt ans au journal « Le Républicain » dans lequel il publie des articles relatant toutes ses activités. Il écrit également des articles sur des musées français et étrangers comme « Rubens et son temps », « Les chefs d'œuvre de l'Art italien » ou encore « La peinture anglaise en France ». Son voyage en Italie en 1932 lui inspire dix-sept autres articles sur les plus belles villes visitées. Passionné également de musique, il est chargé de la chronique musicale et théâtrale « au Républicain » et tente de diffuser la musique classique à toutes les classes de la société. Il est également président d'honneur de « l'Harmonie »

de Tarbes et fait partie du conseil d'administration de l'école nationale de musique de la ville avec maître Henri Cazenavette et Albert Joly (3). Ses qualités humaines font de lui un membre dévoué du bureau de bienfaisance en 1929 (4). Il reçoit une multitude de distinctions : palmes académiques en 1900, rosette de l'Instruction publique en 1908, croix de chevalier du mérite agricole en 1912, médaille de bronze et d'argent de l'éducation physique en 1924 et 1929, médaille d'argent du club alpin en 1934 puis chevalier de la Légion d'honneur en 1935.

Il épouse une Ariégeoise qui lui fait découvrir ses premières randonnées pédestres. C'est dans les Pyrénées qu'il assouvira sa passion pour la montagne. Pyrénéiste, et membre de la société excursionniste pyrénéenne avec son épouse (5) puis président du club alpin pendant dix ans, il publie de nombreux ouvrages retraçant ses excursions dans les Pyrénées. Il apprécie les promenades entre amis, pour la détente morale et physique qu'elles procurent ainsi que pour l'éloignement de la ville. Loin de lui l'idée de compétition et de performance sportive dans son approche, il préfère savourer la beauté des paysages montagnards. Jean doit beaucoup à son père François Lataste (6) qui l'a initié aux lettres et à l'art. Issu d'une famille de tanneurs de Saliesen-Béarn, François Lataste naît en 1812 à Tarbes dans une famille de sept enfants. Il étudie la peinture à Toulouse puis Rome où il fut admis en 1842 et 1843 à l'Académie de France. C'est à Paris qu'il achève son éducation artistique puis retourne enseigner le dessin au collège communal puis au lycée de Tarbes de 1847 à 1887 (7). Les poètes Jules Laforgue et Lautréamont suivent ses cours au lycée (8) où François a la réputation d'être un professeur chahuté car très doux et distrait. Il remplace Monsieur Colomès à l'école communale gratuite de dessin en 1850 (9). Au cours de sa carrière, il est récompensé par deux distinctions honorifiques de l'Éducation nationale : officier d'académie en 1872 et officier de l'Instruction publique en 1880 pour ses services rendus à la cause de l'art et du dessin. Retraité de l'enseignement, il prend les fonctions de conservateur du musée de Tarbes le 10 août 1885. Selon son désir, en 1897, son successeur n'est autre que son propre fils Jean (10). Homme de cœur, il est un bienfaiteur régulier du bureau de bienfaisance de Tarbes (11). François s'adonne à la peinture et on lui reconnaît du talent : « l'artiste dont le talent est depuis longtemps apprécié ». En 1856, François fait don au lycée de deux remarquables tableaux représentant « la Conception » et « l'Adoration des Mages » pour la décoration de la chapelle (12). Il épouse Sylvie Grenier, nièce du proviseur du lycée qui lui donnera trois enfants : Claire en 1860, Jean en 1862 et Violette en 1867, tous dotés du même don artistique.

(1) Voir l'article sur Georges Ledormeur.

(2) A.M.T., série R.

(3) Voir l'article sur la famille Cazenavette et l'article sur Albert Joly.

(4) A.M.T. série Q.

(5) A.M.T., série R.

(6) Né en 1812 à Tarbes ; décédé en 1900 à Andrest.

(7) Archives privées.

(8) LEFRERE Jean-Jacques, *Isidore Ducasse. Auteur des chants de Maldomor, par le Comte de Lautréamont*, Fayard, 1998.

(9) A.M.T., série D.

(10) Archives privées.

(11) A.M.T., série Q.

(12) In : *l'Ere impériale* du 15 juillet 1856.

Henri Charles Louis Germain Borde - 1888-1958



Henri Borde est né à Bagnères-de-Bigorre le 4 septembre 1888. Il fit ses études à Mont-de-Marsan où son père exerçait la profession de magistrat. Déjà, au cours de sa scolarité il obtint de nombreux prix de dessin. Après son baccalauréat il s'inscrit en droit, tradition familiale oblige. Mais, sa passion pour la peinture et la sculpture va définitivement le détourner de ses études. En 1909 il quitte l'université pour s'établir à Tarbes, au 24, rue Soult dans la maison de ses parents où il installe son atelier. Pour vivre il fait plusieurs métiers comme agent d'assurance ou fabricant de chocolat. En 1935 il sollicite auprès du maire de Tarbes le poste de professeur de dessin et de conservateur du musée, mais il ne sera professeur de dessin à l'école des Arts qu'en 1951. Il tomba amoureux de Marie Charlotte Colomès, jeune modiste, mais son père lui interdit de l'épouser. Il partagea sa vie entre le logis de sa maîtresse et son atelier situé chez ses parents. Borde reçut une éducation stricte et il en a certainement beaucoup souffert, car ni son caractère, ni sa vocation artistique, qu'il choisit contre l'avis de ses parents, ne correspondaient au modèle bourgeois familial. Il épousa Marie Charlotte, le 8 avril 1946, à l'âge de cinquante ans, peu avant la mort de son père. Il était très attaché à la Bigorre et ne voulut jamais confronter son art à celui des capitales. Il fut toutefois novateur, s'éloignant des sentiers battus du classicisme tels que les haut-pyrénéens le concevaient, ce qui lui valut l'incompréhension du grand public.

Mais il ne peut être non plus considéré comme suivant les grands courants qu'il aborda avec retard tels le fauvisme et l'abstractionnisme. Des artistes comme Marquerie, Sorbet, Zeller furent ses élèves. Citons parmi ses nombreuses œuvres la décoration de la salle des séances de la CCI, la salle des fêtes des pavillons des 3B pour l'exposition internationale de 1937, les fresques de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Sède, mais aussi une collection privée de peintures sur des thèmes très variés, paysages, scènes de genre, portraits, nus ou mythologie.

Il mourut chez lui le 20 avril 1958.

Sources : BERNARD-CALATAYUD Isabelle, *Henri BORDE peintre tarbais*, mémoire de maîtrise, université de Pau et des Pays de l'Adour, juin 2002.

Jeanne Albertine Louis Salicetti - 1882-1959

Née à Tarbes le 2 mars 1882 d'un père lieutenant au cinquante troisième régiment d'infanterie et d'une mère appartenant à une vieille famille bigourdane. Elle part pour Paris travailler dans une usine à chapeaux. Mais sa vocation est la peinture, aussi fréquenta-t-elle assidûment le Louvre. De retour à Tarbes, elle installe son atelier. La rencontre avec un mécène lui assure sa promotion, lui offrant la possibilité d'exposer à Paris et à New-York.

Elle décède le 5 octobre 1959 à Tarbes en laissant une œuvre originale d'une grande sensibilité.



Albert Jean Joly - 1892-1966

Né à Bonnefont, village du canton de Trie-sur-Baïse, le 3 février 1892, Albert Jean Joly, comme son père Jean Dominique instituteur, devient enseignant. Il exerce à Tarbes en tant que professeur d'espagnol à l'école nationale professionnelle Jean Dupuy (1), où ses élèves, qui l'apprécient beaucoup, l'ont surnommé « Pépito de Caracas ». Il se marie à Bordères-sur-Echez, le 8 avril 1922, avec Céline Monicat dont il aura deux enfants. Directeur de la « Lyre Tarbéenne », mais surtout chef d'orchestre de la société musicale fondée en 1860 (2), Albert Joly est nommé par le préfet, en 1926, membre du conseil d'administration de l'école nationale de musique de Tarbes (3). Au milieu du XIX^e siècle, le goût des Tarbais pour la musique se mani-



festes très vivement et de nombreuses sociétés musicales se fondent peu avant 1870. Régulièrement des concerts étaient donnés dans diverses salles et sur les allées Napoléon et le Jardin Massey (4). Cet engouement des Tarbais pour la musique perdure au XX^e siècle, et durant la période de l'entre-deux-guerres ils participent nombreux aux diverses sociétés savantes, sportives ou musicales, qui existent dans leur ville (5). C'est à cette époque qu'Albert Joly est caricaturé en 1934 par son ami, M. Carrieu surnom « Rieucar », chanteur à « la Lyre Tarbéenne » (6). Il décède à Tarbes le 3 juillet 1966.

(1) A.M.T., série F, Recensement ville de Tarbes, canton sud, 1936 et informations données par Marcel CARRIEU dit « Rieucar » (fils de M. Carrieu).

(2) LAFFON J-B / SOULET J-F, *Histoire de Tarbes*, Paris, 2000.

(3) et (5) AMT, série R.

(4) Plus tard allées Leclerc.

(6) Informations données par Marcel CARRIEU, fils de M. Carrieu.



L'historien des familles

Jean de Vergès - 1737-1800

L'abbé de Vergès était issu d'une ancienne famille tarbaise dont l'histoire, au cours du XVIII^e siècle, illustre assez bien les mécanismes de la promotion sociale, politique et économique et l'importance des solidarités familiales à la fin de l'Ancien régime, et la façon dont la bourgeoisie de nos régions put passer, plus ou moins heureusement, le cap de la Révolution.

Il était le deuxième enfant de Dominique-Guilhaume (de) Vergès, syndic général des Etats de Bigorre à partir de 1735, longtemps sub-délégué de l'intendant d'Auch, et qui devait mourir à quatre-vingts ans le 18 juillet 1775. De son mariage, en 1735, avec



Marie-Anne de Frontin (décédée en 1758), Dominique-Guilhaume eut une nombreuse famille, constituée de douze enfants, dont l'aîné poursuivit et prolongea la carrière paternelle. Ce dernier, né le 27 juin 1736 à Tarbes, dans la maison familiale alors sise dans l'actuelle rue Brauhauban, à proximité immédiate de celle où naquit Bertrand Barère, fut avocat en parlement et, après avoir été l'adjoint de son père à partir de 1756, remplit les fonctions de syndic du Tiers-Etat et syndic général des Etats de Bigorre, ainsi que de subdélégué de l'intendant d'Auch et Pau à Tarbes. Maire de Tarbes de 1792 à 1795, membre de l'administration centrale du département qu'il présida plusieurs fois entre 1795 et 1800, il fut membre et longtemps doyen du Conseil de préfecture sous l'Empire et sous la Restauration, de 1800 à sa mort en 1825 : sa carrière offre un exemple particulièrement frappant de continuité administrative malgré les changements politiques de l'histoire de cette période.

C'est lui qui acquit en 1780 la maison de la famille de Noguès, située à l'ouest de l'ancien hôtel de ville de Tarbes, près de l'église Saint-Jean, en face de la maison Vergès, de l'autre côté de la rue du Bourg-Vieux. Sa fille unique, Louise-Armande-Gabrielle, née

de la Bigorre et de la Gascogne

le 15 février 1778, ayant épousé en 1802 Louis-François-Marie-Alexandre Fosséries de Gonnès, cette maison devint plus tard l'hôtel de Gonnès, puis de Gestas.

Jean-Thècle de Vergès, né à Tarbes le 15 novembre 1737, fut le second enfant de cette famille. Il prit l'état ecclésiastique et reçut les ordres mineurs en 1759. En 1762, il était bachelier en droit canon et ordonné prêtre. La protection de l'intendant, de l'archevêque d'Auch, de l'évêque de Tarbes, et sans doute tout un réseau de relations nouées par son grand-père et par son père ne furent pas étrangers aux bénéfices qu'il sut accumuler : prébendier de l'église Saint-Jean de Tarbes dès 1766 ou avant, chapelain de Monsieur frère du roi, le comte de Provence, futur Louis XVIII (1771), prieur commendataire de Saint-Etienne de Momais en Anjou (1773-1774), vicaire général du diocèse de Lescar (1777), abbé commendataire de l'abbaye cistercienne de l'Etoile en Poitou (1780), archidiaque de Bazilhaguès au sein du chapitre cathédral de Tarbes (1784). L'abbé de Vergès était en outre qualifié de protonotaire du Saint-Siège apostolique et romain, intendant de l'ordre royal et militaire de Saint-Lazare. Aumônier du comte d'Artois (futur Charles X), il résidait à Versailles et à Paris d'où il entretenait d'étroites relations avec son frère aîné et toute sa parentèle, tout en revenant périodiquement à Tarbes.

L'« honnête aisance » que durent lui procurer les revenus de ces divers bénéfices lui permit de se consacrer à ce qui paraît avoir été chez lui une véritable passion, les travaux d'histoire nobiliaire, de généalogie et d'histoire locale. Sa compétence dans ces domaines fut tôt reconnue. On le voit dès 1764 en relations érudites, et notamment avec Larcher. A partir de 1770, il réalise des travaux pour le compte des Etats de Bigorre et obtient des autorisations d'accès aux dépôts publics tant régionaux que parisiens. Très vite, il semble s'être fait une spécialité de la confection de généalogies nobiliaires qu'il dressait à la demande des familles qui devaient fournir leurs preuves de noblesse pour accéder à un certain nombre d'avantages honorifiques (honneurs de la cour, carrosses du roi) ou permettant l'accès de leurs enfants aux ordres militaires (Malte), aux écoles militaires et maisons d'éducation royales (Saint-Cyr), aux chapitres nobles, etc. A cette fin, il se fit confier ou emprunta de façon plus ou moins discrète un nombre très considérable de documents anciens, privés ou publics, établissant la généalogie de centaines de familles du Sud-Ouest, ensemble qu'il avait en main à Tarbes et à Paris lorsqu'éclata la Révolution et que se produisit brutalement le renversement de l'ordre social ancien. C'est ainsi que demeurèrent dans la nouvelle maison des Vergès à Tarbes ces masses de documents, travaux élaborés et pièces justificatives, correspondances avec des historiographes comme d'Expilly, des généalogistes comme La Chesnaie des Bois, ou ceux du Cabinet des ordres du roi, sans parler des nombreux « clients », comme les Castelbajac, les Gonnès, les Noé et tant d'autres familles de Bigorre et de Gascogne, et des « confrères », comme Jean Larcher dont la veuve, en 1775, vendit les papiers et travaux à l'abbé de Vergès.

Comme plusieurs de ses frères, dont deux au moins furent officiers des armées de la République, et de ses neveux, l'abbé de Vergès embrassa avec enthousiasme la cause de la Révolution. Il participa aux mouvements parisiens du 14 Juillet, fut membre (« citoyen soldat ») de la Garde nationale parisienne, section de la Fontaine de Grenelle, entre janvier 1792 et novembre 1793. Entre temps, il s'engagea même comme simple soldat, à l'âge de 55 ans, et fit campagne de septembre 1792 à février 1793. Perclus de rhumatismes et d'infirmités, il recevait son congé quelques mois après, en février 1793, après avoir pris un remplaçant.

Revenu à Tarbes, il fut chargé quelque temps de classer les archives du département (1er frimaire an IV/22 novembre 1795). Probablement privé en grande partie de ressources, il dut exercer ces fonctions jusque vers le mois d'avril 1797, date à laquelle il se rendait à Paris à la sollicitation d'un membre de sa parenté, pour débrouiller une affaire de procès ou de pension suffisamment importante pour justifier ce voyage. Il devait y décéder dans de tristes circonstances le 11 prairial an VIII (31 mai 1800) à l'âge de soixante-trois ans.

Si les historiens locaux ont été innombrables à puiser dans les archives anciennes réunies par Jean de Vergès et à signaler la valeur exceptionnelle de cette collection pour l'histoire de la Gascogne et de ses lignages seigneuriaux (bien qu'on puisse regretter les conditions de sa constitution et de son devenir), l'œuvre de l'abbé de Vergès reste entièrement à étudier et à évaluer. Elle a sans doute souffert jusqu'ici de désavantages variés. Elle est d'abord dispersée entre les dépôts départementaux du Gers (Fonds Vergès et du Grand séminaire d'Auch), des Hautes-Pyrénées (Fonds Vergès, Travaux et manuscrits, Fonds privés) et des Pyrénées-Atlantiques (Donation Raymond Ritter), et probablement d'autres lieux. Une part importante en était conservée encore récemment dans des archives familiales, avant d'être déposée en 2002 aux Archives des Hautes-Pyrénées par le Colonel Patrick Japiot, et c'est à cette occasion que le portrait de Vergès fut confié au patrimoine public du département. Les travaux de Vergès ont ensuite été longtemps desservis par leur nature même de généalogie nobiliaire, peu en faveur chez les historiens, qui y voyaient une science de vanité alors qu'il s'agit d'une science fondamentale de l'histoire sociale et de l'histoire tout court. Enfin, il faut dire que l'écriture de l'abbé de Vergès, surtout dans ses notes tracées très rapidement et cursivement, est particulièrement rebutante et qu'elle est de nature à inspirer un véritable effroi, même au paléographe le plus endurci. Aujourd'hui, ces inconvénients peuvent et doivent être surmontés et il faudra bien que justice soit rendue à cette œuvre sans égale dans notre Gascogne et qui forme un pendant obligé à celle de Jean-Baptiste Larcher. C'est à juste titre que Tarbes et la Bigorre peuvent s'enorgueillir d'avoir possédé au XVIII^e siècle ces deux grands serviteurs de l'histoire.



Pierre Alexandre Auguste Brouardel - 1806-1864

L'inventaire des collections du musée Massey répertorie le portrait du docteur Paul Brouardel et celui de son père Pierre Alexandre Auguste Brouardel, dons de leur auteur, le peintre amateur Charles Bellevue. Selon toute vraisemblance, il s'agit bien de Pierre Alexandre Auguste Brouardel né à Namur en Belgique le 9 août 1806. En 1833, Pierre Alexandre est professeur au collège de Valenciennes. Son père est alors chef de bureau à l'administration des hospices de Reims. Pierre Alexandre Auguste épouse Elisa Coudray le 24 décembre 1833 à Paris, donnant naissance à leur premier enfant Ernest un an plus tard. La



famille quitte la capitale et s'installe dans l'Aisne à Saint-Quentin où Pierre Alexandre enseigne la philosophie au collège communal « Bons Enfants », ville où naît en 1837 leur second fils Paul, le futur docteur (1). Licencié-ès-Lettres, Pierre Alexandre Auguste Brouardel enseigne de 1837 à 1844 à Saint-Quentin ; ses cours portent sur quatre matières : la psychologie, la logique, la morale et l'histoire de la philosophie. Le rapport de l'Académie d'Amiens dépeint le régent de philosophie en ces termes : « Brouardel est un homme grave, instruit, d'un caractère doux mais d'une imagination facile à s'exalter. Il vit très retiré, toutefois il est connu et considéré dans la ville. Il s'occupe beaucoup de sa classe, y maintient une bonne discipline, remplit ses fonctions avec zèle et possède bien les matières de son enseignement qu'il développe avec méthode et clarté ». Le principal du collège de Saint-Quentin, Monsieur Héré, dans son rapport au recteur sur le personnel enseignant, décrit Pierre Alexandre Auguste Brouardel comme « faisant très bien sa classe, sa méthode est bonne, son enseignement philosophique est sage et modéré, ce fonctionnaire a une conduite irréprochable » (2). Pierre Alexandre est ensuite professeur à Orléans puis Paris où il termine sa carrière d'enseignant.

Comme il est courant à l'époque que les professeurs en retraite exercent des professions lucratives, Pierre Alexandre entame une carrière tout à fait différente : il est entrepreneur de la Compagnie du Centre et du Midi pour l'éclairage au gaz en 1861. La société qu'il représente équipe la ville de Tarbes de l'éclairage au gaz le 5 novembre 1860 remplaçant l'éclairage à l'huile désuet. Pierre Alexandre signe un traité de vingt-cinq ans avec le maire de Tarbes, le vicomte de Lagarde pour l'établissement de l'usine à gaz, rue de Vic actuelle rue Alsace Lorraine, sur un terrain légué à la ville par Placide Massey, et ce, en présence des conseillers Dominique Artiguenave et Victor Brauhauban (3). Pierre Alexandre loge à Tarbes rue Massey sans sa famille restée à Paris jusqu'en 1863, pour diriger le lancement de l'usine (4). Il décède à l'âge de cinquante-sept ans le 25 février 1864 au 31, rue neuve Saint-Etienne-Dumont, dans le cinquième arrondissement de Paris, laissant une fortune considérable à ses deux fils. Ernest et Paul se partagent la somme de 210 000 F, provenant principalement d'actions des usines à gaz de Tarbes et Saint-Quentin, de la Compagnie Centrale du Midi, et des obligations au porteur de la ville de Paris (5).

Au décès de Pierre Alexandre, son fils aîné Ernest Brouardel est sous-régisseur des fermes impériales du camp de Châlons. Le ministre de la Maison de l'Empereur et des beaux-arts le nomme à ce poste le 28 juin 1864 en raison de ses connaissances spéciales (6). Il est chargé de la gestion de la ferme de Suippes. Il donne sa démission le 1er janvier 1866 « ayant trouvé une position avantageuse dans l'industrie privée ». Quelques années plus tard, le 22 mars 1884 (7), Ernest est présent dans les délibérations du conseil municipal de Tarbes, cité comme directeur de la « Compagnie du Centre et du Midi pour l'éclairage au gaz ». Charles Bellevue, peintre amateur, est le directeur de l'usine à gaz de Tarbes, gérée par Ernest Brouardel, ce qui explique que les deux portraits de la collection du musée Massey soient signés de sa main. Parallèlement, dès mars 1874, Ernest entretient une correspondance régulière avec l'intendant de la ferme Fould à Tarbes (8). Depuis son bureau de Paris, siège de la Compagnie du Centre et du Midi dont il est le directeur, il sert les intérêts des Fould en envoyant ses instructions pour l'élevage d'étalons de la famille de l'ancien ministre des Finances de Napoléon III. Il tire de son expérience dans la ferme impériale de Châlons une grande connaissance en ce domaine. Sa rencontre avec Fould reste méconnue mais on peut conjecturer qu'elle se soit produite à la ferme impériale de Châlons, ou lors du mandat de Fould comme député de l'Aisne. Sa correspondance épistolaire et télégraphique révèle qu'Ernest est un homme d'affaires très occupé, voyageant sans cesse entre les différentes usines à gaz de Tarbes, Béziers, Blois, Toulouse, Châtellerauld et Châteauroux que gère sa compagnie en menant de front ces deux lourdes fonctions. Ernest est le directeur de la Compagnie jusqu'à son décès en 1908 à Paris. A Tarbes, il est lié d'amitié avec la famille Balencie à qui il offre une photographie en souvenir, dédicacée « A M. et Mme Balencie, témoignage de reconnaissance et d'affection bien sincères » (9).

Ernest épouse en premières noces Marie Olympe Bertrand dont il n'a pas d'enfant. Sa seconde épouse Sosthésie Fallet lui donne deux fils. L'aîné Georges né vers 1861, comme son oncle le docteur Paul Brouardel, est un médecin très renommé à Paris. Pierre Ernest, son second fils, né le 29 novembre 1867 à Paris, est avocat puis attaché au Crédit Lyonnais. Ce dernier, chevalier de la Légion d'honneur, décède à Pau, laissant pour héritier son fils René.

(1) Né en 1837 à Saint-Quentin ; décédé en 1906 à Paris ; polytechnicien et médecin à l'origine de grands progrès en matière de médecine légale et d'hygiène publique, soutient les travaux de Pasteur, membre de l'Académie de Médecine, membre de l'Institut, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, grand officier de la Légion d'honneur.

(2) A.D.S., II T 362.

(3) A.M.T., série D.

(4) A.M.T., série K et F.

(5) A.M.P., DQ7/10.254.

(6) A.N., 05/127.

(7) A.M.T., série D.

(8) A.D.H.P., 20/J.

(9) Archives privées.

François Delluc - 1843-1900

François Delluc est né à Tarbes le 22 juillet 1843. Il est issu d'une famille de pâtisseries exerçant depuis au moins la fin du XVIII^e siècle. Son ancêtre fonda la pâtisserie Delluc en 1810, 12 rue Massey. L'établissement est très prisé à Tarbes, «on fait de la bonne pâtisserie dans le département. Le beurre y est excellent ; et il n'est pas étonnant qu'avec une telle perfection, ses produits soient absorbés par les grandes villes » (1). Il gardera sa réputation jusque dans les années 70 du XX^e siècle. Les senteurs émanant de la pâtisserie Delluc embaument ses voisins : Jean Dazet, le comte Péré, le Général Le Pays de Bourjolly, Lucien Théophile Figarol, François Lataste, Pierre Alexandre Brouardel (2).



La rue Massey est, en effet, à cette époque un endroit cossu. Sur la liste électorale de 1846, son père est cent soixante-sixième avec un impôt de 101,66 F. Ne se contentant pas de ses fourneaux il fonde avec quelques amis Le Cercle industriel qui se réunit au Café du commerce, place Marcadiou et dont les statuts prévoient « d'attirer dans son sein et de réunir comme

une seule famille les chefs négociants et les patrons chefs ouvriers ». Lui-même est membre du Cercle républicain, sa famille affiche une couleur républicaine bon teint. Victor, son cousin, se présente aux élections municipales de 1871 avec Deville dans le comité républicain. Même si ce mouvement « oppose une digue à l'envahissement clérical », c'est au sein de cette famille que sera reçue Bernadette Soubirous lorsque le Père Ribes, directeur du grand séminaire de Tarbes, la rencontrera plusieurs fois pour l'interroger sur les apparitions.

François décède le 27 juillet 1900.

(1) ABADIE, de Sarrancolin, *Les Hautes-Pyrénées au temps de Napoléon III, l'indicateur des Hautes-Pyrénées (1856)*, Tarbes, A.G.M., 1999.

(2) Tous ces personnages sauf Dazet sont des notables de Tarbes, étudiés dans cet ouvrage.

Richard - 1851-1924

et Jeanne Marie Louise Lefrançois - 1854-1926



Richard Lefrançois est né à Paris le 30 novembre 1851. Il épouse à Tarbes le 2 octobre 1876 Jeanne Marie Louise Larrieu dont le père Jean Pierre Larrieu est imprimeur lithographe à Tarbes au 41, rue des Grands-Fossés. Richard à son mariage est âgé de vingt-quatre ans et exerce la profession d'imprimeur lithographe. Son père, Alexis Adolphe Lefrançois était à l'époque modeleur à Paris. Dans

l'annuaire de 1891 il est inscrit comme imprimeur et comme libraire au 16, rue des Grands-Fossés. Il est un des fournisseurs de la mairie mais travaille aussi pour d'autres institutions comme le collège de jeunes filles, rue Desaix (1). A sa retraite il vendra son imprimerie à Auguste Hunault et les époux Lefrançois passeront la fin de leur vie au 43, rue Maréchal-Foch, non loin de l'ancienne imprimerie de Jean Pierre Larrieu dont le fils, Clément Larrieu a repris l'entreprise familiale ; ce dernier épousera une brésilienne, Elysa Genty (2). Richard Lefrançois décédera le 2 novembre 1924 à son domicile. Jeanne Marie Louise Larrieu décédera le 12 janvier 1926.

(1) A.M.T., série R.

(2) A.M.T., série F.

Pierre Henri Vives - 1882-1940

Né à Tarbes le 23 janvier 1882, au 54 rue des Grands-Fossés, dans la maison Sorbet, d'un père rentier Joseph Vives et de Marie Dortignac, il fit sa scolarité au lycée de Tarbes. Son diplôme en poche il part pour Paris suivre des cours à l'école des arts décoratifs. Doué pour la caricature, son talent lui permit d'entrer dans le cénacle de jeunes littérateurs où il rencontre son compatriote Laurent Tailhade. Il épouse à Tarbes, le 6 avril 1915, Marthe Marguerite Marie Louise Gaubert, née à Bagnères en 1892. Ils auront trois enfants, Pierre né en 1916, France née en 1917, Aline en 1921. La famille est installée à Tarbes, 4, rue Latil où Henri Vives est minotier.



Outre sa profession il consacre ses loisirs à l'art. Il est membre de la Société académique des Hautes-Pyrénées. Il publia un album de croquis, caricatures de personnages tarbais (1). Il s'essaya au journalisme ; un journaliste le décrit ainsi : « c'était un confrère charmant, un peu maniéré, spirituel et d'un commerce agréable. Il était souverainement bon » (2). Il joua un rôle important dans le développement de l'urbanisme tarbais et le tourisme haut-pyrénéen, et sera à la fin de sa vie secrétaire général du syndicat d'initiative. « C'est une des figures les plus aimées et les plus marquantes de Tarbes » (3).

Il décède à son domicile avenue Bertrand Barère le 22 janvier 1940.

(1) et (2) A.D.H.P., F°12.

(3) In : *la Dépêche*, 23 janvier 1940, rubrique nécrologique.



Au service de l'armée

Jean Alexandre le Pays de Bourjolly - 1791-1865

Alexandre est né le 24 mars 1791 à Cavaillon où son père, colonel de cavalerie était en résidence, mais la famille vécut aussi en garnison à Saint-Domingue. Il était issu d'une lignée qui occupait, dès l'an 1500, un rang distingué dans la noblesse de Normandie, et qui, par une alliance avec les Beauharnais, a eu l'honneur de se rattacher à la famille des Bonaparte. Fidèle à son origine, le général de Bourjolly servit Napoléon Ier et Napoléon III avec dévouement.

Il vint à Paris sous le Consulat et fut emmené en Hollande par Louis Bonaparte parmi ses pages. Il en sortit pour entrer dans le deuxième régiment d'infanterie hollandaise comme sous-lieutenant en 1807. Ce régiment, en 1808, faisait partie de l'armée d'occupation de Hanovre. Commandant un détachement de dix-huit à vingt hommes sur les côtes de l'Ouest-Frise, il eut l'occasion de se distinguer en reprenant aux Anglais un navire que la marée descendante laissa à sec. Le baron Van der Capelle, alors ministre de la guerre, témoigna par écrit à Bourjolly âgé alors de dix-sept ans toute sa satisfaction pour cet acte. Passé au service de la France en 1810, il suivit en qualité d'officier d'ordonnance le maréchal Bessières en Espagne, en Russie et en Allemagne. A Lutzen, où il se fit remarquer par son courage, le capitaine de Bourjolly fut décoré de la main de l'Empereur. Ce fut avec le maréchal Soult, dont il devint l'aide de camp, que M. de Bourjolly termina les campagnes du premier Empire. Il était à la bataille de Toulouse, et 1815 le retrouva fidèle à la cause napoléonienne, pour laquelle il combattit à Waterloo. La Restauration interrompit sa carrière. Parvenu au grade de chef d'escadron en 1814,



il resta en demi-solde jusqu'à la Révolution de 1830 qui le remit en activité. Placé comme chef d'escadron au huitième régiment de dragons, il devint rapidement lieutenant-colonel, puis colonel du même régiment. Le commandement du premier régiment de chasseurs d'Afrique lui fournit l'occasion d'occuper sa bouillante activité et de déployer de nouveau ses qualités militaires. Sa belle conduite le fit mettre à l'ordre du jour, en 1839, au combat de Oued-Lalleg, où, à la tête de son régiment, il fut blessé en enfonçant les bataillons réguliers de l'émir. La croix de commandeur en fut la récompense méritée. En 1840, une nouvelle citation, après l'affaire de l'Affroun, fixa l'attention sur le colonel de Bourjolly, qui, le 21 juin de cette même année, fut nommé maréchal de camp. Nous le revoyons en 1843 en Afrique, commandant la division de Mostaganem et dirigeant les forces qui, après avoir lutté contre les Flittas à Zamora, réduisirent à la soumission cette puissante et redoutable tribu. Lieutenant-général le 20 octobre 1845, il commanda par la suite plusieurs divisions militaires. Après la Révolution de 1848 pour le rétablissement de l'ordre moral et matériel, les commandements difficiles de Lyon, Strasbourg et Bordeaux lui furent confiés. On doit à M. Le Pays de Bourjolly quelques écrits militaires, entre autres sur l'Algérie et son gouvernement. Il fut grand officier de la Légion d'honneur le 10 décembre 1849 (1).

Ici commence son rôle politique. Près de Louis Napoléon pour le coup d'état du deux décembre 1851, il l'accompagne dans sa sortie dans Paris. « Le prince-président monte à cheval vers dix heures et demie du matin et sort de l'Elysée par la grille du jardin, ... il était accompagné de ses aides de camp et officiers d'ordonnances, de M. Fleury et Edgard Ney, ... des généraux Le Pays de Bourjolly, Flahaut ... ; le roi Jérôme était à ses côtés » (2). Après avoir concouru au rétablissement de la dynastie Impériale, le général Le Pays de Bourjolly était naturellement désigné pour faire partie du premier corps de l'Etat : le 31 décembre 1852 il fut promu à la dignité de sénateur et reçut la grand croix de la Légion d'honneur en 1855 (3). Le Second Empire l'appela aussi à la présidence du Comité Consultatif de cavalerie.

Séparé de corps et de bien de sa femme qui vit à Paris, il semble résider à Tarbes pour des raisons sentimentales. Il vit avec une personne dont il fait légataire universelle la fille née à Paris en 1855 (4). Il décède à Tarbes le 14 septembre 1865. Le 25, le président du Sénat remercie le préfet de lui avoir organisé des funérailles dignes de sa personnalité (5). Le préfet rappelle « le conteur aimable et spirituel, l'observateur profond qui savait donner à sa conversation tant d'attrait et d'intérêt » (5).

(1) Etabli d'après l'article nécrologique de *l'Ere impériale* et de son dossier militaire, Archives de l'armée 7 Yd 1192.

(2) VERON, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, Paris, 1856.

(3) C'est elle qui légua les deux portraits du Général au Musée Massey

(4) A.D.H.P., 1M215.

(5) In : *L'Ere impériale*, 19 novembre 1865.

Berthold Robert Antoine Théron - 1841-1877

Berthold Robert Antoine Théron est né le 12 août 1841 à Lagrasse dans l'Aude, où son père Marc Antoine Robert Théron exerçait la fonction d'avocat. « Jeune homme de petite taille mais vigoureusement constitué et très intelligent », il entre le 1^{er} novembre 1861 à l'École polytechnique de Metz. Nommé sous-lieutenant d'artillerie de marine en 1863, il fera campagne de 1867 à 1870 « aux colonies » en Cochinchine, actuellement région se situant dans la partie sud du Viêt-Nam. A son retour en France, alors qu'il est en congé de convalescence, il est rappelé le 1^{er} septembre de l'année 1870 pour combattre l'armée allemande. Berthold



Théron participera au siège de Paris du 18 septembre 1870 au 29 janvier 1871, contre les Parisiens qui refusent la capitulation et résistent. A partir du 25 octobre 1873, il est détaché à la Commission d'expérience de Tarbes en qualité de Capitaine d'artillerie de marine (1). Il sera nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1876 mais le 11 septembre 1877, l'héroïsme du capitaine Berthold Robert Antoine Théron le fait entrer dans la postérité. En effet, voulant sauver des vases sacrés, il périt dans l'incendie qui détruit le couvent du Saint-Nom-de-Jésus. Ce couvent se situait rue Saint-Louis, aujourd'hui rue de la Victoire. L'abbé Laffont, aumônier de l'hôpital et le canonnier Chassefière, ordonnance du capitaine Théron, devaient également trouver la mort lors de ce sinistre. Tous trois moururent en héros (2). Les tombes de l'ordonnance et de l'abbé se trouvent au cimetière Saint-Jean de Tarbes, alors que la dépouille du capitaine Théron semble avoir été rapatriée par sa famille originaire de l'Aude (3). Cet événement tragique avait, à l'époque, ému la population tarbaise. Jeune militaire, célibataire, Berthold Théron était très estimé dans cette ville pour avoir organisé de nombreuses fêtes de charité, mais également très apprécié au sein de la société des beaux-arts, dont il était membre actif (4). Celle-ci fit don en 1878, à la ville de Tarbes, de son portrait peint par un de ses membres, Charles Bellevue. Il fut déposé au musée Massey où il demeure (5).

(1) Archives de l'armée, 3Ye, dossier militaire de Berthold Théron.

(2) CADDAU L., *La Toussaint à Tarbes - trois héros*, Article de la revue des Hautes-Pyrénées, 1910.

(3) Mme BRUZAUD-MICHOU, *Document sur le cimetière Saint-Jean*, SD.

(4) in : *Journal constitutionnel des Hautes-Pyrénées*, 12 septembre 1877.

(5) A.M.T., série R.

Henri Bellevue - 1867-1897

Le Lieutenant Henri Bellevue est né à Tarbes le 15 mars 1867. Elève au lycée de Tarbes, puis Saint-Cyrien, il se rendit célèbre, lors de la conquête du Soudan, en chargeant à la tête d'un petit groupe de Spahis le 6 juin 1897, un millier de guerriers dont quelques centaines de Touaregs. Il trouva la mort à Diagourou, au cours de cet épisode magnifié par la presse de l'époque. Un chef noir devant sa dépouille prononça les mots suivants « celui qui meurt à l'ennemi ne meurt pas : son nom appartient à la postérité » (1). La ville de Tarbes a consacré cet hommage en donnant le nom de Henri Bellevue à une rue en 1905.



Son père, Charles Bellevue, né à Tarbes le 27 janvier 1829, sera directeur de l'usine à gaz (2), et également peintre amateur. Il est l'auteur du portrait de son fils, mais aussi de celui du docteur Paul Brouardel et de son père, Pierre Alexandre Brouardel directeur de la Compagnie centrale du Midi, compagnie gérant l'éclairage au gaz (3). Il était membre fondateur de la Société des beaux-arts de Tarbes (4), qui fit don à la ville en 1878 d'une de ses œuvres, le portrait du capitaine Théron peint par lui (5).

(1) Abbé LANSAC, *La mort glorieuse du Lieutenant Bellevue*, Extrait du bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées, 1954-1955.

(2) A.M.T., 1 D1/15 Registre de délibérations.

(3) Voir l'article sur la Famille Brouardel.

(4) A.M.T., série R.

(5) Voir l'article sur le capitaine Théron.



La politique les a touc

Basile Jean Gustave Abadie - 1843-1929

Basile est né à Montréjeau le 8 octobre 1843. Il est avocat, élu six fois bâtonnier de l'ordre et exerce à Bagnères-de-Bigorre où il est conseiller municipal en 1873 et adjoint au maire en 1876. Cet un homme de loi, républicain modéré, de situation et de fortune moyenne, très influent dans le canton de Bordères-Louron où il est élu de 1880 à 1919. « Bien posé dans l'Assemblée départementale » (1), il fut vice-président de 1886 à 1893 puis président à partir de cette date au conseil général des Hautes-Pyrénées.

Entretien d'excellentes relations avec l'administration, « il eut un rôle prépondérant dans

l'arrondissement où il jouit d'une grande notoriété » (2). Tant et si bien que le sculpteur Desca, fit son portrait sur terre cuite. « Intelligent, mais de caractère un peu difficile, autoritaire il avait la pratique des affaires » (3). Ses défauts et ses qualités lui ouvrirent d'autres portes politiques ou sociales, il fut membre du Conseil de surveillance de la prison et du Bureau de bienfaisance de Bagnères. En 1898, le ministre de l'Intérieur l'honore en le nommant chevalier de la Légion d'honneur.

Il décède à Bagnères le 16 mars 1929.



(1), (2) et (3) A.D.H.P., 3 M 163.

Romain Besque - 1855-1936

Né à Tarbes le 26 novembre 1855, Romain était le fils d'un plâtrier et d'une couturière. Il passa quelques années à Bordeaux pour apprendre son métier de tapissier. Peut-être dû-t-il à cet exode momentané vers une grande ville d'avoir été un des tout premiers militants socialistes des Hautes-Pyrénées.

En 1888, il fonda à Tarbes le groupe « Les Egaux », première organisation socialiste du département, rattachée au P.O.S.R. par sa fédération de Gascogne après sa fondation en 1890. Jusqu'à l'Unité de 1905 où ils fusionnèrent dans la S.F.I.O., le groupe « Les Egaux » et celui qui, depuis 1889, adhérait au P.O.F., entretenirent une certaine rivalité. « Candidat



ouvrier socialiste » aux élections municipales de Tarbes le 1^{er} mai 1892, Besques obtint 706 voix sur 3 685. Candidat aux élections législatives du 20 août 1893 dans la première circonscription de Tarbes, il fut accusé, sans preuves, au cours de la campagne électorale, d'avoir reçu de l'argent de Fould qui était candidat dans la deuxième circonscription. Alors, il se désista en faveur de Dasque, son concurrent radical, et se présenta dans la circonscription voisine contre Fould, son prétendu bailleur de fonds. « Mon devoir, déclara-t-il est de me tourner vers l'ennemi.... En 93, nos aïeux jetèrent en défi à l'Europe menaçante une tête de roi. Eh bien ! moi, modeste ouvrier, je veux, dans les Hautes-Pyrénées, jeter à la face du suffrage universel l'image du veau d'or, Fould, que l'ignardise (sic) contemple, mais que tout bon citoyen doit briser... » (1). Seul candidat de gauche, bien que socialiste, dans une circonscription où la grande industrie n'était pas née, il obtint 1 190 voix sur 8 681 suffrages exprimés. Dans la première circonscription de Tarbes, le 27 avril 1902, il n'obtint que 84 voix, sur 13 794 votants tandis que son concurrent guesdiste en obtenait 69. Il n'avait pu, pour des raisons

financières, envoyer de bulletins à son nom. Il invita les électeurs à rayer le nom du député sortant sur ses propres bulletins et à inscrire le nom du candidat socialiste. Aux élections municipales de Tarbes, le 1^{er} mai 1904, il arriva en tête de la liste socialiste avec 124 voix sur 4 300 votants. Ses candidatures, comme celles de beaucoup de socialistes à la même époque, furent des candidatures de principe et des occasions de propagande. En 1904, Besques fut délégué par le groupe « Les Egaux », à Saint-Clar, au congrès de la fédération allemaniste de Gascogne. En 1905, avec les rares militants des Hautes-Pyrénées, il se rallia à la S.F.I.O. toujours par le canal de la fédération de Gascogne. Ce n'est qu'en 1909 qu'une fédération départementale indépendante se constitua avec les cinq sections d'Arreau, Bagnères-de-Bigorre, Rabastens-de-Bigorre, Sénac et Tarbes.

Mais, le rôle de Besques était terminé. Il fut supplanté par des militants de formation doctrinale supérieure à la sienne qui était pour ainsi dire nulle. Il avait pourtant contribué à éveiller les travailleurs à la conscience de leur force. La concurrence socialiste nuancait autrement la vie électorale dont l'éventail était plus contrasté. Ouvrier lui-même, il en avait le costume, les manières, le langage truculent. Pour les Tarbais qui l'ont connu dans ses dernières années, il avait l'attrait d'une figure romantique (2).

Marié en 1882 avec Julie Gabarrot, il divorce dix ans après.

Il décède le 26 novembre 1936.

(1) In : *L'Avant-garde*, 8 août 1893.

(2) Extrait du *Dictionnaire du monde ouvrier*, Les éditions ouvrières, Paris, 1972.

Joseph Jean Louis Dausset - 1866-1940

Louis Dausset est né à Tarbes le 3 septembre 1866. Son père y travaille, il est « conducteur » des Ponts et Chaussées. Dans une délibération d'octobre 1870 il est nommé à la place de Lucien Théophile Figarol, comme membre de la commission municipale en tant que secrétaire. Il se présente sur la liste de Deville aux élections municipales d'août 1870 et est présenté comme : Bon enfant, portant le lorgnon avec grâce ; mais a besoin d'un peu de maturité (1), il n'a alors que trente ans.



Son fils Louis fera ses premières études au lycée de Tarbes puis à Paris au collège

privé Stanislas. Il deviendra professeur agrégé de lettres à l'Université de Paris en 1893. Antidreyfusard, il fonde en 1898, la Ligue de la patrie française. Il multiplie les conférences et prononce de nombreux discours politiques. Au mois d'avril 1900, il est révoqué par arrêté ministériel de ses fonctions de professeur. C'est à cette époque qu'il se tourne définitivement vers la politique. En 1906 il épouse à Paris Valentine Augusta Lehoux de Bretagne.

Il se présente en 1871 aux élections municipales au quartier des Enfants-Rouges à Paris et l'emporte face au président du conseil municipal sortant. Il sera secrétaire général de la Patrie Française, il collabore à *l'Eclair*, à *l'Echo de Paris*. Il sera aussi président du conseil municipal de 1901 et 1902. En 1908 il devient rapporteur général du budget de la ville jusqu'en 1919. Dans *l'Assiette au beurre*, journal pamphlétaire, il est décrit ainsi : « Cet homme sent son collègue d'une lieue et conserve partout, l'allure du pédant et du cistre maître d'études. Ses collègues l'appellent pion » (2). En 1914, d'âge non mobilisable, il fonde la section des trains de blessés de l'office départemental et un sanatorium de deux mille lits à Brévannes (Val-de-Marne), pour les soldats. Il occupe en 1919 et 1920 les fonctions de président du conseil général de la Seine (3). Le 11 janvier 1920, il est élu sénateur de la Seine.

Il décède à Paris en 1940.

(1) A.M.T., série K, affiche pamphlétaire

(2) Bibliothèque de la ville de Paris, in *l'Assiette au beurre*, 19 avril 1902

(3) *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, vol. 2, dictionnaire biographique, Paris 2001.



Naissance d'un patrimoine

Sylvie Bouchou, gymnaste - 1866-1934

Sylvie Bouchou est une figure plutôt atypique car c'est une femme active, contrairement aux autres femmes fortunées du XIX^e siècle qui n'existent qu'au travers de leur famille ou de la position sociale de leur mari. Sylvie Bouchou est issue d'un milieu modeste. En 1860, son père est un simple artisan cloutier et sa mère est couturière. Dix ans plus tard, à la naissance de sa fille Marie Louise, son père est professeur d'escrime. La présence à cette naissance du notaire Alexandre Carrère, époux de Louise Deville, héritière fortunée de la célèbre famille de politiciens républicains, prouverait que la famille Bouchou a acquis



une position importante dans la société tarbaise. Maître Carrère dresse également le contrat de mariage de Louis Sauzé et Sylvie en 1887. En 1893, son père Jacques Bouchou est propriétaire au 24, rue Larrey. Fine lame, il est directeur de la société de gymnastique et d'escrime fondée en 1878, plus connue sous le nom de la « Bigourdane ». Plusieurs disciplines y sont enseignées : exercices d'ensemble, travail aux engins par sections, leçons d'escrime, de canne, de boxe et de danse. Ces activités visent à « développer les forces physiques par l'emploi d'exercices de gymnastique raisonnée ». Sylvie pratique la gymnastique dès son plus jeune âge et montre à quatorze ans des aptitudes lors de ses représentations au théâtre Caton où elle est très applaudie. Son père fait également des démonstrations d'escrime (1) et demande en 1881 pour elle au maire de Tarbes, Vincent Lupau, l'attribution d'un poste de professeur de gymnastique dans une école communale (2). C'est le premier adjoint, Edmond Darrioux qui la nomme en 1882 à l'école de filles de la rue Larrey (3). Dès 1887, elle est professeur de gymnastique et tient avec son mari Louis Sauzé une salle 1, rue Maransin à Tarbes. Le couple vit juste au dessus de la salle. Veuve dès 1913, elle décède en 1934.

(1) In : *le Bien Public* du 11 au 17 janvier 1879.

(2) A.M.T., série R.

(3) A.M.T., 2 D2/15

Louis Joseph Sauzé, maître d'armes - 1859-1913

Louis Sauzé naît à Alençon en 1859. Son père en garnison dans cette ville, est maître d'armes et sous-officier au quatre-vingt dix-huitième régiment d'Infanterie de Ligne. Le berceau familial se situe en fait à Saint-Clair-sur-Galaure dans l'Isère et à Epinal. Son père retraité, la famille s'établit au Puy, en Haute-Loire, et à l'âge de dix-huit ans, Louis rejoint à son tour les rangs du quatre-vingt-dix-huitième régiment d'Infanterie où il intègre l'école normale de gymnastique et d'escrime. En 1879, il devient moniteur à son tour et obtient le grade de caporal et celui de sergent maître d'armes un an plus tard. Louis est



brillant et collectionne les honneurs : il est décoré premier de la médaille vermeil et d'argent puis de la médaille militaire (1). En 1882, il s'engage à nouveau pour cinq ans et intègre le quatorzième régiment à Tarbes où il est nommé maréchal des logis. 1887 est un tournant, marqué par sa nomination au grade de premier maître d'escrime adjudant et par son union avec Sylvie Bouchou de Tarbes. Retraité de l'armée en 1909, il ouvre avec sa femme une salle de gymnastique rue Maransin à Tarbes.

Il décède quatre ans plus tard.

(1) Archives de l'Armée, 6YS / 78513, dossier militaire de Louis Joseph Sauzé

Georges René Ledormeur, pyrénéiste - 1867-1952

Surnommé « marche ou crève », Georges Ledormeur est un intrépide aventurier ayant le goût du risque et de l'extrême mais possédant également un sens artistique très développé. Talentueux dessinateur, il rapporte de ses traversées montagnardes périlleuses de magnifiques esquisses et aquarelles mais aussi de nombreux clichés. Ce sont ses deux passions et les hasards de la vie qui le conduisent à venir défier les Pyrénées. Pourtant, il a grandi bien loin des montagnes, à Rouen où vivent ses parents Edouard Ledormeur et Ernestine Buisson, imprimeurs. Autodidacte, son métier de commis de bourse le mène plus au sud dans la ville de Bordeaux où il suit les cours du soir des beaux-arts. Georges est un homme d'action pratiquant assidûment la gymnastique ; il aurait souhaité intégrer l'armée. En 1894, il rend visite à son frère en garnison à Tarbes et tombe sous le charme des montagnes (1). Il s'établit au pied des Pyrénées et travaille chez l'architecte Caddau (2) comme dessinateur. En 1915, il intègre la Compagnie des chemins de fer du centre et du midi où il est engagé comme dessinateur architecte. Cet emploi lui permet durant ses heures de liberté de rejoindre en train ses chères montagnes. Cette même année, il épouse le 16 avril à Tarbes Bertrande Jeanne-Marie Ducos dont il aura deux fils à qui il transmettra « son enthousiasme et sa foi ».



Domicilié au 15, rue Wallon à Tarbes dans sa maison baptisée « le Balaitous », Georges prend part à la vie associative qui se met en place. Il est d'abord membre de la société des excursionnistes tarbais créée en 1901 et pratique le tourisme pédestre et vélocipédique. Il devient secrétaire général du Club alpin français qu'il fonde en 1904 et dont Jean Lataste est président (3). Extrêmement actif et soucieux de faire partager sa passion pour la montagne, il écrit également pour la Revue des Hautes-Pyrénées où il raconte ses randonnées et anime des conférences accompagnées de projections lumineuses. Ses nombreuses excursions lui permettent d'explorer près de mille cinq cent cols et d'éditer un guide, en 1928, ouvrant de nouveaux passages qui seront utiles aux évactions vers l'Espagne sous l'occupation. La table d'orientation gravée sur le Vieux-Pont à Tarbes est également son œuvre. Parallèlement, il fait partager sa passion pour le dessin dans ses cours municipaux de dessin d'architecture gratuits

pour adultes et enfants dès 1910 (4). Nommé chevalier de la Légion d'honneur, il s'éteint à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, renversé accidentellement rue Maréchal Foch.

(1) Voir le site <http://perso.wanadoo.fr/georges.ledormeur>.

(2) Louis Caddau, architecte des monuments historiques et historien, est né en 1853 à Vic Bigorre et décédé en 1931 à Tarbes.

(3) A.M.T., série R.

(4) A.M.T., série R.



La fortune des Tarbais

Notre recherche a porté sur les déclarations de succession (1) pour deux périodes de référence, 1810-1815 et 1850-1855 (2). Ainsi, notre échantillon comporte 416 successions durant la première période et 528 durant la seconde (3). Le graphique que nous présentons ici doit être considéré comme une simple introduction à un travail plus important qui sera publié ultérieurement ; il a pour objet de permettre des comparaisons, de mieux apprécier la fortune des Tarbais présentés à l'expositon, par rapport à leurs concitoyens.

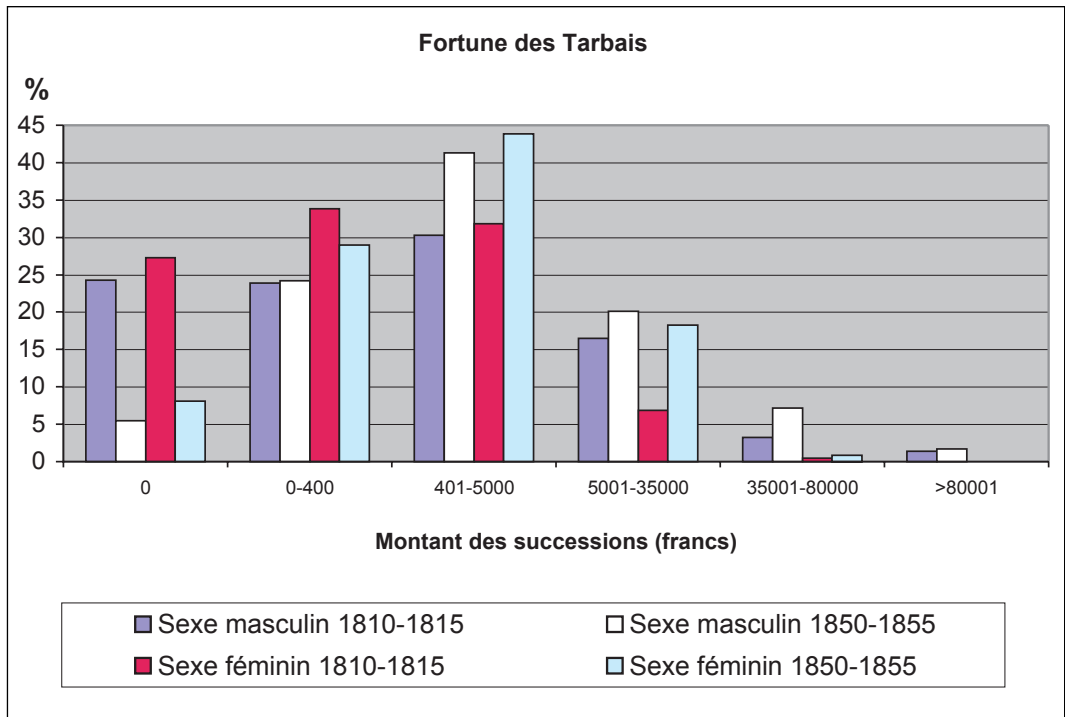
Nous avons donc classé les fortunes au décès suivant six catégories : les successions nulles, faibles (0-400 F), modestes (401-5 000 F), qui traduisent une certaine aisance (5 001-35 000 F) ou qui sont le fait de gens riches ou même très fortunés (au dessus de 80 000 F). On constate que pendant la première période un quart des successions sont nulles contre à peine 6,6 % au milieu du siècle : cela traduit probablement, au plan local, l'augmentation générale du revenu national (4). Une deuxième constatation s'impose, le sexe féminin est sureprésenté dans les tranches les plus faibles, tandis qu'au contraire il est tout à fait minoritaire dans les tranches supérieures et même totalement absent des très grosses fortunes. En outre, la majeure partie des fortunes tarbaises sont faibles ou modestes : la proportion varie, suivant les cas de plus de 53% à plus de 72%. Quoique peu nombreuses, les très grosses fortunes n'en sont pas moins caractéristiques de cette bourgeoisie en pleine expansion. C'est le cas du juge Cazenave dont la succession est la plus élevée du premier échantillon avec 155 235 F. Sa maison d'habitation cossue, estimée 20 000 F, est située rue de l'Hospice ; il possède, en outre, 37 ha de terres à Tarbes et dans les environs, plus la moitié de la montagne du Tourmalet et de « Carerolles ». Son épouse Elisabeth Marie de Noé est apparentée à Pantaléon de Noé qui avait acquis l'ancien duché d'Antin. D'autre part, Catherine Cazenave sœur du juge et cohéritière est l'épouse d'Antoine Buron aubergiste, deuxième fortune enregistrée avec 132 752 F. Elle comporte son auberge d'une capacité minimale de 20 lits, 3 petites maisons en ville estimées 10 000 F, trois fois moins que l'auberge, et 37 ha de terres, en particulier « les prés de Buron » à Tarbes. Antoine Buron, l'un de ses successeurs, lègue à ses neveux Brauhauban, en 1849, une fortune beaucoup plus considérable qui atteint 602 146 F, dont 334 000 F de valeurs mobilières avec de nombreuses créances, quatre belles maisons en ville pour 61 000 F, et toujours 37 ha de terres. Placide Massey, deuxième fortune du milieu du siècle, lègue à ses héritiers des actions du chemin de fer du nord pour 255 694 F. Il constitue un cas unique, ne possédant ni créances, ni patrimoine immobilier, en dehors du don fait à la ville de Tarbes.

(1) Série 3Q des Archives départementales : les déclarations de succession faites par les héritiers servaient à déterminer les droits d'enregistrement à payer.

(2) Cf Sentou Jean, *Fortunes et groupes sociaux à Toulouse sous la Révolution*. Essai d'histoire statistique, Toulouse, 1969 ; Laspalles Louis, *Les fortunes à Tarbes dans l'Entre-Deux-Guerres*, *Annales du Midi*, tome 93, N°52, 1981, pp.171-199.

(3) L'augmentation correspond, bien entendu, à la croissance démographique de la ville qui passe de 7934 hab en 1806 à 15945 en 1856.

(4) Voir entre autre, François Caron, *Histoire économique de la France XIXe-XXe siècles*, Paris, 1984, pp.22-23.





Les Tarbais sortent des

Lors de mes fréquentes visites dans les réserves, j'ai toujours été frappé par la présence de nombreux portraits. Ils provenaient du fonds ancien et sont arrivés dans nos collections bien avant 1950. Les renseignements à leur sujet étaient souvent rares voire inexistants. Et pourtant, tous ces tableaux représentaient les gens de Tarbes, de Bigorre et évoquaient des noms familiers, présents souvent dans l'histoire locale que j'apprenais aussi au travers des plaques de rues. La seule information dont je disposais était la plupart du temps le nom de la personne représentée ; ce tableau même restait souvent sans signature, et sans date.

Je n'ai jamais abandonné l'idée de les sortir de l'oubli et du silence des réserves. Toutefois la tâche n'était pas aisée : leur qualité artistique était inégale, et la provenance diverse des peintres, empêchait d'établir une véritable filiation et encore moins d'aborder le problème d'une véritable école tarbaise de peinture.

De son côté ma collègue des Archives municipales souhaitant aussi les faire connaître au public, nous décidâmes de leur donner vie. De nos conversations, *Vies et Visages* a vu le jour.

Enfin, une restauration nécessaire de peintures provenant de la collection du Musée et qui a été réalisée par Nathalie et Bertrand Le Dantec, a permis d'envisager une présentation intéressante. L'apport de la population locale a été considérable et très enrichissant pour la réussite de cette exposition. De nombreuses personnes ont consenti à se déposséder pendant plusieurs mois de leur précieux patrimoine familial.

Le très riche panorama des tableaux exposés, se compose en majeure partie de peintures des XVIII^e et XIX^e siècles. Il s'agit pour la plupart du temps d'artistes ayant obtenu une bonne formation académique et d'amateurs talentueux ayant réalisé des œuvres pleines de charme et souvent d'une grande profondeur psychologique. De grands artistes renommés, sont également présents comme Paul Baudry (1826-1886) dont la peinture se caractérise par une grande délicatesse de tons ou Horace Vernet (1789-1863), portraitiste célèbre en son temps, peintre officiel et mondain, artiste à succès auquel on doit des portraits d'une grande finesse et de raffinement. De François Emile de Lansac (1803-1890), nous possédons un admirable portrait équestre. Les artistes bigourdans sont également représentés avec Maxime Dastugue (1851-1909) qui révèle dans ses portraits une surprenante intimité presque austère, très différentes de ses tableaux orientalistes et des nombreuses bacchanales. Henri Borde, doté d'une étonnante liberté de couleurs ; Louis Antoine Capdevielle (1849-1905) ou enfin Jeanne Salicetti (1873-1950), artiste enflammée, ardente, dont l'autoportrait est pénétré d'une grande intensité. Charles Bellevue a du être beaucoup sollicité par les Tarbais car les portraits sont assez nombreux et présentent une bonne maîtrise du genre. Par contre, nous ne disposons pas de renseignements sur J. Colomes, qui à part quelques por-

traits, réalisa surtout de paysages pyrénéens et des sujets anecdotiques.

Cette petite esquisse ne se veut pas exhaustive car il a été impossible d'aborder tous les artistes présents à notre exposition. Le nombre et la qualité de ces artistes prouvent cependant que la peinture était très présente dans les demeures tarbaises. Il reste aussi à regretter les nombreuses disparitions lors de partages familiaux, cela ne facilite pas le travail de recherche.

Aussi, cette quête est à peine effleurée. Il nous reste à espérer que ce travail d'ébauche sera poursuivi pour remonter toutes les pistes afin de disposer à l'instar de notre savoir sur la sculpture de cette période, d'une vision aussi complète sur les peintres et la peinture à Tarbes.

Catalogue des œuvres dans l'ordre de parution

Antoine PÉRÉ, par Henriette Cazenavette
huile sur toile
68 x 58,5 cm
1851
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 56.102.1

Josèphe PÈNE, par Henriette Cazenavette
huile sur toile
30 x 30 cm
XIX^e, milieu
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 56.102.3

Dominique DARRIEUX, par Henriette Cazenavette
huile sur toile
30 x 30 cm
XIX^e, milieu
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 56.102.2

Narcisse DARRIEUX, par Bernadon
fusain
48 x 38 cm
1842
collection privée

Julie DARRIEUX, par Henriette Cazenavette
huile sur toile
53 x 44 cm
XIX^e, milieu
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 56.102.7

Guillaume CAZENAVETTE, par Henriette
Cazenavette
huile sur toile collée sur panneau en bois
51 x 44 cm
XIX^e, milieu
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 56.102.6

Henriette CAZENAVETTE, autoportrait en robe de
mariée
huile sur toile
94 x 76 cm
XIX^e, milieu
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 56.102.4

Rose DUTROCOQ, par Barcovda
huile sur toile
210 x 148 cm
1882
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 2001.4.1

Bertrand BARERE, d'après Isabey
huile sur toile
67 x 55 cm
XVIII^e, période révolutionnaire
dépôt du Musée des Beaux-arts de Pau
Inv. D62.5.1

comtesse DEMBARRERE
anonyme
huile sur toile
60 x 49 cm
XIX^e, début
collection privée

Jean-Jacques DEMBARRERE
anonyme
huile sur toile
61 x 50 cm
XIX^e, milieu
collection privée

Pierre DAUZAT-DEMBARRERE, par Lafosse
gravure
25 x 19 cm
XIX^e, seconde moitié
collection Archives municipales, Tarbes

Bertrand DINTRANS
anonyme
huile sur toile
51 x 32 cm
XVIII^e, période révolutionnaire
collection privée

François DINTRANS
anonyme
pastel
25 x 19 cm, format ovale
XIX^e, seconde moitié
collection privée

Marie ANDRON
anonyme
miniature sur parchemin
Ø 7,5 cm
XIX^e, seconde moitié
collection privée

François BALENCIE, par « illisible »
huile sur toile
40,5 x 39,5 cm
1841
collection privée

Baptiste BALENCIE
anonyme
pastel
14,5 x 12 cm, format ovale
XIX^e, seconde moitié
collection privée

Sophie BALENCIE
anonyme
pastel
23 x 17 cm, format ovale
XIX^e, seconde moitié
collection privée

Jeanne DIHIGO
anonyme
pastel
23 x 17 cm, format ovale
XX^e, première moitié
collection privée

Pierre GANDERATZ de BUSSY
anonyme
huile sur toile
85 x 68,5 cm
XVIII^e, seconde moitié
collection privée

Jeanne Maxime GANDERATZ
anonyme
dessin au crayon
13,5 x 10 cm
XIX^e, première moitié
collection privée

Amédée ARTIGUENAVE, par Lacoste
dessin
21,5 x 15,5 cm
1845
collection privée

Joseph « Linna » ARTIGUENAVE, par Collas
miniature sur parchemin
8,5 x 7 cm, format ovale
1819
collection privée

Dominique SENMARTIN
anonyme
huile sur toile
63 x 51 cm, format ovale
XVIII^e, période révolutionnaire
collection privée

Jean-Pierre DALEAS, par Colomes
huile sur toile
92,5 x 73,5 cm
1850
collection privée

Pierre DALEAS, par Colomes
pastel
41,5 x 34 cm
1853
collection privée

Magdeleine DALEAS, par Colomes
pastel
41,5 x 34 cm
1853
collection privée

Jean FIGAROL
anonyme
huile sur toile
83 x 66 cm
XVIII^e, première moitié
collection privée

Marie CARBON
anonyme
huile sur toile
81 x 64 cm
XVIII^e, seconde moitié
collection privée

Jean Bernard FIGAROL, par Vangarg Fr.
huile sur toile
105,5 x 81 cm
XIX^e, première moitié
Tribunal de Pau

Marie Anne RICHARD
anonyme
huile sur toile
144 x 117 cm
XVIII^e, période révolutionnaire
collection privée

Lucien Théophile FIGAROL
anonyme
pastel
45 x 37 cm, format ovale
XIX^e, seconde moitié
collection privée

Julie DUPLAN
anonyme
pastel
45 x 37 cm, format ovale
XIX^e, seconde moitié
collection privée

Dominique DUPLAN, par Grünewald
huile sur toile
65 x 54 cm
1853
collection privée

Jeanne Marie ABBADIE
anonyme
huile sur toile
65 x 54 cm
XIX^e, première moitié
collection privée

Joseph DUPLAN, par Charles Bellevue
huile sur toile
66 x 54 cm
XIX^e, seconde moitié
collection privée

Achille FOULD, par Paul Baudry
huile sur toile
56,5 x 47 cm
1857
collection privée

Henriette GOLDSCHMIDT, par Horace Vernet
huile sur toile
76 x 63,5 cm
1832
collection privée

Henri LE TONNELIER DE BRETEUIL
anonyme
gravure
35,5 x 27 cm
dédicace du 30-07-1889
collection privée

Placide MASSEY, par E. Sans
huile sur panneau en bois
46 x 37,5 cm
XIX^e, première moitié
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 60.22.1

Jean-Jacques LATOUR
anonyme
pastel
51 x 37,5 cm
XIX^e, première moitié
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 31.7.1

Achille JUBINAL, par E. Sans
pastel sur fond photo collé sur toile
100 x 82 cm
XIX^e, seconde moitié
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 854.2.1

Raymond LAGARRIGUE, par Charles Bellevue
huile sur toile
31 x 23 cm
XIX^e, seconde moitié
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 54.55.1

Pierre LEFRANC, par Amélie Legrand de Saint-Aubin
huile sur toile
65 x 54 cm
1826
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 08.3.1

Valentin LESCHENAULT du VILLARD
anonyme
huile sur toile
19 x 16 cm, format ovale
XIX^e, seconde moitié
collection privée

Théophile GAUTIER, par Jean Lataste
dessin
72 x 53 cm
XX^e, première moitié
collection Musée Massey, Tarbes

Laurent TAILHADE, par Henri Borde
dessin au crayon
25 x 19,5 cm
XX^e, première moitié
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 86.11.1

François LATIL, par Eugénie Latil
huile sur toile
48 x 38 cm
XIX^e, seconde moitié
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 878.1.75

Maxime DASTUGUE, autoportrait
huile sur toile
61 x 50 cm
XIX^e, seconde moitié
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 24.1.1

Jean LATASTE, par Eugène Loup
huile sur toile
46 x 38 cm
1891
collection privée

Jeanne SALICETTI, autoportrait
huile sur toile
46 x 38 cm
XX^e, première moitié
collection privée

Henri BORDE, autoportrait
huile sur toile
99,5 x 79 cm
XXe, première moitié
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 60.1.1

Albert JOLY, par Carrieu dit Rieucar
gouache
57 x 38,5 cm
1934
collection Musée Massey, Tarbes

Jean de VERGEZ
anonyme
huile sur toile
88 x 70 cm
XVIIIe, seconde moitié
collection A.D.H.P.

Pierre BROUARDEL, par Charles Bellevue
huile sur toile
61 x 50 cm
1906
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 54.55.4

François DELLUC, par Capdevielle
huile sur toile
55 x 46 cm
1874
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 65.63.1

Richard LEFRANCOIS, par L. Ross
photographie
56 x 43 cm
1891
collection privée

Marie Louise LEFRANCOIS
anonyme
photographie
56 x 43 cm
XIXe, seconde moitié
collection privée

Henri VIVES, par Henri Borde
huile sur toile
54 x 46 cm
XXe, première moitié
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 59.88.1

Jean LE PAYS DE BOURJOLLY, par E. de Lansac
huile sur toile
130 x 97 cm
XIXe, seconde moitié
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 32.2.1

Berthold THERON, par Charles Bellevue
huile sur toile
54 x 45,5cm
XIXe, seconde moitié
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 54.55.2

Henri BELLEVUE, par Charles Bellevue
huile sur toile
65 x 54 cm
1898
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 54.3.1

Gustave ABADIE, par C. Malherby
huile sur toile
36 x 30 cm
XIXe, seconde moitié
collection privée

Romain BESQUES, par Alice Desca
huile sur bois
35 x 27 cm
1901
collection Musée Massey, Tarbes
inv. 31.11.1

Louis DAUSSET, par Dilly
huile sur toile
118 x 100 cm
XXe, première moitié
dépôt de l'Etat
inv. D.22.1.1

Sylvie BOUCHOU, par E. Delbos
huile sur toile
61,5 x 50,5 cm
1891
collection privée

Louis Joseph SAUZE, par E. Delbos
huile sur toile
61,5 x 50,5 cm
XIXe, seconde moitié
collection privée

Georges LEDORMEUR, par P. Prades
pastel
46 x 30 cm
1945
collection privée

Index

*Pour souligner les liens sociaux ou familiaux, ou même amicaux
entre les personnages dont la biographie figure dans cet ouvrage :*

- ABADIE : 21, 57, 83, 102, 104, 105, 108, 127, 134
ABBADIE : 9, 84, 85, 87, 105
ARTIGUENAVE : 7, 12, 13, 23, 33, 34, 51, 52, 53, 54, 56, 58, 59, 76, 83, 98, 125
BALENCIE : 7, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 125
BARÈRE : 5, 7, 9, 12, 13, 14, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 41, 43, 44, 46, 47, 53, 54, 59, 63, 64, 67, 69, 71, 72, 74, 78, 79, 88, 120, 129
BELLEVUE : 124, 125, 132, 133, 144
BESQUES : 135, 136
BORDE : 5, 117, 118, 144, 148, 149
BOUCHOU : 138, 139
BRAUHAUBAN : 5, 13, 14, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 56, 57, 65, 74, 75, 104, 108, 120, 125, 142
BRETEUIL, Marquis de : 26, 59, 96, 97, 98, 99, 147
BROUARDEL : 124, 125, 126, 133
CARBON : 62, 66, 69, 70
CAZENAVETTE : 7, 13, 14, 16, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 83, 116, 146
DALEAS : 5, 7, 12, 13, 15, 23, 24, 28, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 76, 83
DARRIEUX : 7, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 75, 138
DASTUGUE : 7, 114, 144, 148
DAUSSET : 137
DELLUC : 126
DEMBARRERE : 5, 7, 12, 13, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 44, 46, 47, 59, 71, 72, 81
DIHIGO : 43, 44, 45, 46, 47
DINTRANS : 12, 13, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 46, 47, 68, 69, 73, 74, 78, 79, 88, 104
DUPLAN : 7, 9, 13, 56, 59, 74, 76, 77, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 104
DUTROQ : 27, 28, 57
FIGAROL : 5, 7, 9, 13, 14, 18, 34, 39, 46, 47, 56, 57, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 83, 85, 86, 88, 126, 137
FOULD : 5, 75, 86, 88, 94, 95, 96, 97, 99, 125, 135
GANDERATZ : 7, 50, 51, 52, 58, 59, 90
GAUTIER : 5, 102, 103, 110, 112, 115
GOLDSCHMIDT : 95, 99
HATIN : 14, 24
JOLY : 116, 119
JUBINAL : 5, 83, 102, 103, 104
LAGARRIGUE : 5, 7, 13, 101, 104, 105
LATASTE : 26, 101, 115, 116, 126, 140, 148
LATIL : 5, 7, 113, 128, 148
LATOUR : 7, 100, 101, 102
LE PAYS DE BOURJOLLY : 126, 130, 131
LEDORMEUR : 5, 115, 116, 140, 141
LEFRANC : 106
LEFRANÇOIS : 127, 128
LESCHENAULT : 76, 83, 107, 108
MASSEY : 5, 7, 100, 101, 113, 125, 142
PENE : 12, 14, 16, 17, 18, 21
PERE : 5, 7, 12, 13, 14, 15, 18, 21, 22, 23, 26, 80, 126
RICHARD : 57, 69, 70, 73
SALICETTI : 118, 144, 148
SAUZE : 138, 139
SENMARTIN : 54, 55, 57, 58
TAILHADE : 5, 112, 128
THERON : 132, 133
VERGES : 78, 120, 121, 122
VIVES : 128

abbaye laye : 84
 abbesse lay : 84, 85
 ABEILHE, Antoinette : 15, 21
 ABEILHE, Paul : 15
 ABEILHE, Bernard : 15
 abstractionnisme : 118
 Académie de médecine : 82, 126
 accouchement : 87, 88, 90
Aix-en-Provence : 113
Alençon : 139
Algérie : 26, 131
Angleterre : 39, 89
 antidreyfusard : 137
 archives : 6, 9, 16, 17, 22, 23, 24, 36, 39, 41,
 43, 45, 50, 66, 72, 73, 77, 89, 116, 122, 126,
 131, 132, 139, 142, 144, 147
Arcizac-Adour : 12, 14, 15, 22
Argelès : 12, 14, 37, 42, 96, 97
Arrens : 42, 43, 45, 46, 87, 88
 antidreyfusard : 137
 ARTOIS, comte d' : 121
Aureilhan : 85
Aurensan : 39, 41, 44, 45, 46, 68, 70, 72, 78
 BAGNERES, Claude : 19
Bagnères-de-Bigorre : 14, 23, 25, 26, 103,
 104, 107, 117, 128, 134, 136
 BAILE, Martial : 26
Bains-Péré : 14, 15
 BALZAC, Honoré : 99, 111
Barbazan-Debat : 15, 54
 BARCOVDA, peintre : 146
Barèges : 89
 BAUDRY, Paul, peintre : 144, 148
Bel-Air : 98
 BELLEVUE, Charles, peintre : 144, 148, 149
Bénac : 15, 59, 86
 BERNADON, peintre : 146
 BERNADOTTE, Maréchal : 38
 biens nationaux : 55, 79, 83, 87, 90, 91
Bigorre : 14, 32, 46, 54, 59, 63, 68, 72, 83, 84,
 90, 91, 101, 117, 120, 121, 122, 144
 bonapartiste : 56, 74, 96, 97, 103
Bordeaux : 25, 33, 38, 40, 41, 63, 70, 79, 90,
 131, 135, 140
 BORDENAVE, Adélaïde : 39, 40
Bordères-Louron : 134
Boston : 53, 54
 BOULANGER, général : 97
 BOUTINON de COURCELLE, Louise Alexandre :
 33
 BOUZIGUES, maire : 56
 BRIQUET, de : 59
 bureau de bienfaisance : 18, 20, 28, 82, 116,
 134
 BURON : 27, 28, 142
 BUSSIERES, prieur de : 51
 CADDAU, architecte : 101, 102, 132, 140, 141
Campan : 17
Canada : 53
 CAPDEVIELLE, Louis Antoine, peintre : 144,
 149
 CARRIEU, peintre : 149
 CASTELBAJAC, Constance de : 96
 CASTELBAJAC, famille : 121
Castelnau-Magnoac : 114
Cauterets : 42
 CAZE, juge : 74
 CAZEAUX, Dominique : 96
 CAZENAVE : 27, 28, 68, 142
 Cercle de Tarbes : 13, 22
 Cercle démocratique : 18
 Cercle Industriel : 7, 126
 Cercle Littéraire : 7, 23, 57, 76, 83, 108
 Cercle républicain : 127
 CESTIA, président du tribunal : 83
Chalon-sur-Saône : 107
 CHARPENTIER, Jeanne Sophie : 33
 CHAZAL, préfet : 33, 71
 chef-d'œuvre : 90
 choléra : 82, 83
Cieutat : 28
 CLARAC, Antoinette : 64
 club alpin : 116, 140
 COLLAS, miniaturiste : 147
 COLOMES, J., peintre : 116, 144, 147
 COLOMES, Marie-Charlotte : 117
 COLOMES de JUILLAN, Charles : 17, 37
 comité de surveillance : 20, 46, 68, 73
 comité local d'instruction primaire : 23
 comité Républicain : 26, 56, 127
 commissaire : 13, 38, 39, 40, 56, 67, 76, 107
 Compagnie centrale du Midi : 125, 133
 conseil de charité : 36
 Conseil de préfecture : 86, 120
 conseil de salubrité : 82
 conseiller de préfecture : 25
 conseiller général : 26, 27, 34, 37, 44
 conseiller municipal : 56, 76, 83, 113, 134
 conservateur : 13, 75, 79, 80, 96, 97, 104, 115,
 116, 117
 CORBIN, bibliothécaire : 89
 COURBET, Gustave : 99

croup : 81, 83
Cuba : 84
 Défense Nationale : 74, 80
 DELBOS, E., peintre : 149
 DENAGISCARDE, Jean-Etienne-Théodore : 20
 député : 13, 32, 33, 37, 38, 40, 59, 71, 80, 90,
 96, 97, 99, 104, 108, 125, 136
 DESCA, Alice, peintre : 149
 DEVILLE, Emile : 13, 15, 18, 22, 26, 5, 75, 80,
 127, 137
Diagourou : 133
 DILLY, peintre : 149
 Domaines : 40, 41, 44, 52, 76, 107, 108, 121
 DORTIGNAC, Marie : 128
 dreyfusard : 112
 DREYT, Gaston : 70, 80
 DUCOS, Bertrande Jeanne-Marie : 140
 DUHOURCAU, Joseph : 43, 45, 46
 DUPAC, docteur : 65, 90
 DUPOUEY, Charles : 56
 école normale : 25, 107, 139
 école pratique : 88
 endettement : 55, 56
 enregistrement : 6, 17, 21, 39, 40, 41, 44, 45,
 68, 69, 107, 142
 épidémies : 82
 établissement de gazogène : 15
 Etats de Bigorre : 84, 90, 120, 121
Etats-Unis : 53
 fables : 113
 fauvisme : 118
 FERRE, maire : 23, 55, 56
 FORTANE, Jeanne Marie : 19
 FOSSERIES, Louis François : 121
 FRONTIN, Marie-Anne : 120
 GAIN de MONTAGNAC, évêque : 70
 GLAUDEL, Anne : 43
 GARNER, Marcellite : 96
Gascogne : 50, 120, 121, 122, 135, 136
 GAUTE, docteur : 85, 86
 gaz : 125, 133
 GAZIN, docteur : 86
 généalogie : 121, 122
Georges-Lassalle : 107
Gers : 19, 27, 122
 Gestas, hôtel de : 121
 girondins : 68, 70
Givet : 89
 GONES, famille de : 121
 Grande Armée : 38, 64, 89
 GROS, Antoine : 113
 grotte de Lourdes : 37
 GRUNEWALD, peintre : 147
 HEURTELOUP, Nicolas : 89
 hôpital : 14, 82, 83, 85, 87, 88, 89, 90, 132
 hospice : 13, 14, 36, 70, 82, 84, 90, 107, 124,
 142
 intendant : 38, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 78,
 100, 120, 121, 125
 ISABEY, peintre : 146
 Jeux Floraux : 32
 Jockey Club : 7, 83, 104
 jury médical : 82, 88, 89
Laborde : 87, 88
 LACAY, Martial : 64
 LACAZE, Véronique : 20
 LACOSTE, dessinateur : 147
 LAFAYE, chirurgien : 82, 90
 LAFFONT, aumônier de l'hôpital : 132
 LAFFOURCADE, Sophie de : 38, 40
 LAFORGUE, Jules : 116
 LAFOSSE, graveur : 146
 LAGARDE, vicomte de, maire : 74, 75, 125
Lagrasse : 132
Laloubère : 46, 101
 LANSAC, François Emile de, peintre : 144, 149
 LARCHER, Jean-Baptiste : 121, 122
 LARRE, Marie de : 66, 78
 LARREY, Dominique : 34, 68, 89
 LARREY, Hyppolite : 96
 LAURENCE, évêque : 37
 LAUTREAMONT : 116
 LAVERDY, contrôleur général : 63, 64, 65, 67
 LAVIGNE, Albert : 59
 LAY, Jeanne : 16
 LE FAUCONNIER, Marguerite : 33
 Légion d'honneur : 13, 24, 26, 36, 41, 42, 43,
 57, 71, 83, 96, 100, 103, 107, 116, 126, 131,
 132, 134, 141
 LEGRAND de SAINT-AUBIN, Amélie, peintre :
 148
Lias : 22, 25
 Ligue de la patrie française : 137
 loge de la Paix : 39, 56, 76, 104
 loge maçonnique : 12, 59
Londres : 53, 95, 99
 LOUP, Eugène, peintre : 148
Lourdes : 25, 36, 37, 39, 40, 43, 44, 45, 46, 74,
 91
 LUPAU, Vincent : 138
Luz : 28, 102
 lycée : 26, 107, 115, 116, 128, 133, 137

maçonnerie : 7, 50, 71
 maire : 14, 19, 20, 27, 32, 40, 41, 54, 55, 56,
 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 74, 75, 80, 90,
 117, 120, 125, 134, 138
 maîtrise des Eaux et Forêts : 62, 63, 64, 67
 MALHERBY, peintre : 149
Marseille : 72, 115
 MEDRANO, Jean-Marie de : 88
Miélan : 27, 28
Montbernard : 78
 MONDE-BRIQUET, Elisabeth de : 32
Mont-de-Marsan : 117
Montgaillard : 55
Montjon-le-Gravier : 40, 41
Montpellier : 26, 82, 87, 88, 90, 103
Montréal : 134
 MORERE, Françoise : 19
Moscou : 102, 113
 musée : 24, 28, 102, 103, 104, 113, 114, 115,
 116, 117, 124, 125, 132, 144, 147
 musique : 26, 113, 115, 116, 119
Namur : 124
Nay : 32, 99
New-York : 54, 117
Nîmes : 25, 43
 NOE, famille : 121
 NOGUES, famille : 120
 NOGUES, Geneviève : 17, 21, 22, 28
 NOGUES, Raymond : 22
 orléaniste : 59, 97
 ORLÉANS, Adélaïde d' : 14
Ossun : 101
Panama : 15
Paris : 13, 15, 21, 22, 24, 32, 33, 34, 36, 37,
 43, 44, 47, 51, 56, 72, 81, 82, 83, 85, 86, 87,
 88, 89, 90, 91, 96, 99, 100, 101, 102, 103,
 106, 108, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116,
 117, 119, 121, 122, 124, 125, 126, 127, 128,
 130, 131, 132, 136, 137, 143
 Parlement : 62, 63, 66, 79, 120, 137
 PECAZAUX, Jeanne : 90
 peinture : 8, 9, 24, 104, 111, 113, 115, 116, 117,
 118, 144, 145
 pellagre : 82
Philadelphie : 53, 54
 PICOU, Marie Anne : 43
 Ponts et Chaussées : 37, 106, 107, 137
 Porte-Saint-Martin, théâtre : 53
 PRADES, peintre : 149
 PROUST, Marcel : 98
Pujo : 101
 RAGELLE, François : 88
 REINES, Jean : 80
 républicain : 22, 24, 25, 26
 République : 7, 18, 20, 23, 25, 26, 42, 56, 59,
 71, 75, 76, 96, 97, 99, 103, 122, 137
 Révolution : 7, 12, 21, 23, 25, 26, 32, 33, 34,
 36, 38, 40, 46, 63, 69, 70, 71, 73, 78, 79, 83,
 87, 88, 89, 90, 97, 100, 106, 111, 120, 121,
 122, 131, 142
 révolutionnaire : 19, 33, 38, 42, 55, 73, 78, 82,
 90, 91
 RIBES, directeur du grand séminaire : 127
 RITTER, Raymond : 122
 ROSS, L., photographe : 149
 royaliste : 71, 79, 80, 97
Saint-Domingue : 87, 90, 91, 130
Saint-Girons : 113
Saint-Pé : 50
Saint-Sauveur : 28
Sainte-Eulalie : 40, 41
Samatan : 19
 SANS, E., peintre : 148
Sazos : 84, 85
 sénéchal : 32, 38, 46, 54, 58, 62, 63, 66, 68, 69
 sénéchaussée : 32, 46, 62, 63, 64, 69
 SIRET, ingénieur : 106
 socialiste : 56, 80, 135, 136
 Société académique : 23, 26, 37, 63, 103, 105,
 105, 129, 133, 147
 Société de secours mutuel : 86
 Société médicale d'émulation : 82
 société populaire : 19, 25, 47
 SOUBIES, Pierre-François : 107, 108
 SOUBIROUS, Bernadette : 43, 44, 45, 127
Soudan : 133
 STAVISKY, scandale : 26
Strasbourg : 89, 131
 succession : 16, 17, 22, 27, 28, 55, 77, 90, 91,
 142
 syndic : 38, 68, 120
 théâtre : 53, 54, 59, 86, 111, 138
 thermalisme : 28
Toulouse : 7, 32, 47, 57, 62, 85, 112, 115, 116,
 125, 130, 142
Tournay : 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23,
 26, 27, 28
 TRAMEZÀIGUES, Jean-François : 19
 tribunal : 6, 13, 28, 32, 37, 38, 47, 52, 54, 68,
 71, 74, 76, 83, 107, 112
 TUCO, Jeanne : 54
 VANGARG, Fr., peintre : 147

VERDOUX, docteur : 82
VERNET, Horace, peintre : 99, 144, 18
Versailles : 42, 53, 67, 100, 121
Vic-en-Bigorre : 15, 27, 32, 50, 52, 100, 125,
141
VIGNES, Docteur : 18
Vizens : 37
VOUDIERE DESHAIRES, Reine : 15
ZOLA, Emile : 99

ABREVIATIONS

A.D.H.P.	Archives départementales des Hautes-Pyrénées
A.G.M.	Association Guillaume Mauran
A.M.T.	Archives municipales de Tarbes
A.N.	Archives nationales
P.O.F.	Parti ouvrier français
P.O.S.R.	Parti ouvrier socialiste révolutionnaire
S.F.I.O.	Section française de l'internationale ouvrière
T.E.R.	Travail d'études et de recherches
U.Q.A.M.	Université du Québec à Montréal

Remerciements

Nos manifestations et ce catalogue doivent beaucoup :

- Aux personnes qui nous ont prêté leurs tableaux et leurs archives et qui ont mis en œuvre leur mémoire.
- Marie-Anne Achille Fould, Anne-Marie Argounes, Henriette Aritçalde, Jean et Jacques Cardeilhac, Anne-Marie Carrère, Christine Debarnot, Camille et Anne Denagiscarde, Ginette Denargiscarde, Jeanne Dérosier, Denise Doubrère, Jacques et Thérèse Duhourcaud, Henri Grange, Jacquilde, Jorlande et Gilmont Jouanoulou, François et Geneviève Lataste, Joseph et Madeleine Mangin, Jean Monjaret, Patrice et Bertrane Morain, Madeleine Pouché, Renée Pouy Hautteman, Sophie et Vianney de la Touche,
- A Jean-François Le Nail et l'ensemble du personnel des Archives du département des Hautes-Pyrénées,
- A l'ensemble du personnel du Musée Massey,
- Aux membres de l'Association Guillaume Mauran et plus particulièrement à Colette Guimon, Jeannette Legendre, Michel Sauvée, Jean-François Soulet et Robert Vié,
- A la Société Académique de Saint-Quentin, et plus particulièrement à André Vacherand,
- Au Colonel Baratchar, Henri François de Breteuil, Isabelle Calatayud, Jean-Charles Capronnier, Eric de Catheu, Michel Chevalier, Daniel Demellier, Nicole Frigout, Patrick Guillembet, Jean-Jacques Lefrère, Henri Leschenault du Villard, Gérard Mailhot, Monsieur Ribeiro, Dominique Riboulleau, Jean-Pierre Thomas.

Table des matières

PREFACE de Jean-François Soulet. p 6
INTRODUCTION p 8
ALLIANCES DE LA BOURGEOISIE DE ROBE ET DU NEGOCE p 10

par Sandrine Braun

PERENNITE D'UNE FAMILLE MISEE SUR L'ENFANT UNIQUE

Le Comte Antoine-François Péré
La famille Péré

PREDOMINANCE DE LA FAMILLE DARRIEUX SUR LES PAYS DE L'ARROS

Marie Josephe Pène
Dominique Darrieux
Jean-François Narcisse Darrieux
La famille Darrieux

TRANSMISSION DES VALEURS REPUBLICAINES

Paule Marguerite Julie Darrieux
Guillaume Cazenavette
Jeanne Dominiquette Henriette Cazenavette
La famille Cazenavette

UNE COUSINE ELOIGNEE

Rose Anne Dutroq, épouse Victor Brauhauban

DES AMBITIONS PERSONNELLES AU PROFIT D'UN CLAN p 30

par Annette Raoult

UN SYMBOLE

Bertrand Barère

UNE CONSANGUINITE MAITRISEE

Comtesse Dembarrère
Jean-Jacques Victoire Dembarrère
Pierre Benoit Dauzat-Dembarrère

BORDEAUX, PÔLE D'ATTRACTION DE LA BOURGEOISIE TARBAISE

Bertrand Paul Théophile Dintrans
François Gabriel Dintrans
Marie Andron

UNE FAMILLE DE MEDECINS ORIGINAIRE DU LAVEDAN

François Michel Balencie
Baptiste Balencie
Sophie Balencie
Jeanne Dihigo
La famille Barère, Dembarrère, Dintrans et Balencie

**LA PETITE ARISTOCRATIE, L'ACTEUR ET LE NOTAIRE :
CONTRASTES** p 48

par Monique Certiat

S'ELOIGNER DU SOL NATAL POUR S'ELEVER

Pierre François de Ganderatz de Bussy

Jeanne Maxime Ganderatz

Amédée Artiguenave

Joseph « Linna » Artiguenave

UNE ASCENSION SOCIALE RAPIDE

Dominique Senmartin

Jean-Pierre Daléas

Pierre Dominique Charles Daléas

Magdeleine Augustine Zoé Daléas

La famille Ganderatz-Artiguenave-Daléas

LE MARCHAND, LES MAGISTRATS ET LES MEDECINS p 60

par Monique Certiat

CHACUN EN ACCORD AVEC SON SIECLE

Frères et cousin dans les querelles du XVIII^e siècle

Jean Figarol

Marie Carbon

Jean-Bernard Marie Figarol

Marie Anne Pulchérie Richard

Lucien Théophile Figarol

Julie Duplan

La famille Figarol

CONSTRUCTION RAISONNEE D'UNE FAMILLE

Dominique Duplan

Jeanne Marie Abbadie

Joseph Marie Duplan

La famille Duplan

**GRANDS-PARENTS ET PETIT-FILS,
CONTINUITE POLITIQUE DANS LE DEPARTEMENT** p 92

par Monique Certiat

Achille Fould

Henriette Goldschmidt

Henri Charles Joseph Le Tonnelier de Breteuil

La famille Fould

CHACUN A MIS SA PIERRE A L'EDIFICE	p 100
Placide Massey, par Valérie Lhuillier	
Jean-Jacques Latour, par Annette Raoult	
Michel Louis Achille Jubinal, par Valérie Lhuillier	
Raymond Marc Lagarrigue, par Annette Raoult	
DEUX CARRIERES DANS L'ADMINISTRATION	p 106
Pierre Charles Népomucène Lefranc, par Monique Certiat	
Jean-Baptiste Antoine Valentin Leschenault du Villard, par Annette Raoult	
LES ARTS BIEN REPRESENTES A TARBES	p 110
Pierre Jules Théophile Gautier, par Valérie Lhuillier	
Laurent Tailhade, par Valérie Lhuillier	
François Mathieu Vincent Latil, par Valérie Lhuillier	
Maxime Dastugue, par Annette Raoult	
Marie Jean Baptiste Lataste, par Sandrine Braun	
Jeanne Albertine Louise Saliceti, par Monique Certiat	
Henri Charles Louis Germain Borde, par Valérie Lhuillier	
Albert Jean Joly, par Annette Raoult	
L'HISTORIEN DES FAMILLES DE LA BIGORRE ET DE LA GASCOGNE	p 120
Jean de Vergès, par Jean-François Le Nail	
ARTISANAT TRADITIONNEL ET INDUSTRIE NAISSANTE	p 124
Pierre Alexandre Auguste Brouardel, par Sandrine Braun	
François Delluc, par Monique Certiat	
Jeanne Marie Louise et Richard Lefrançois, par Valérie Lhuillier	
Pierre Henri Vives, par Valérie Lhuillier	
AU SERVICE DE L'ARMEE	p 130
Jean Alexandre Le Pays de Bourjolly, par Monique Certiat	
Berthold Robert Antoine Theron, par Annette Raoult	
Henri Bellevue, par Annette Raoult	
LA POLITIQUE LES A TOUCHES	p 134
Basile Jean Gustave Abadie, par Monique Certiat	
Romain Besques, par Monique Certiat	
Joseph Jean Louis Dausset, par Valérie Lhuillier	

NAISSANCE D'UN PATRIMOINE SPORTIF p 138

par Sandrine Braun

Sylvie Bouchou, gymnaste

Louis Joseph Sauzé, maître d'armes

Georges René Ledormeur, pyrénéiste

LA FORTUNE DES TARBAIS AU XIX^e SIECLE..... p 142

par Jeannette Legendre et Robert Vié

LES TARBAIS SORTENT DES RESERVES p 144

par Eugène Pawlak

CATALOGUE DES ŒUVRES p 146

INDEX p 150

Achévé d'imprimer Juin 2003
sur les presses de l'Imprimerie des 3B,
65800 AUREILHAN.

N° ISBN : 2-908947-23-4
3ème trimestre 2003



